

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail - Patrie



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

**PROJET DE TRANSPORT MULTIMODAL (PTM)
SECTION MAROUA-MORA**

Mise en œuvre du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes ; de la stratégie de communication sociale et de la prévention /atténuation et réponse aux Violences Basées sur le Genre dans le cadre du projet de réhabilitation de la section de route Maroua-Mora.

CONTRAT N°029 /C/MINTP/CSPM-PFC/CCM-TR/2021

Maitre d'Ouvrage :

ONG de Mise en Œuvre :



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

RIDEV



RESEARCH INSTITUTE FOR DEVELOPMENT



**RAPPORT FINAL
JUILLET 2020 - OCTOBRE 2021**

I. SOMMAIRE

ISOMMAIRE	2
SIGLES ET ABREVIATIONS	5
LISTE DES FIGURES.....	6
LISTE DES TABLEAUX	7
LISTE DES PHOTOS.....	7
INTRODUCTION	8
I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION.....	10
1.1. Contexte et justification	10
1.2. Objectifs de la mission.....	10
1.2.1. Objectif général	10
1.2.2. Objectifs spécifiques.....	10
1.2.3. Résultats attendus.....	11
II. DONNEES SUR LE CONTRAT DU RIDEV.....	11
2.1. CONTRAT N°029 /C/MINTP/CSPM-PFC/CCM-TR/2021.....	11
2.2. Financement : IDA 5465-CM du 20 Août 2014/BIP MINTP (Exercice 2020 et suivants, par TVA). 12	
III. APPROCHE METHODOLOGIQUE.....	12
3.1. Composante I : Communication sociale auprès des populations riveraines.....	12
3.1.1. L’ancrage communautaire :.....	13
3.1.2. La Communication pour le Changement de comportement	14
3.2. Composante II : Mise en œuvre et suivi du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plainte 18	
3.2.1. La proximité, la réactivité et l’efficacité	18
3.2.2. Catégories des plaintes dans le contexte du MPGP.....	19
3.2.3. Méthodes de traitement des plaintes.....	19
3.3. Composante III : Prévention/atténuation et réponse aux VBG et VCE.....	20
3.4. Composante IV : Renforcement des capacités.....	23
IV. RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES	24
4.1. Résultat 1 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires ont été Informés sur la mise en œuvre du projet	26
4.1.1. Activité 1 : Conception et production des outils et supports de communication	26
4.1.2. Activité 2 : Sensibilisation à l’effet d’informer les riverains sur la mise en œuvre du projet 26	
4.1.3. Activité 3 : Campagne de sensibilisation sur la pandémie COVID 19 et promotion des bonnes pratiques d’hygiène	28

4.2.	Résultat 2 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires s'impliquent pour réduire les accidents de la route	30
4.2.1.	Activité 1 : Campagne de sensibilisation spéciale sur la prévention et la sécurité routière	30
4.2.2.	Activité 2 : Monitoring des cas accidents sur le Tronçon-Maroua Mora	31
4.3.	Résultats 3 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires ont été Informés sur le MPGP et son fonctionnement	32
4.3.1.	Activité 1 : Enquête initiale sur le MPGP auprès des populations riveraines	32
4.3.2.	Activité 2 : Information et sensibilisation des riverains sur le MPGP et son fonctionnement.....	32
4.4.	Résultats 4 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires utilisent le MPGP chaque fois qu'elles ont des préoccupations	34
4.4.1.	Activité 1 : Collecte, tri et enregistrement des plaintes.....	35
4.4.2.	Activité 2 : Traitement, suivi et documentation des plaintes enregistrées	36
4.4.3.	Activité 3 : Analyse de l'évolution des plaintes dans le cadre du PTM	37
4.5.	Résultats 5 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires s'impliquent pour assurer la préservation de ce patrimoine.....	41
4.5.1.	Activités 1. Organisation des campagnes de sensibilisation des riverains sur la protection et préservation du patrimoine routier	41
4.6.	Résultats 6 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires ont été sensibilisés sur la prévention des VBG/VCE.....	42
4.6.1.	Activités 1 : Elaboration du document de stratégie VBG/VCE	42
4.6.2.	Activités 2 : Organisation des séances de sensibilisation des riverains et acteurs du projet en matière de VBG/VCE.....	43
4.7.	Résultats 7 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires Tous les cas de VBG/VCE ont été reportés, enregistrés et prise en charge.....	48
4.7.1.	Activités 1 : Monitoring et identification des cas par les survivantes.....	48
4.7.2.	Activités 2 : Enregistrement et documentation des cas conformément aux normes ..	48
4.7.3.	Activités 3 : Prise en charge selon le choix des survivantes	49
4.7.4.	. Activités 4 : Gestion des plaintes VCE : Cas de protection de l'enfant à Ouro Barka et Mokio	53
4.8.	Résultats 8 : Appropriation des ouvrages connexes réalisées dans le cadre du projet par les communautés riveraines.....	56
4.8.1.	Activités 1 : Accompagnement des communautés à l'effet de pérenniser les infrastructures sociales réalisées dans le cadre du projet	56

4.8.2.	Activités 2 : Structuration, formation et accompagnement des Comités d'Education à l'Environnement (CEE)/ brigade scolaire.....	57
4.8.3.	Activités 3 : Renforcement des capacités des bénéficiaires en vue de la pérennisation des projets connexes.....	59
4.9.	Résultats 9: Renforcement des capacités	65
4.9.1.	Activités 1 : Formation des relais communautaires	65
4.9.2.	Activités 2 : Suivi et accompagnement des relais communautaires sur l'implémentation du dispositif MPGP	65
4.9.3.	Activités 3 : Formation des points focaux genre	68
4.9.4.	Activités 4 : Suivi et accompagnement des points focaux genres sur l'identification et le référencement des cas VBG	68
V.	DIFFICULTEES RENCONTRES ET PISTES DE SOLUTION.....	72
VI.	LECONS APPRISES PAR COMPOSANTE	72
6.1.	Composante I : Communication sociale auprès des populations riveraines	72
6.1.1.	La méthodologie.....	72
6.1.2.	L'interaction avec les cibles.....	73
6.1.3.	La prise en compte des réalités spécifiques.....	73
6.1.4.	L'ancrage communautaire.....	73
6.2.	Composante II : Mise en œuvre et suivi du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes	73
6.3.	Composante III : Prévention/atténuation et réponse aux VBG et aux VCE	74
VII.	CONCLUSION	75
VIII.	ANNEXES.....	76
	Annexes 1. Ordre de service de démarrage des prestations	77
	Annexes 2. Ordre de service prolongeant les délais	78
	Annexes 3. Procès-verbal de constat d'installation et RIDEV et certificats de prise de service	87
6.4.	105
	Annexes 4. Matrice de gestion des plaintes MPGP dans le cadre du projet PTM	106
	Annexes 5. Matrice de suivi et gestion des plaintes VBG/VCE dans le cadre du Projet PTM	110
	Annexes 6 : Bilan des accidents routiers sur le tronçon Maroua-Mora.....	114
	Annexes 7 : Données socioéconomiques par localités riveraines PTM	117
	Annexes 8 : Liste des relais communautaires PTM	123
	Annexes 9 : Liste des points Focaux VBG PTM	124

SIGLES ET ABREVIATIONS

APEE : Association des Parents d'Élevés et Enseignants
AGR : Activité Génératrice de Revenu
ALDEPA : Action Local pour le Développement Participatif et Autogéré
ALVF : Association de Lutte Contre les violences faites aux Femmes
BIR : Bataillon d'Intervention Rapide
CAP : Connaissance Attitude et Pratique
CICR : Comité Internationale de la Croix-Rouge
CEE : Comité d'Education à L'Environnement
COGEs : Comité de Gestion des Points d'Eau
CPDH : Comité Protestant évangélique pour la Dignité Humaine
CPFF : Centre de la Promotion de la Femme et de la Famille
EC : Equipe de Conformité
EN : Extrême-Nord
EP : Ecole Publique
FDS : Force de Défenses et de sécurités
FOSA : Formations Sanitaires
FMM : Force Multi Nationale Mixte
GIC : Groupement d'Initiative Commune
GM : Génie Militaire
IST : Infection Sexuellement Transmissible
MDC : Mission De Contrôle
MDK : Mora-Dabanga-Kousseri
MINTP : Ministère des Travaux Publics
MINPROFF : Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille
MSF : Médecin Sans Frontière
MPGP : Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes
ONG : Organisation Non Gouvernementale
ONU Femmes : Organisation de Nation Unis pour les Femmes
OS : Ordre de Service
PTM : Projet de Transport Multimodal
RAR : Régie Axée sur les Résultats
REMIA : Région Militaire Inter Armées
RIDEV: Research Institute for Development
SEA: Sexual Exploitation Abuse
SIDA : Syndrome Immunodéficience Acquise
TDR: Termes de Reference
VBG : Violence Basée sur le Genre
VCE : Violence Contre les Enfants
VIH : Virus Immuno déficience Humaine
UNFPA: Fond des Nations Unies pour la Population
UNICEF : Fonds des Nations Unis pour l'Enfance

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Vue satellitaire du tronçon Maroua-Mora	9
Figure 2: Difference entre communication pour le développement et communication institutionnelle.....	13
Figure 3 : Etapes de changement des comportements	15
Figure 4 : Schéma de traitement des plaintes avec le MPGP	18
Figure 5 : Différents étapes de renforcement des capacités	23
Figure 6 : Statistiques globales des activités.....	24
Figure 7 : Histogramme des participants aux activités	25
Figure 8 : Appreciation globale du projet de rehabilitation de la route.....	26
Figure 9 : Statistiques des participants aux sensibilisations par localité.....	27
Figure 10 : Information des riverains pendant le déroulement des travaux.....	28
Figure 11: Avis des riverains quant à existence du MPGP dans le cadre du projet	33
Figure 12: Utilisation du MPGP par les riverains	34
Figure 13 : Efficacité du mecanisme d'après les beneficiaires.....	35
Figure 14 : Répartition des plaintes enregistrées par localités	36
Figure 15: Evolution des plaintes enregistrées pendant la mission.....	37
Figure 16: Evolution de la gestion des plaints	38
Figure 17 : Evolution des plaintes clôturées / mois dans les localités PTM.....	38
Figure 18 : Satisfaction des beneficiaires du mecanisme mis en place.....	18
Figure 19 : Nombre de participants aux sensibilization VBG par sexe et par tranche d'age	44
Figure 20 : Implication des riverains dans les activités du Projet de réhabilitation de la route	45
Figure 21 : Niveau information des riverains en matière des VBG.....	45
Figure 22 : Avis des repondants sur la problematique des VBG/VCE.....	46
Figure 23 : Avis des repondants sur la gravité des types de VBG/VCE	47
Figure 24 : Identification des cas de VBG/VCE d'après les repondants.....	47
Figure 25: Nombre de cas de VBG par type enregistrés dans le cadre du PTM.....	48
Figure 26 : Nombre de cas de VBG enregistrés dans le cadre du PTM.....	49
Figure 27 : Avis des riverains quant au respect des consignes VBG/VCE par les equips en charge des travaux	50
Figure 28: Personnes en charge de la lute contre les VBG/VCE d'après les beneficiaires interviewvés	50
Figure 29 : Initiative Communautaire visant à prevenir les VBG	51
Figure 30 : Action du projet ayant suciter l'implication des riverains dans la preventon des VBG.....	52
Figure 31 : Nombre de beneficiaires ayant observé les changements positif en matière des VBG/VCE dans leurs localités	52
Figure 32 : Niveau engagement des hommes dans la lute contre les VBG/VCE	53

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Montant de la prestation du RIDEV	12
Tableau 2 : Caractéristiques de chaque étape sur le continuum et les activités de communication correspondantes	16
Tableau 3 : Typologies de VBG conformément au référentiel IASC	20
Tableau 4 : Opinion des repondants à la fin de la mission	28
Tableau 5 : Nombre de personnes touchées par la sensibilisation sur le COVID19	29
Tableau 6 : Nombre de personnes sensibilisées sur la prévention et sécurité routière.....	31
Tableau 7: Nombre de personnes sensibilisées sur la préservation et protection du patrimoine routier.....	42
Tableau 8 : Pourcentage de participation aux sensibilisations sur les VBG/VCE.....	44
Tableau 9: Quelques difficultés majeures rencontrées et pistes de solutions	72

LISTE DES PHOTOS

Photos 1: Demonstration du port correct des cache-nez et lavage des mains au marché de DJAMAKIA et de MAKALINGAI PTM 2021	30
Photo 2 : Campagne de sensibilisation sur la prévention et la sécurité routière	31
Photo 3 : Aperçu de quelques tas de graviers formés par les populations riveraines en attente d'être transportés vers les domiciles (Pont-Sava)	42
Photos 5 : initiatives communautaires préservant leurs points d'eau à Seradoumda et Mambang.....	57
Photos 6: Mise en place et presentation des membres des CEE à l'Ecole Publique de SAVA Ftack.....	58
Photos 7: Sensibilisation des élèves sur le lavage des mains à l'E P de DAGARAK: demonstration pratiques ...	59
Photos 8 : Séance de renforcement des capacités des différents acteurs communautaires sur la pérennisation des ouvrages connexes à la chefferie de MISSINGUILEO	59
Photos 9 : Réunion d'information et d'évaluation autour des ouvrages connexes à Doubou Palbara, 14/07/2021 à 14h00	60
Photos 10 : Réunion d'information avec les mouvements associatifs locaux sur les ouvrages connexes réalisés par le PTM à Djamakia 14/07/2021	61
Photos 11: Echange sur l'appropriation et le renforcement de capacité autour des ouvrages construits, Djamakia	63
Photo 12 : Causerie éducative sur l'appropriation et le renforcement de capacité sur le MPGP, lalawai.....	66
Photo 13 : Causerie éducative sur l'appropriation et le renforcement de capacité sur le MPGP, MIKIRI	de
Photos 14 : Renforcement des capacités des relais communautaires sur l'implémentation du dispositif MPGP dans leur communauté à MOKIO	67
Photos 15: Formation des points focaux genre à la base du RIDEV à Maroua PTM	68
Photo 16 : Séance de renforcement des capacités des points focaux genres sur l'identification et le référencement des cas VBG	69
Photos 17: Coaching de proximité sur les types, l'identification et le référencement de VBG.....	70
Photos 18: Séance de coatching des points focaux genre à Mokio	70
Photos 19 : Coaching de proximité sur les types, l'identification et le référencement de VBG.....	71

INTRODUCTION

Le Gouvernement de la République du Cameroun, avec l'appui de la Banque Mondiale a entrepris de réhabiliter la Route Nationale N°1 section Maroua-Mora. Cette route est située dans la région de l'Extrême-Nord, laquelle est en proie aux attaques de la secte terroriste Boko Haram depuis 2014.

Conformément aux politiques de la Banque Mondiale et du Gouvernement du Cameroun, en matière de prévention et de mitigation des risques sociaux dans la mise en œuvre des projets de développement, le Ministère des Travaux publics a contractualisé l'ONG Research Institute for Development (RIDEV) pour assurer : (i) la mise en œuvre de la stratégie de communication auprès des populations riveraines ; (ii) la mise en œuvre du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes (MPGP) ; (iii) le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans les deux volets précédents ; et (iv) la prévention/atténuation ainsi que la réponse aux Violences Basées sur le Genre et Violences Contre les Enfants (VCE).

Pour mener à bien cette mission le RIDEV a élaboré une méthodologie basée autour de (i) l'ancrage communautaire, (ii) la proximité avec les parties concernées, (iii) La réactivité et l'efficacité du dispositif et (iv) l'appropriation du dispositif par les communautés.

La mission du RIDEV initialement prévue pour la période du 01 juillet 2020 au 31 mai 2021, a été prolongée par le Maître d'ouvrage jusqu'au 31 octobre 2021 afin de maintenir ce dispositif de sauvegarde sociale pendant toute la durée des travaux de réhabilitation de la route.

Le présent rapport documente pour chacune des composantes de la mission, (i) la méthodologie, (ii) les activités mises en œuvre, (iii) les résultats enregistrés, (iv) et les leçons apprises.

Au total 193 activités ont été mises en œuvre dans les 30 localités le long de l'axe Maroua-Mora. Ces activités ont mobilisé 12 656 personnes soit 3849 hommes, (30,40%) 3570 femmes, (28,20%) 2260 jeunes filles (17,85%) et 2978 jeunes garçons. (23,53%). Dans la planification initiale, l'objectif était de faire participer 40% d'hommes, 40% de femmes, 10% de jeunes garçons et 10% de jeunes filles.

Au total 7697 personnes ont participé aux activités de sensibilisation. Il s'agit de

- 2137 hommes soit 27,76%
- 1841 femmes soit 23,91%
- 2145 jeunes garçons soit 27,86%
- 1574 jeunes filles soit 20,44%

04 thématiques principales ont été abordées pendant la mission à savoir la prévention et la sécurité routière, la sécurité pendant les travaux, la protection du patrimoine routier, la prévention de la pandémie du Covid19 et promotion des bonnes pratiques d'hygiène ainsi que la collaboration pacifique entre les riverains et les acteurs du projet

14 sessions formelles de sensibilisation sur le Mécanisme de prévention et de gestion des Plaintes ont été organisées. La sensibilisation sur le MPGP était transversale à toutes les activités du RIDEV. Ainsi le Mécanisme de Prévention et de gestion des plaintes a été vulgarisé dans toutes les 30 localités du tronçon Maroua-Mora. Au terme de ces sensibilisations sur le Mécanisme de Prévention et de gestion des Plaintes, 377 personnes ont été impliquées, soit 202 hommes, 96 femmes, 54 jeunes garçons et 25 jeunes filles.

I. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA MISSION

1.1. Contexte et justification

Dans sa politique de développement cadrée par trois documents principaux que sont CAMEROUN VISION 2035, le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) 2010-2020 et le document de Stratégie Nationale de Développement (SND 30) 2020-2030, le Gouvernement de la République du Cameroun, avec l'appui de ses partenaires au développement à l'instar de la Banque mondiale et sur fond propre, a mis un accent particulier sur l'amélioration des infrastructures routières. La route Maroua-Mora (61km) constitue un axe important du corridor Douala-Ndjamena qui dessert la région de l'Extrême-nord et des pays voisins enclavés tels que le Tchad. Ce tronçon autrefois fortement dégradé se trouve à cheval entre les départements du Diamaré et du Mayo Sava, dans la Région de l'Extrême-Nord. La vulnérabilité de la région de l'Extrême-nord a été accentuée depuis 2014, du fait des incursions de la secte terroriste Boko-Haram.

Ce projet dont le Maître d'ouvrage est le Ministère des Travaux Publics, a pour but d'améliorer de manière significative et durable l'état du réseau routier structurant, de sécuriser la mobilité des personnes et des biens, d'améliorer le cadre de vie dans les zones traversées, de rassurer les populations locales de la zone du projet. Si la réhabilitation de cette route apparaît comme vecteur de développement important pour la région de l'Extrême-Nord, et de l'accroissement des échanges au niveau sous-régional, le projet pourrait générer cependant des impacts négatifs importants si les préoccupations et plaintes des populations notamment celles des riveraines du projet ne sont pas bien gérées. En effet, les projets de développement impliquent plusieurs acteurs et il peut arriver que des situations conflictuelles naissent soit par manque d'information, soit du fait d'une perception erronée, soit à la suite de dommages réels ou supposés au préjudice des communautés bénéficiaires. De même, avec l'arrivée de nouveaux travailleurs, dont le niveau intellectuel et les revenus sont élevés par rapport aux membres des communautés hôtes, le risque de violation des droits humains, notamment des Violences Basées sur le Genre (VBG) et des Violences Contre les Enfants (VCE) augmente. D'où l'extrême nécessité de mettre en place un dispositif pour anticiper et apporter des réponses efficaces et adaptées afin de réduire les impacts socio-environnementaux négatifs du projet, mais également amener ces communautés à s'impliquer pleinement dans la réalisation et la pérennisation des résultats du projet. C'est dans ce cadre que le RIDEV a été recruté par le Maître d'Ouvrage, sur la base de son expérience de travail dans les domaines des Violences Basées sur le Genre, des Mécanismes de Prévention et de Gestion des Plaintes et de la communication sociale.

1.2. Objectifs de la mission

1.2.1. Objectif général

L'objectif de la mission du RIDEV était de contribuer à réduire les impacts négatifs potentiels du projet de réhabilitation de la route Nationale N°1 section Maroua-Mora à travers l'adhésion des bénéficiaires de ce projet.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Spécifiquement, le RIDEV a travaillé à l'effet de :

- Renforcer l'interaction entre les populations riveraines et les acteurs du projet, notamment l'entreprise chargée des travaux, à travers la prévention et la gestion efficace des plaintes éventuelles ;
- Renforcer l'appropriation de la route par les populations bénéficiaires (sécurité routière et préservation du patrimoine) et la pérennité des ouvrages socio-économiques du projet ;
- Renforcer l'appropriation du MPGP par l'UGP ;
- Identifier les facteurs de risque VBG/VCE ;
- Atténuer les risques identifiés à travers la sensibilisation et le renforcement des mécanismes communautaires et organisationnels ;
- Assurer la prise en charge globale (médicale, psycho sociale.) des survivants des VBG/VCE ;
- Renforcer la prévention et la lutte contre la Covid-19 au sein des communautés riveraines du projet.

1.2.3. Résultats attendus

A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires ont été :

- Informés sur la mise en œuvre du projet ;
- Informés sur le MPGP et son fonctionnement ;
- Utilisent le MPGP chaque fois qu'elles ont des préoccupations ;
- S'impliquent pour réduire les accidents de la route ;
- S'impliquent pour assurer la préservation de ce patrimoine ;
- Sensibilisés sur la prévention des VBG/VCE ;

Tous les cas de VBG/VCE ont été :

- Reportés par les survivantes ;
- Enregistrés et documentés conformément aux normes ;
- Pris en charge selon le choix des survivantes.

II. DONNEES SUR LE CONTRAT DU RIDEV

2.1. CONTRAT N°029 /C/MINTP/CSPM-PFC/CCM-TR/2021

OBJET : Mise en œuvre du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes ; de la stratégie de communication sociale et de la prévention /atténuation et réponse aux Violences Basées sur le Genre dans le cadre du projet de réhabilitation de la section de route Maroua-Mora et Mora-Dabanga-Kousseri.

TITULAIRE : RESEARCH INSTITUTE FOR DEVELOPMENT (ONG RIDEV)

BP : 642 Maroua

TEL : (+237)699 994 085 / 674 960 913

E-MAIL : ridevcam@ridev.org / theosobngwi@gmail.com

DELAI D'EXECUTION : 11 mois (Du 1^{er} Juillet au 31 Mai 2021)

DATE DE NOTIFICATION DE DEMARRAGE :

LIEU D'EXECUTION : Région de l'extrême-Nord ; Départements du Diamaré, du Mayo Sava

MONTANTS :

Tableau 1: Montant de la prestation du RIDEV

Désignation	Prêt IDA	Gouvernement	Total
Honoraires	179 167 000		179 167 000
Frais remboursables	125 871 000		125 871 000
Montant Hors TVA	305 038 000		305 038 000
Montant T.V.A (19,25% des honoraires)		34 489 648	34 489 648
Montant TTC (FCFA)			339 527 648
Montant de l'IR (5,5%) des Honoraires	9 854 185		9 854 185
Net à mandater	295 183 815		295 183 815

2.2. Financement : IDA 5465-CM du 20 Août 2014/BIP MINTP (Exercice 2020 et suivants, par TVA).

Projet : Projet de Transport Multimodal (PTM).

Catégorie : 3

Souscrit le 23 février 2021

Signé le 23 février 2021

Notifié le 24 février 2021.

III. APPROCHE METHODOLOGIQUE

La mission du RIDEV relève du domaine des transformations sociales ; il s'agissait d'amener les différentes parties concernées à œuvrer en synergie pour réduire les impacts négatifs sur les populations riveraines et renforcer la collaboration entre les acteurs. Au-delà du processus de mise en œuvre des activités, les résultats de la mission se traduisent à travers les changements de comportements et de pratiques au niveau des cibles ; il s'agit de résultats intangibles et immatériels.

3.1. . Composante I : Communication sociale auprès des populations riveraines

La mission de l'ONG RIDEV portait sur la communication sociale. Il s'agit en fait de la communication pour le développement, connue sous le sigle C4D correspondant à l'anglais Communication for Development, est un outil d'influence sociale et politique. Elle favorise la participation et le changement social grâce aux méthodes et aux instruments de la communication interpersonnelle, aux médias communautaires et aux technologies modernes de l'information. La C4D ne constitue pas un complément à la gestion de projets mais bien une activité transversale dont le but est de renforcer le dialogue avec les bénéficiaires, les partenaires et les autorités afin de favoriser l'appropriation des programmes au niveau local et de produire un impact durable.

La communication sociale se distingue de la communication institutionnelle. Cette dernière consiste à rendre comptes des activités et des résultats d'un projet aux parties prenantes dans le but de renforcer l'image et la visibilité du Maitre d'ouvrage ; c'est un outil politique de dialogue et de positionnement.



Figure 2: Différence entre communication pour le développement et communication institutionnelle

La communication pour le Développement utilise des activités qui suscitent de l'émotion, interpellent les sens pour assurer la transmission des messages. Les populations qui ne lisent pas le français ne pourront pas comprendre les messages qui sont inscrits sur les banderoles, les affiches ou les dépliants, à moins qu'un traducteur ne les aide. La C4D utilise des sketches, des événements ludiques (danse, chant, dessin etc), des concours scolaires, le théâtre de rue pour faire passer les messages

Le RIDEV a travaillé suivant l'approche de la communication pour le développement (C4D) prenant en compte les réalités locales (faible taux d'alphabétisation, prédominance des valeurs socio-culturelles) dans le but d'assurer la facilitation de l'accès à la bonne information afin de « *ne laisser personne sur la touche* ». Dès l'entame de la mission, les profils communautaires ont été actualisés dans chaque village riverain. La collaboration avec les responsables des associations (jeunes, femmes, hommes) a permis d'identifier les moments propices et les activités adaptées pour susciter l'intérêt des membres des communautés.

3.1.1. L'ancrage communautaire :

La communication sociale, la prévention et la gestion des plaintes et la prévention et réponse aux Violences Basées sur le Genre et les Violences Contre les Enfants nécessitent que les communautés s'approprient la problématique et s'impliquent activement pour parvenir aux résultats souhaités. Pour ce faire, RIDEV, fort de sa présence dans la région de l'Extrême-nord depuis 2014 a collaboré étroitement avec les leaders traditionnels, religieux, les responsables des associations et les autorités locales. De plus, dans localité a désigné un Relais communautaire et un Point Focal Genre, interfaces permanentes entre RIDEV et les communautés. Ces relais locaux, du fait de leur présence dans le village assuraient d'une part une large diffusion des messages, et d'autre part alertaient l'équipe du RIDEV en cas de besoin. Pour renforcer la communication, la très grande majorité des membres de l'équipe du RIDEV étaient issus des communautés concernées et donc maîtrisaient parfaitement la langue et les us et coutumes. Toutes ces dispositions ont permis que l'interaction entre l'ONG RIDEV et les communautés soit fluide dans un climat de confiance, d'ouverture et de respect.

3.1.2. La Communication pour le Changement de comportement

Pour obtenir l'adhésion des populations au projet de réhabilitation de la route d'une part et amener le personnel du projet à éviter des comportements et attitudes pouvant susciter des conflits avec les communautés hôtes, l'ONG RIDEV a utilisé l'approche de Communication pour le Changement de comportement (CCC). Selon cette approche, l'information seule ne suffit pas pour susciter l'adoption d'un comportement positif par une personne. Il faut aller dans un premier temps effectuer une segmentation des cibles, conduire des activités afin que ces cibles « prennent » conscience du problème à résoudre et de ses conséquences, comprendre les facteurs et les éléments qui motivent ou inhibent le comportement souhaité, identifier les groupes d'influence (positifs ou négatifs) et capaciter la cible pour adopter le comportement souhaité.

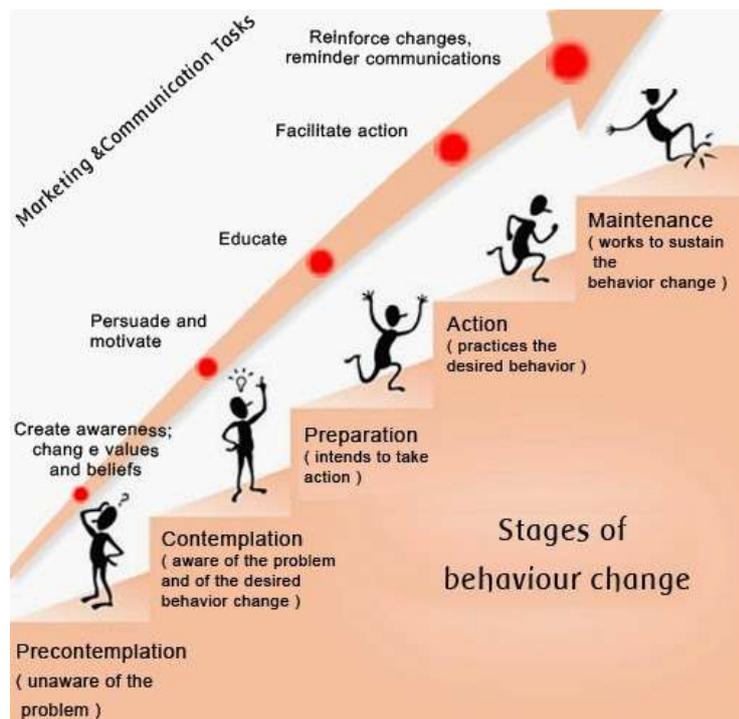
Pendant la phase de cadrage de la mission, l'ONG RIDEV sous la supervision du Maître d'Ouvrage à réaliser un profilage des communautés et identifier les comportements souhaités pour chacun des acteurs.

A travers des enquêtes de terrain, les connaissances, attitudes, pratiques et perceptions de chaque partie prenante ont été documentées et ont servi de base pour concevoir et mettre en œuvre les activités.

Quelques exemples de comportements spécifiques identifiés

- Ne pas voler le matériel du chantier
- Respecter les consignes de sécurité (routièr e et aux abords du chantier)
- Ne pas entretenir de rapports sexuels non consentis avec les riveraines
- Ne pas entretenir des rapports sexuels avec des personnes mineures
- Ne pas commettre des VBG/VCE
- Être accueillant vis-à-vis du personnel du projet
- Ne pas empêcher le déroulement des travaux de réhabilitation de la route

Pour prévenir les VBG/VCE, un code de conduite a été élaboré, validé et distribué à tout le personnel du projet.



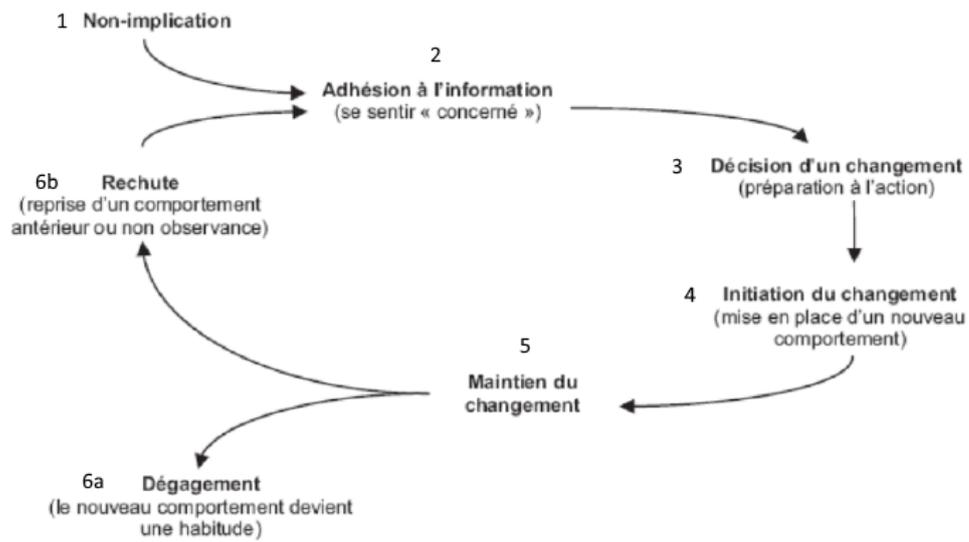


Figure 3 : Etapes de changement des comportements

Le tableau ci-après précise les caractéristiques de chaque étape sur le continuum et les activités de communication correspondantes

Tableau 2 : Caractéristiques de chaque étape sur le continuum et les activités de communication correspondantes

Etape	Caractéristique	Objectif de La communication	Activité de communication
<p>Pré contemplation ou inaction</p>	<p>La personne ne songe pas à faire de changement. Elle n'est pas encore très sensibilisée et ne comprend pas encore très bien pourquoi elle devrait faire le changement ou encore elle croit le changement trop difficile ou impossible.</p> <p>Je ne sais pas que le MGP existe. D'ailleurs cela ne sert à rien</p>	<p>Renforcer les connaissances sur le Mécanisme de Gestion des Plaintes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Information sur le MGP (Affiches, dépliants, spots, etc.) • Sensibilisation sur le bien fondé • Témoignages de riverains qui ont utilisé le MGP • Implication des leaders crédibles pour soutenir la campagne de sensibilisation
<p>Contemplation ou Prise de conscience</p>	<p>La personne pense à effectuer le changement dans un avenir plus ou moins rapproché. Elle a cependant tendance à voir davantage les inconvénients et les difficultés à court terme que les avantages à court et à long terme.</p> <p>Le MGP existe mais cela ne me concerne pas ; il est réservé à ceux qui ont des soutiens ou ceux qui ont été à l'école</p>	<p>Persuader et motiver</p> <p>Renforcer la confiance en soi pour utiliser le Mécanisme de Gestion des Plaintes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Témoignages de riverains qui ont utilisé le mécanisme. • Campagne de sensibilisation (Affiches, dépliants, spots, etc.) • Utilisation des pairs éducateurs • Discussions au sein des associations. • Sketch de vulgarisation du MGP
<p>Préparation</p>	<p>La personne est convaincue du bien-fondé de faire le changement. Elle croit qu'il est temps d'agir. Elle commence à poser des gestes et fait des plans.</p>	<p>Renforcer les capacités pour utiliser le MGP</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Démonstration • Sketch • Affiche présentant les étapes pour introduire une plainte

Etape	Caractéristique	Objectif de La communication	Activité de communication
	J'ai vu mon voisin introduire une plainte à travers le MGP ; je devrais aussi essayer		
Action	<p>La personne adopte les comportements et les attitudes souhaités et organise sa vie et son environnement de façon à faciliter ses changements. Cette étape requiert du temps et de l'énergie.</p> <p>J'introduis ma plainte auprès du MGP</p>	Vulgariser les points d'accès au MGP (Informé sur les différents endroits de dépôts de plaintes)	<ul style="list-style-type: none"> • Affiches • Dépliants • Spots
Maintenance	J'ai introduit une plainte auprès du MGP et j'ai obtenu une réponse. Désormais je n'utiliserai que ce canal	Utiliser cette personne comme pair éducateur pour encourager les autres riverains à utiliser le MGP	<ul style="list-style-type: none"> • Implication dans l'équipe de sensibilisation

3.2. Composante II : Mise en œuvre et suivi du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes

3.2.1. La proximité, la réactivité et l'efficacité

La gestion des plaintes, ne peut porter des fruits que si le dispositif est accessible à toutes les couches de la communauté et si les décisions sont prises dans un délai raisonnable, dans le respect des principes de justice et d'équité.

Le mécanisme de gestion des plaintes ne remplace en aucun cas le système judiciaire en vigueur au Cameroun ; il s'agit d'une voie alternative spécifique au projet de réhabilitation de la route et qui renforce la cohésion sociale. Le modèle qui a été adopté était ouvert à tous et toutes et proche des populations. Par ailleurs, la gestion des plaintes a privilégié la négociation afin que les plaignants aient la possibilité de bien exprimer et faire entendre leur voix. Le rôle de l'ONG RIDEV était de veiller à ce que les droits d'aucune partie ne soient violés.

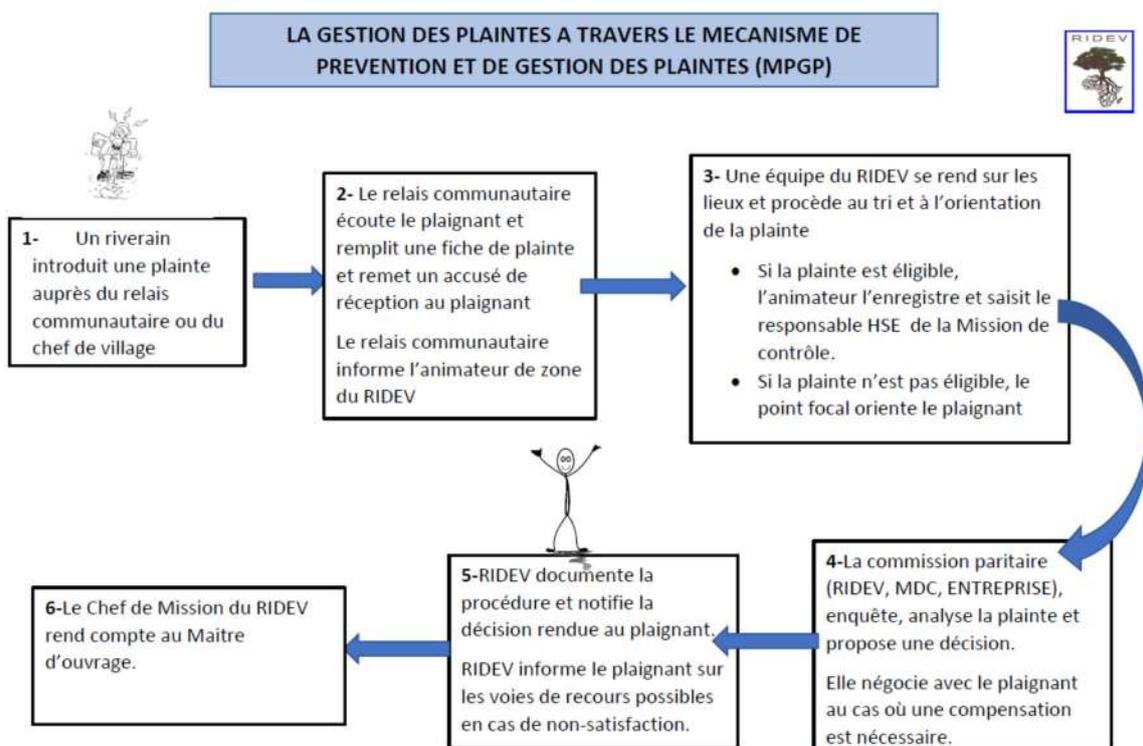


Figure 4 : Schéma de traitement des plaintes avec le MPGP

Ici les acquis du RIDEV ont été consolidés à l'effet d'améliorer ses interventions dans le cadre de la mise en place et du suivi du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes.

A cet effet un accent a été mis sur la prévention d'une part et d'autre part sur la gestion diligente des plaintes. Fort des leçons tirées des expériences antérieures en ce qui concerne l'administration du MPGP, un point d'honneur a été mis en amont permettant de renforcer le système d'alerte rapide mis en place au sein des communautés et en aval, renforcer les interactions avec les autres intervenants du mécanisme. Ce qui a alors permis de travailler de manière participative et concertée pour la gestion plus efficace de ces plaintes dans les délais prévus.

A titre de rappel, un bon système de gestion des plaintes peut être divisé en six étapes qui sont :

- L'accès,
- Le tri et le traitement,
- L'accusé de réception,
- La vérification et l'action,
- Le suivi et l'évaluation, et
- Le retour d'information.

3.2.2. Catégories des plaintes dans le contexte du MPGP

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce mécanisme, les plaintes ont été catégorisées en deux : plaintes sensibles et plaintes non sensibles. Ces plaintes étaient liées le plus souvent aux conflits interpersonnels entre les membres de la communauté d'une part et d'autre part entre les membres de l'équipe du projet et les membres de la communauté.

Ainsi les plaintes relatives à la mise en œuvre des activités du projet et qui pouvaient être traitées rapidement étaient considérées comme **non sensibles**. (Exemple : Un membre de l'équipe de projet qui refuse de payer pour des marchandises qu'il a consommées).

Les **plaintes sensibles** étaient celles qui nécessitaient une enquête approfondie et qui pouvaient entraîner des conséquences graves. Durant le projet, étaient considérés comme plaintes sensibles, les cas suivants :

- Toutes les plaintes dirigées contre les membres de l'équipe du projet,
- Dommage
- Indemnisation
- Perte de biens
- Problème de mœurs
- Abus, violence.
- Vol de matériel de chantier et autres.
- Détournement.
- Soulèvement/Manipulation.
- Corruption.
- Nuisance environnementale.
- Accident.
- Non-respect des contrats.
- Mauvaise gestion du trafic par l'entreprise chargée des travaux
- Signalisation insuffisante ou défaut de signalisation.
- Défaut de maintien de la circulation (voie principale ou de contournement et déviation)
- Processus de recrutement de la main d'œuvre.
- Expropriation.

3.2.3. Méthodes de traitement des plaintes

En tant que dispositif de gestion alternative des plaintes, les principales méthodes utilisées dans le cadre du projet étaient :

La négociation : le principe de base des négociations consensuelles était que les parties prenantes jouent le rôle majeur : elles identifient elles-mêmes leurs besoins et leurs intérêts, et s'entendent pour

trouver des solutions avantageuses pour tous. La négociation permet d'aboutir à des règlements qui peuvent être plus satisfaisant et facilement applicable, du fait que les parties en conflit élaborent elles-mêmes leur solution.

La médiation : dans la médiation, les parties intervenaient elles-mêmes, mais bénéficiaient des services de facilitation d'une tierce personne appelée médiateur. La médiation étant un processus de concertation volontaire entre parties en conflit, géré par un ou plusieurs tiers indépendants qui facilitent la communication et tentent de conduire les parties à trouver elles-mêmes une solution. Le succès d'une telle méthode suppose l'adhésion des parties à un ensemble de valeurs communes, qui font qu'il est raisonnable de s'attendre à un respect de l'accord par les parties.

La conciliation : Ici, une tierce personne intervenait, le conciliateur. Cette méthode de gestion alternative des conflits consiste pour le conciliateur à rapprocher les positions au départ divergentes des parties en conflit. La différence principale avec la médiation est que le conciliateur fait des propositions pour trouver la solution au problème, qui pourra ensuite être consignée par écrit.

3.3. Composante III : Prévention/atténuation et réponse aux VBG et VCE

Les violences basées sur le genre (VBG) sont des violations des droits humains qui revêtent des formes à la fois physiques, psychologiques, sociales et économiques. Elles comprennent la violence domestique, le harcèlement sexuel et la violence sexuelle, les pratiques néfastes, l'exploitation sexuelle et le trafic d'êtres humains. Les femmes et les hommes, les filles et les garçons, peuvent être victimes de ces violences. Les VBG peuvent survenir dans tous les contextes de la vie des femmes et des hommes et à tout âge. Les violences sexuelles font partie du continuum des VBG et, en plus, sont souvent transversales et présentes dans les autres formes de VBG.

Le Comité Permanent Inter-Organisations (IASC) dans les *Directives en vue d'interventions contre la violence basée sur le sexe dans les situations de crise humanitaire. Centrage sur la prévention et la réponse à la violence sexuelle dans les situations d'urgence* (IASC 2015), définit les VBG comme suit :

Tableau 3 : Typologies de VBG conformant au référentiel IASC

<p>Violence basée sur le genre ou violence sexiste ou violence basée sur le sexe</p>	<p>Expression générique qui désigne tout acte préjudiciable perpétré contre le gré d'une personne et fondé sur les différences que la société établit entre les hommes et les femmes (genre). Elle englobe les actes qui provoquent un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, la menace de tels actes, la contrainte, et d'autres formes de privation de liberté. Ces actes peuvent se produire dans la sphère publique ou privée (IASC 2015). Les femmes et les filles sont touchées de façon disproportionnée par la violence sexiste à travers le monde.</p>
<p>Violence à l'égard des femmes et des filles</p>	<p>La Déclaration des Nations Unies de 1993 sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes définit la violence à l'égard des femmes et des filles comme tous actes de violence dirigée contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée (Article premier). La violence à l'égard des femmes et des filles s'entend comme englobant, sans y être limitée, les formes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la famille, y compris les coups, les sévices sexuels infligés aux enfants de sexe

	<p>féminin au foyer, les violences liées à la dot, le viol conjugal, les mutilations génitales et autres pratiques traditionnelles préjudiciables à la femme, la violence non conjugale et la violence liée à l'exploitation ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • La violence physique, sexuelle et psychologique exercée au sein de la collectivité, y compris le viol, les sévices sexuels, le harcèlement sexuel et l'intimidation au travail, dans les établissements d'enseignement et ailleurs, le proxénétisme et la prostitution forcée ; • La violence physique, sexuelle et psychologique perpétrée ou tolérée par l'État, où qu'elle s'exerce (article 2). <p>La violence à l'égard des femmes et des filles traduit des rapports de force historiquement inégaux entre hommes et femmes, lesquels ont abouti à la domination et à la discrimination exercées par les premiers et freiné la promotion des secondes.</p>
Exploitation et sévices sexuels	<p>Tout abus ou tentative d'abus de position de vulnérabilité, de pouvoir différentiel ou de confiance, à des fins sexuelles, y compris, mais sans s'y limiter, le fait de profiter financièrement, socialement ou politiquement de l'exploitation sexuelle d'une autre personne. Les sévices sexuels s'entendent de « l'intrusion physique effective ou la menace d'intrusion physique de nature sexuelle, par la force, sous la contrainte ou dans des conditions inégalitaires. » Femmes, filles, garçons et hommes peuvent être confrontés à l'exploitation et aux sévices sexuels. Dans le cadre de projets financés par la Banque mondiale, des bénéficiaires du projet ou des membres des populations touchées par le projet peuvent être confrontés à l'exploitation et aux sévices sexuels.</p>
Mariage forcé et mariage précoce (ou mariage d'enfants)	<p>Le mariage forcé désigne le mariage d'un individu contre son gré. Le mariage d'enfants désigne un mariage officiel ou une union non officialisée avant l'âge de 18 ans. Bien que certains pays autorisent le mariage avant l'âge de 18 ans, les principes internationaux des droits de l'homme les considèrent tout de même comme des mariages d'enfants, au motif qu'une personne âgée de moins de 18 ans ne peut donner son consentement éclairé. Le mariage précoce constitue donc une forme de mariage forcé, puisqu'une personne mineure n'a pas la capacité juridique de consentir à cette union (IASC 2015).</p>
Harcèlement sexuel	<p>Le harcèlement sexuel comprend les avances sexuelles importunes, les demandes de faveurs sexuelles, et d'autres comportements physiques ou verbaux de nature sexuelle. Le harcèlement sexuel diffère de l'exploitation et des sévices sexuels par le fait qu'il se produit entre les membres du personnel travaillant sur le projet, et non entre les membres du personnel et les bénéficiaires du projet ou les populations. Il est important de faire la distinction entre exploitation et sévices sexuels d'une part et harcèlement sexuel d'autre part, afin que les politiques des organismes d'exécution et la formation de leur personnel puissent prévoir des instructions spécifiques sur les procédures de signalement de chaque acte. Femmes et hommes peuvent être confrontés au harcèlement sexuel.</p>
Approche centrée sur les victimes	<p>L'approche centrée sur les victimes se fonde sur un ensemble de principes et de compétences conçus pour guider les professionnels — quel que soit leur rôle — dans leurs échanges avec les victimes (surtout les femmes et les filles, mais aussi les hommes et les garçons) de violences sexuelles ou d'autres formes de violence. L'approche centrée sur les victimes vise à créer un environnement favorable dans lequel les droits des intéressés sont respectés et privilégiés, et dans lequel les victimes sont traitées avec dignité</p>

	et respect. Cette approche aide à promouvoir le rétablissement de la victime et sa capacité à identifier et exprimer ses besoins et souhaits, ainsi qu'à renforcer sa capacité à prendre des décisions sur d'éventuelles interventions.
Acteur(s)	Fait référence à des individus, groupes, organisations et institutions engagées dans la prévention et la réponse à la violence sexiste. Les Acteurs peuvent être des réfugiés/personnes déplacées à l'intérieur, populations locales, employés ou volontaires des agences de l'ONU, ONG, institutions du pays d'accueil, donateurs, et autres membres de la communauté internationale.
Communauté	C'est un terme utilisé dans les présentes Directives pour désigner la population affectée par la situation d'urgence. Dans les situations de crise individuelle, la « communauté » peut être désignée comme réfugiée, personnes déplacées à l'intérieur, touchées par une catastrophe naturelle, ou par un autre terme.

L'ONG RIDEV s'est conformée aux Procédures Opérationnelles Standards (POS)¹ en vigueur dans le monde et au Cameroun pour la prévention et la réponse aux VBG/VCE.

La POS en matière de VBG/VCE est une procédure qui décrit comment affronter un risque de VBG et en réduire l'effet. En effet, pour évaluer le risque il faut tenir compte de deux paramètres à savoir : (i) mesurer le niveau de la menace ; (ii) et détecter les vulnérabilités. Une fois ces deux éléments pris en compte on peut agir pour en diminuer ou supprimer les effets, les conséquences. La POS décrit les étapes à suivre pour réduire la possibilité qu'un incident se produise et s'il se produit ce qu'il faut faire pour en limiter les conséquences.

Tout au long du projet ; les dispositions des POS ont été suivies à la lettre. L'approche méthodologique est fondée sur deux piliers à savoir (i) l'approche centrée sur la victime ; seule la décision de la victime d'un cas de VBG détermine l'intervention et (ii) l'ancrage pour une réponse communautaire.

Sur le plan opérationnel, afin de mieux prévenir/atténuer et répondre aux VBG/VCE, nous avons réalisé une cartographie des services VBG/VCE dans la zone du projet, un diagnostic VBG/VCE avec l'identification des zones dites « chaudes » et une enquête CAP (Connaissances, Attitudes, Pratiques) auprès des parties concernées. Les données collectées nous ont permis d'élaborer le document de stratégie d'intervention VBG/VCE qui a orienté les interventions du RIDEV. La mise en œuvre opérationnelle de cette stratégie dans le cadre du projet s'est faite autour des activités suivantes :

- Identification et formation des points focaux genre/VBG ;
- Plaidoiries pour l'obtention des salles/centres d'écoute au sein des formations sanitaires ;
- Organisation des campagnes de sensibilisation dans les villages autour des thèmes visant à amener les populations à : (i) reconnaître les cas de VBG ; (ii) s'engager pour les prévenir les VBG ; (iii) notifier les cas à l'équipe VBG, dans le respect des principes de confidentialité ; (iv) soutenir les survivantes ;
- Gestion des cas de plainte VBG/VCE à savoir : la référence ; consentement et communication de l'information ; prise en charge (médicale, psychosociale, juridique, réinsertion socio-économique) et coordination.

¹ Le document de stratégie VBG est joint en annexe

Un des défis dans le cadre de cette intervention, a été l'élaboration et la mise en œuvre des activités de sensibilisation plus ciblées, afin notamment d'intéresser les jeunes, les hommes et les personnes âgées autour de la 'masculinité positive' au sein des communautés.

3.4. Composante IV : Renforcement des capacités

Afin d'assurer la mise en œuvre efficace et efficiente des activités de la mission, un accent particulier a été mis sur le renforcement des capacités de l'équipe de la mission, ainsi que tous les autres acteurs de mise en œuvre (Relais communautaires, Point focaux genre, équipe de conformité VBG/VCE)

L'approche méthodologique pour le renforcement des capacités de ces cibles était fondée sur les principes de l'andragogie (apprentissage des adultes). C'est ainsi que les techniques participatives et qui privilégient l'aspect pratique et directement utilisable et la valorisation des connaissances et expériences des participants ont été privilégiées, au détriment des cours théoriques et encyclopédiques. Des accents ont été mis sur les séances de coaching sur le terrain ainsi que des sessions de feedback.

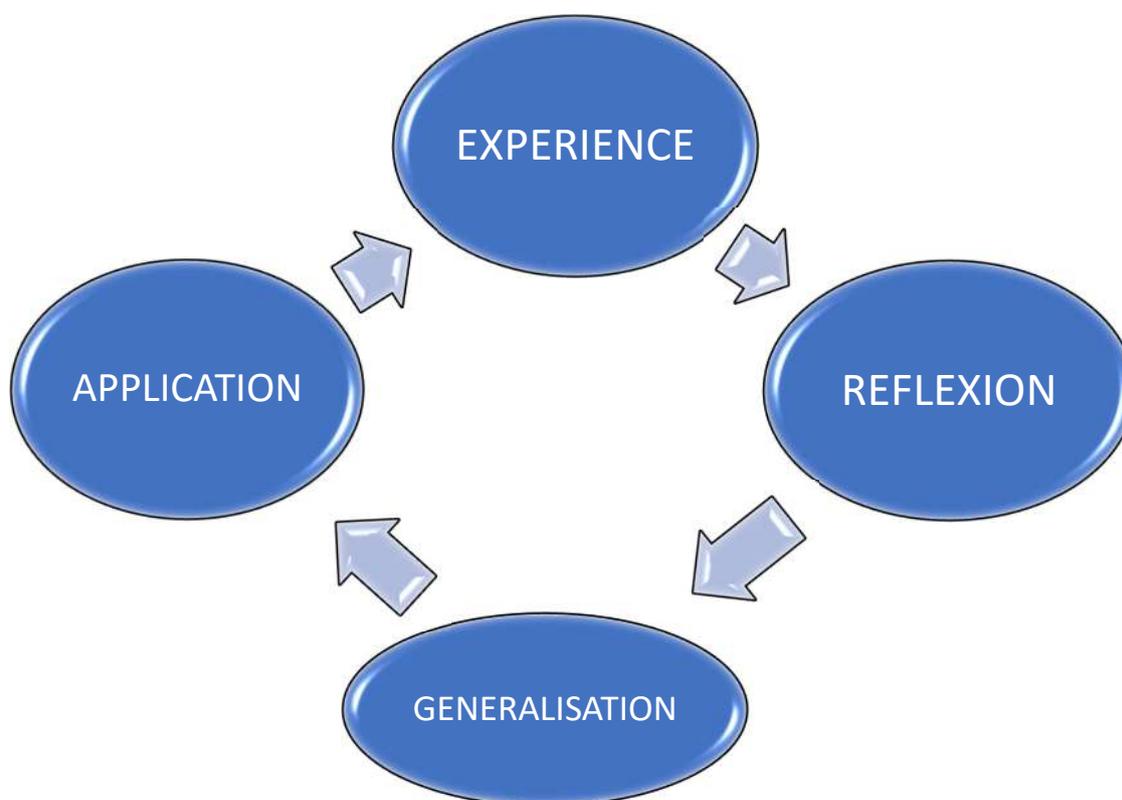


Figure 5 : Différents étapes de renforcement des capacités

En plus de la réhabilitation de la route, le maître d'Ouvrage a construit des ouvrages sociaux économiques dans différentes localités. Il s'agit des forages, des salles de classes équipées, des latrines, des bureaux pour les directeurs d'école.

Un des aspects méthodologiques de la mission de l'ONG RIDEV consistait à accompagner les communautés bénéficiaires pour une bonne utilisation de ces ouvrages et d'en assurer la durabilité.

De même, un accent a été mis sur l'appropriation de l'approche de gestion des plaintes au niveau des communautés afin de renforcer la cohésion sociale.

Sur le plan opérationnel, la mission du RIDEV a été structurée autour de trois principales phases à savoir :

- La phase de démarrage (Juillet-Septembre 2020) : Elle était marquée par la finalisation des documents de cadrage, notamment le document de planification pour chacune des composantes
- La phase d'exécution initiale (Octobre 2020- Mai 2021) : Les activités ont été mises en œuvre suivant la planification
- La phase de prolongation des délais (Juin-Octobre 2021) : l'accent a été mis sur l'appropriation du dispositif par les communautés.

IV. RESULTATS DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES

Le cadre global des résultats qui a été utilisé pendant la mission est schématisé comme suit :



Input : Toutes les ressources mobilisées pour la réalisation de la mission (Ressources humaines, matérielles et financières)

Résultats : Les résultats directs des activités mises en œuvre (nombre de sessions de sensibilisation, nombre de personnes sensibilisées, nombre de plaintes enregistrées etc.)

Effets : Changements enregistrés à la suite de la mise en œuvre des activités (au niveau de la perception, des attitudes et des pratiques).

Impacts : Transformation à long terme faisant suite à l'adoption des comportements positifs

Pour documenter les résultats, un système de Suivi/évaluation a été mis en place avec l'appui de l'expert en Suivi/Evaluation. A cet effet, une application informatique a été développée ; elle est spécifique à la mission du RIDEV et permet de renseigner toutes les activités mises en œuvre par composante. Au terme de la mission, une enquête a été menée auprès des différentes parties concernées pour mesurer les changements.



Figure 6 : Statistiques globales des activités

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 octobre 2021, l'ONG RIDEV a conduit 185 activités principales qui ont mobilisé au total 12 656 participants répartis comme suit :

- 3848 Hommes soit 30,40%
- 3570 femmes soit 28,20%
- 2978 jeunes garçons soit 23,53%
- 2260 jeunes filles soit 17,85%

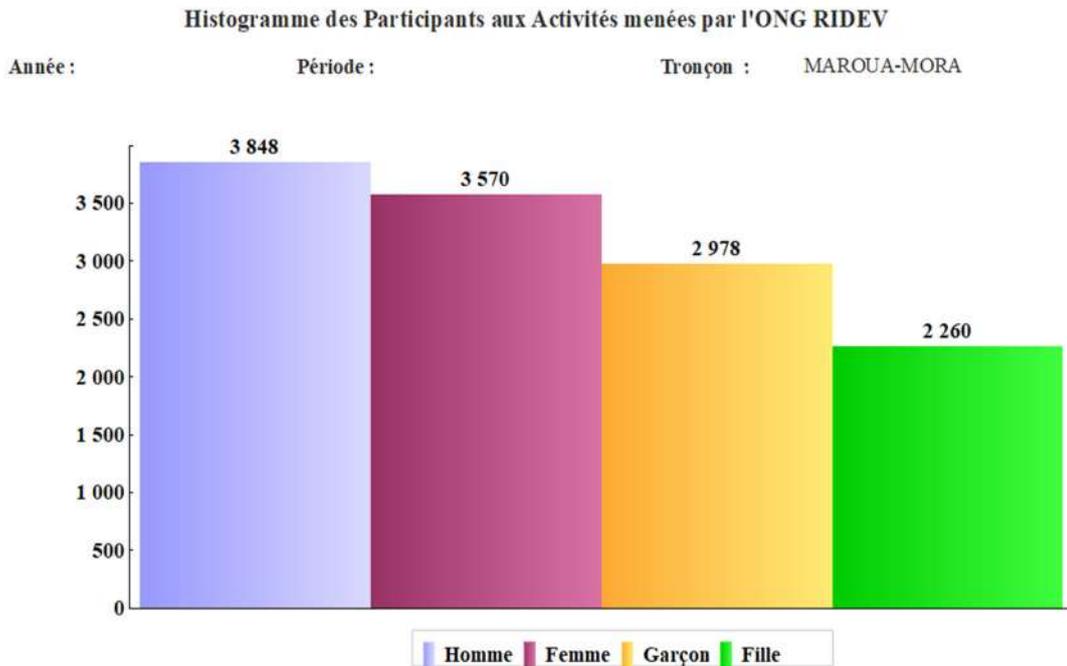


Figure 7 : Histogramme des participants aux activités

Dans la planification initiale, l'objectif était de faire participer 40% d'hommes, 40% de femmes, 10% de jeunes garçons et 10% de jeunes filles.

Il ressort que les prévisions ont été atteintes et dépassées chez les jeunes garçons et les jeunes filles. Ce résultat peut s'expliquer par le fait que l'équipe de la mission a sensibilisé les jeunes garçons et filles le plus souvent dans les écoles. Ces cibles étaient donc en général disponibles dès lors que les arrangements nécessaires ont été faits avec les responsables des écoles.

En ce qui concerne les hommes et les femmes, l'approche a consisté à collaborer en priorité avec les groupes organisés, en dehors des campagnes de masse. Pendant la journée, les adultes sont occupés par leurs activités et en saison de pluies leur disponibilité est très réduite.

Le pourcentage de femmes sensibilisées n'est pas très différent de celui des hommes.

A la fin de la mission, l'équipe du RIDEV a conduit une enquête auprès d'un échantillon de riverains pour obtenir leurs opinions.

2-Quelle est votre appréciation globale du projet de réhabilitation de la route?

...

TYPE: "SELECT_MULTIPLE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(1 étaient sans données.)

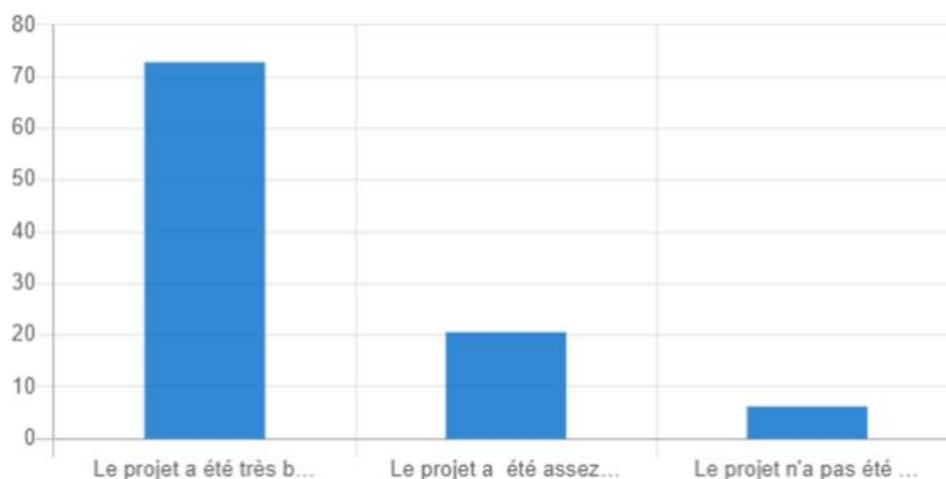


Figure 8 : Appréciation globale du projet de réhabilitation de la route

Sur un échantillon de 399 répondants, 70,81% estiment que la réhabilitation de la route a été très bien réalisée, 20,62% pensent qu'elle a été bien réalisée et 6,25% disent que les travaux n'ont pas été bien réalisés.

4.1. Résultat 1 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires ont été Informés sur la mise en œuvre du projet

4.1.1. Activité 1 : Conception et production des outils et supports de communication

Afin de mieux informer et de susciter des changements de comportement auprès des riverains, des outils et supports de communication ont été conçus par le RIDEV et étaient spécifiques pour chaque composante avec des thématiques bien précises. 1500 affiches, 500 dépliants et guides, 30 boîtes à images et 02 films documentaires vidéos de 26 minutes ont été produits et ont permis d'éduquer les riverains et parties prenantes du projet. Il faut noter que chacun de ces outils et supports, une fois conçu étaient au préalable validés par le Maître d'Ouvrage avant production.

4.1.2. Activité 2 : Sensibilisation à l'effet d'informer les riverains sur la mise en œuvre du projet

Les séances d'information et de sensibilisation des riverains sur la mise en œuvre du projet se sont déroulées pendant toute la durée contractuelle. Elles ont été faites par les animateurs du RIDEV avec l'appui des relais communautaires et des points focaux VBG. Conduites dans les écoles, au sein des communautés riveraines (dans les chefferies et autres lieux de rencontre), dans les marchés, églises, mosquée et auprès des différents acteurs du projet, les méthodes utilisées pour ces sessions étaient la porte à porte, les causeries éducatives (Focus group) et les sensibilisations de masse. L'ensemble des supports de communication (affiches, boîtes à images, dépliants) déployés dans le cadre de ces activités de sensibilisations ont permis d'une part de faciliter la transmission et la compréhension des messages

de sensibilisation et d'autres part la mise en application des bonnes pratiques apprises à l'effet de les dupliquer au niveau communautaire. Outre il est à noter que ces séances de sensibilisation ont été dispensées en langues locales. Les thématiques de sensibilisations ont principalement porté sur :

- La marre d'eau artificielle ;
- La cohabitation entre les populations riveraines de la carrière de Tagalai et les employés de la carrière ;
- L'interaction sociale entre les employés de l'entreprise en charge des travaux et les commerçants de Frolina et Massaré II ;
- La cohabitation pacifique autour de la carrière de Lalawai ;
- La rentrée scolaire (back to school) ;

Au total 7697 personnes ont participé aux activités de sensibilisation. Il s'agit de

- 2137 hommes soit 27,76%
- 1841 femmes soit 23,91%
- 2145 jeunes garçons soit 27,86%
- 1574 jeunes filles soit 20,44%

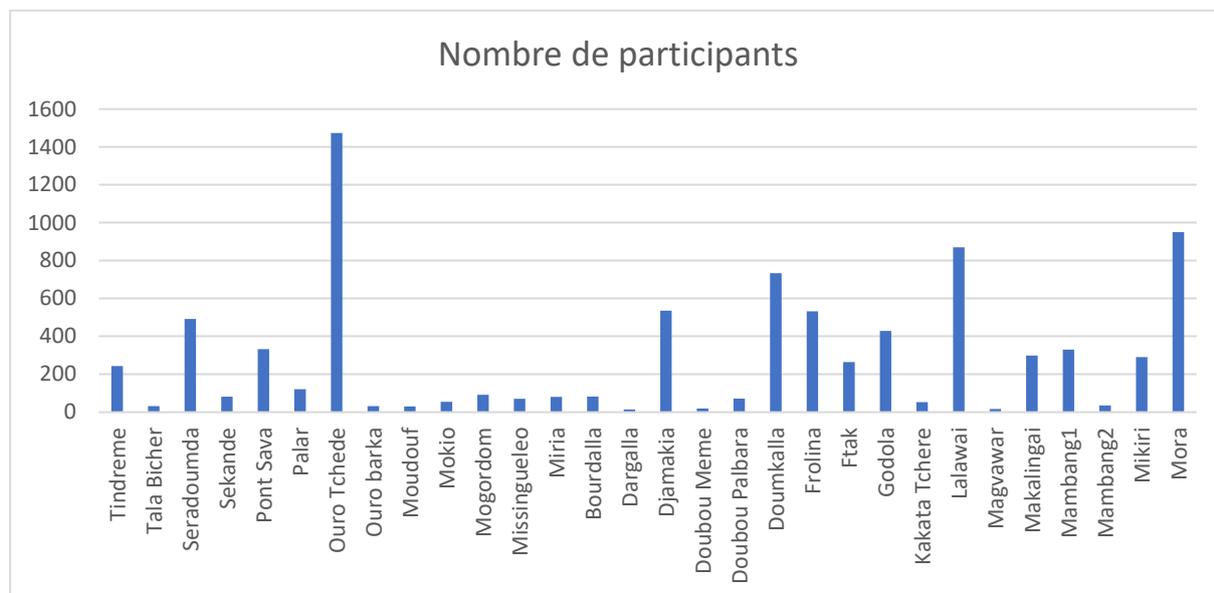


Figure 9 : Statistiques des participants aux sensibilisations par localité

- Toutes les 30 localités situées sur le tronçon Maroua-Mora ont été couvertes
- Le nombre de participants est plus élevé dans les grandes agglomérations telles que Mora, Ouro Tchédé (quartier de Maroua), Lalawai etc.
- Dans 14 des 30 localités, le nombre de participants est au-dessus de 200.

L'enquête de satisfaction conduite par RIDEV à la fin de la mission indique que la grande majorité des répondants étaient informés sur le déroulement du projet.

Tableau 4 : Opinion des répondants à la fin de la mission

Opinion	Nombre de répondant	Pourcentage
Très souvent informés	175	54,69%
Souvent informés	143	44,69%
Pas du tout informés	2	0,62%

Près de 99% des personnes interrogées affirment avoir été informés des activités du projet de réhabilitation de la route.

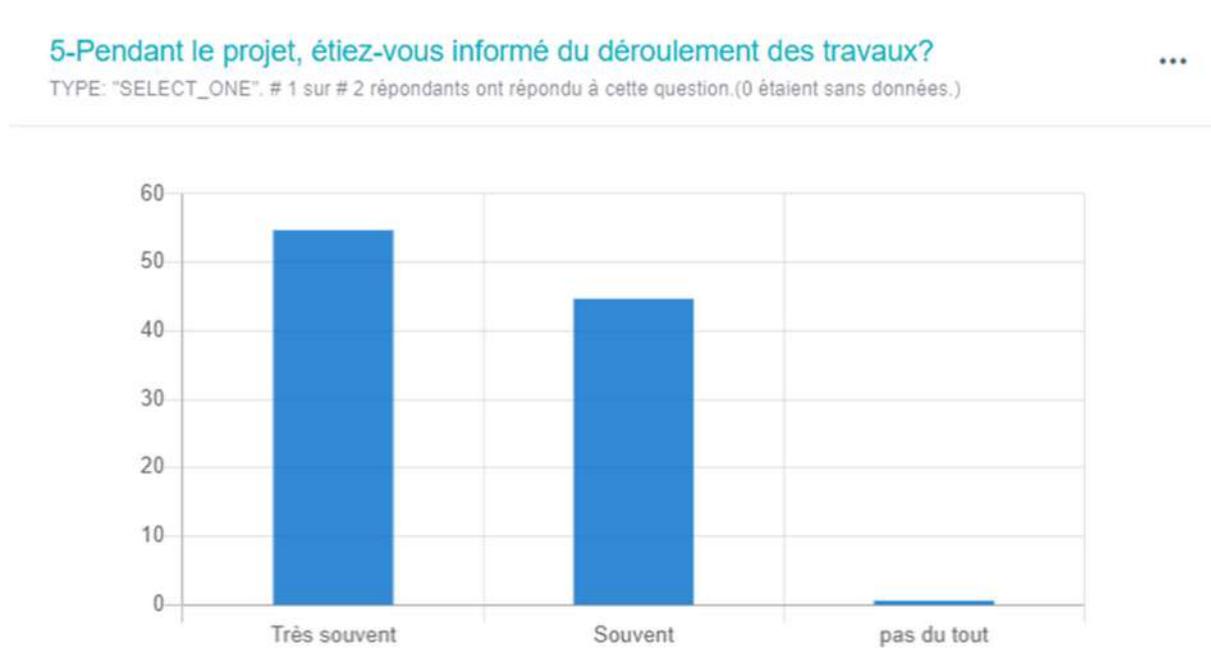


Figure 10 : Information des riverains pendant le déroulement des travaux

4.1.3. Activité 3 : Campagne de sensibilisation sur la pandémie COVID 19 et promotion des bonnes pratiques d'hygiène

Le plan de riposte contre la covid 19 mis en place par le Cameroun a produit de bons résultats et ainsi, on n'a pas assisté aux hécatombes que prédisaient certains analystes. Ce résultat encourageant a malheureusement contribué à provoquer un relâchement dans l'observation des mesures barrières au sein des populations. Dans les espaces publics, rares sont les personnes qui portent un cache-nez ; dans les véhicules de transport public, les écoles, les marchés, les lieux de culte (mosquées, églises) très peu de personnes observent les mesures d'hygiène et de distanciation sociale. Les dispositifs de lavage des mains sont presque inexistantes.

C'est dans ce contexte que le RIDEV a organisé du 26 au 28 Mai 2021, une campagne de sensibilisation des riverains sur cette pandémie COVID 19 et les bonnes pratiques d'hygiène dans les lieux publics et les communautés. C'est ainsi que les marchés de 07 localités (Lalawai, Sera doumda, Djamakia, Makalingai, Mora, Mikiri, et Godola)

L'objectif général de cette activité était de contribuer à réduire significativement la propagation de la pandémie COVID 19 dans les localités du projet et partant préservé la santé des riverains.

Initialement, l'équipe a prévu de couvrir 20 des 30 localités riveraines de l'axe Maroua-Mora ; pendant l'activité, les populations étaient très réceptives et ont sollicité les équipes de RIDEV plus que prévu ; à la demande des chefs de villages, des sites additionnels de sensibilisation ont été organisés et de ce fait les cinq autres villages n'ont pas été couverts.

Chaque séance de sensibilisation était structurée autour de trois points :

- Une évaluation des connaissances et perceptions des participants sur la covid 19
- Les informations sur la pandémie (symptômes, transmission, prévention et attitudes à adopter)
- Un jeu de questions-réponse pour clarifier les points d'ombre et évaluer les acquis.
- La démonstration des gestes barrières (port du masque, lavage des mains

Dans chaque site de sensibilisation les dépliants ont été distribués et les affiches postées.

Au total 4027 personnes parmi lesquelles 1604 femmes ont participé aux sensibilisations.

Tableau 5 : Nombre de personnes touchées par la sensibilisation sur le COVID19

Date	Thème développé	Localités	Lieu-dit	Personnes touchées				Total
				Sexe Masculin		Sexe Féminin		
				0 à 17 ans	18 ans et plus	0 à 17 ans	18 ans et plus	
26/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	LALAWAÏ	Esplanade Mosquée	09	18	06	27	60
26/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	LALAWAÏ	Marché carrière	60	303	49	278	690
26/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	SERA DOUMDA	Marché périodique	76	112	64	195	447
26/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	DJAMAKIA	Marché péage	12	168	33	255	468
26/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	MAKALINGAI	Marché	21	137	12	103	273
27/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	MORA	Sultanat	08	21	11	42	82
27/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	MORA	Marché	73	511	31	217	832
27/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	MIKIRI	Marché	13	101	07	56	177
27/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	SERA DOUMDA	Siège association	00	12	00	20	32
27/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	MOKIO	Ecole publique	01	17	02	11	31
27/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	FTAK	Point d'animation RIDEV	05	15	08	27	55
28/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	FROLINA	Chefferie Djaouro Tchéounguel	04	17	09	33	63
28/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	FROLINA	Carrefour Frolina	27	158	18	103	306
28/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	MAMBANG	Chefferie	35	26	27	88	176
28/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	GODOLA	Fattoudé Malloum	06	19	05	26	56
28/05/2021	Campagne de sensibilisation contre la pandémie COVID-19 et bonne pratique d'hygiène	GODOLA	Marché	38	93	25	123	279
Total				388	1728	307	1604	4027



Photos 1: Demonstration du port correct des cache-nez et lavage des mains au marché de DJAMAKIA et de MAKALINGAI PTM 2021

Il convient de noter qu'en plus de la campagne de sensibilisation, la thématique de la prévention de la covid 19 était transversale à toutes les activités du RIDEV. Quel que soit le thème de sensibilisation ou l'activité, les animateurs veillaient à chaque fois à rappeler les mesures barrières et les informations clés sur la pandémie.

4.2. Résultat 2 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires s'impliquent pour réduire les accidents de la route

4.2.1. Activité 1 : Campagne de sensibilisation spéciale sur la prévention et la sécurité routière

En plus de ces thématiques, le maître d'ouvrage a jugé opportun d'inclure le volet sensibilisation des usagers sur la sécurité routière. En effet, le bitumage de la route Maroua-Mora a considérablement amélioré la fluidité de la circulation et on note que de nombreux automobilistes en profitent pour rouler à vive allure, augmentant ainsi les risques d'accidents. A la date du 26 Mai 2021, 13 cas d'accidents avaient déjà été enregistrés, avec un bilan de 17 morts et 13 blessés. Il devenait donc important que les usagers de la route soient sensibilisés sur la nécessité de contribuer à la sécurité routière et de réduire ainsi les risques d'accidents. L'ONG RIDEV menait déjà au quotidien des activités de sensibilisation des populations à risque que sont les riverains, les élèves, les conducteurs de moto taxi etc. Pour renforcer ces activités et en plus des autres séances de sensibilisation conduites pendant le projet, une campagne spéciale a été organisée du 26 au 28 Mai 2021.

Pour y parvenir, trois check points ont été installés afin de couvrir les 61 km du linéaire. Les équipes ont été déployées à Sékande, Djamakia et Mora. L'approche était fondée sur la communication de proximité à l'aide de supports visuels (dépliants, affiches). Les messages clés étaient relatifs au respect de la signalisation routière, en particulier la limitation de vitesse, la sécurité au volant (port de la ceinture de sécurité, éviter d'utiliser un téléphone portable en conduisant, pas d'alcool ou de substances pouvant modifier le comportement), le port du casque pour les motocyclistes.

Environ **464** automobilistes (gros porteurs, Hiace) et **607** riverains/piétons dont **111** femmes ont été directement touchés au cours de ses différentes séances et campagnes de sensibilisation comme l'indique le tableau 2 et 3 ci-dessous.

Tableau 6 : Nombre de personnes sensibilisées sur la prévention et sécurité routière

Date	Localité	Personnes touchées				Total
		Sexe Masculin		Sexe Féminin		
		0 à 17 ans	18 ans et plus	0 à 17 ans	18 ans et plus	
juil-20	Sekande	13	10	7	5	35
	Frolina	25	18	15	13	71
	Godola	0	0	0	0	0
	Mogordom	0	0	0	0	0
	Doubou-Palbara	27	0	1	1	29
	Tindreme	28	0	2	1	31
	Dargalla,	23	0	0	0	23
	Sera-Doumda	34	0	0	0	34
	Massere II	19	3	17	1	40
	Palar	34	27	5	0	66
	Ouro Tchédé	33	9	6	2	50
Bourdalla	24	3	6	3	36	
26/05/2021	Sékande,	10	28	5	11	54
27/05/2021	Djamakia	7	40	5	9	61
28/05/2021	Mora	10	18	6	8	42
Total		287	156	75	54	572

La thématique de la sécurité routière était transversale à toutes les activités du RIDEV. Ainsi, au début de chaque activité, les animateurs prenaient le soin de faire un rappel des consignes de sécurité pour réduire les accidents de la route.



Photo 2 : Campagne de sensibilisation sur la prévention et la sécurité routière

4.2.2. Activité 2 : Monitoring des cas accidents sur le Tronçon-Maroua Mora

Le monitoring des cas d'accident pendant la période contractuelle sur le tronçon Maroua-Mora a permis d'enregistrer 31 cas d'accident pour un total de 25 morts et 53 blessés graves. 5/8 de ces accidents

impliquaient les mototaximen d'où l'intensification des campagnes de sensibilisation sur la prévention et la sécurité routière ciblant les usagers et les moto taximen en particulier.

4.3. Résultats 3 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires ont été Informés sur le MPGP et son fonctionnement

Pour parvenir à ce résultat, RIDEV a mis en œuvre les activités suivantes

4.3.1. Activité 1 : Enquête initiale sur le MPGP auprès des populations riveraines

Cette enquête avait pour objectif d'évaluer le niveau de connaissance des riverains en ce qui concerne le dispositif de traitement des plaintes dans les localités traversées par le projet. Pour ce faire, un échantillon de 10/30 villages (Sekande ; Mikiri, Miria, Lalawai, Doumkala, Missinguileo, Mogordom, Ftak, Kakata-Tchere et Doubou-Meme) a été sélectionné en prenant en compte les aspects sociaux, culturels et religieux. Les questionnaires élaborés à cet effet en français, ont été administrés en langues locales parlées dans les villages cibles.

79 personnes ont été interrogées parmi lesquelles 41 femmes et 35 hommes. A la question de savoir comment les plaintes étaient gérées avant la mise sur pied du MPGP, il ressortait que le chef du village représentait l'Etat sur son territoire et de ce fait était responsable de la résolution des problèmes de sa population d'après 99 % des personnes interrogées. Les 1% restant se plaignent soit chez le Maire soit chez le Sous-préfet.

S'agissant du fonctionnement de ce système il est ressorti que 52,17 % des personnes enquêtées payent auprès du chef pour que leurs plaintes soit résolues. S'il est vrai que 21,73 % de personnes interrogées ne se sont pas exprimées sur cette préoccupation, certains riverains préféraient tout de même les arrangements à l'amiable (19%).

Les informations collectées pendant cette enquête ont permis au RIDEV de bien adapter le Mécanisme de Prévention et de gestion des plaintes aux réalités locales pour faciliter l'accès et l'efficacité.

4.3.2. Activité 2 : Information et sensibilisation des riverains sur le MPGP et son fonctionnement

À la suite de l'enquête sur le niveau de connaissance du MPGP, les équipes du RIDEV ont organisé des réunions d'information à l'échelle des quartiers à l'effet d'informer les riverains sur le dispositif. Ensuite, décrire son fonctionnement, inciter les populations à s'approprier mais aussi renforcer la paix et la cohésion sociale entre les populations riveraines et les acteurs du projet.

14 sessions formelles de sensibilisation sur le Mécanisme de prévention et de gestion des Plaintes ont été organisées. La sensibilisation sur le MPGP était transversale à toutes les activités du RIDEV. Ainsi le Mécanisme de Prévention et de gestion des plaintes a été vulgarisé dans toutes les 30 localités du tronçon Maroua-Mora.

Au terme de ces sensibilisations sur le Mécanisme de Prévention et de gestion des Plaintes, 377 personnes ont été impliquées, soit 202 hommes, 96 femmes, 54 jeunes garçons et 25 jeunes filles.

Ces sensibilisations étaient organisées en fonction de l'évolution des travaux de réhabilitation de la route. Il s'agissait d'éviter que des plaintes n'ayant aucun lien avec le projet de réhabilitation de la route ne « pollue » le dispositif.

Les résultats de l'enquête de satisfaction indiquent que la majorité des répondants étaient informés sur l'existence du Mécanisme de Prévention et de gestion des Plaintes.

Valeur	Fréquence	Pourcentage
Oui	310	96.88
Non	10	3.12

6-Etes-vous informé qu'il existe un mécanisme de gestion des plaintes mis en place dans le cadre du projet ?

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)

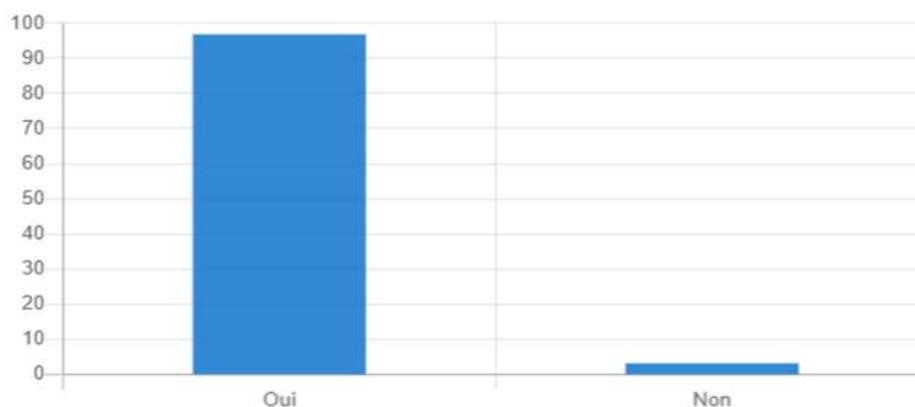


Figure 11: Avis des riverains quant à existence du MPGP dans le cadre du projet

Près de 99% des répondants affirment être informés sur l'existence du mécanisme de prévention et de gestion des plaintes.

Cependant, seuls 21,88% de ces répondants déclarent avoir utilisé le mécanisme au moins une fois.

Valeur	Fréquence	Pourcentage
Non	211	65.94
Oui	70	21.88
Je connais une personn...	60	18.75

4.4. Résultats 4 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires utilisent le MPGP chaque fois qu'elles ont des préoccupations

- L'utilisation du dispositif de prévention et de gestion des plaintes passe par plusieurs étapes à savoir : la collecte, le tri, l'enregistrement, le traitement, le suivi et documentation.

6-a/Si oui avez-vous déjà utilisé ce mécanisme pour introduire une plainte ?
(cocher le ou les cases correspondantes)

...

TYPE: "SELECT_MULTIPLE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(13 étaient sans données.)

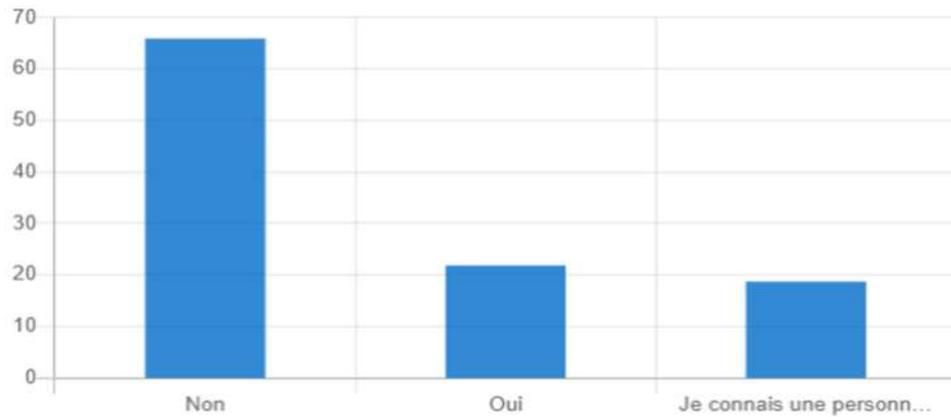


Figure 12: Utilisation du MPGP par les riverains

Valeur	Fréquence	Pourcentage
Il est assez efficace	59	18.44
Passable	35	10.94
Il est très efficace	27	8.44
Peu efficace	11	3.44
Pas du tout efficace	5	1.56

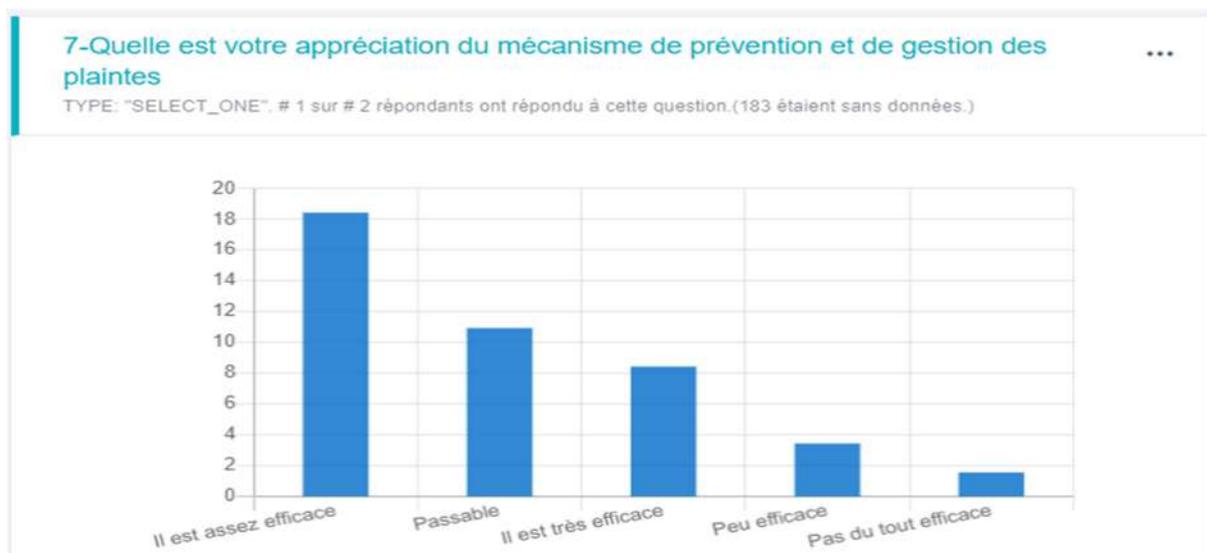


Figure 13 : Efficacité du mécanisme d'après les bénéficiaires

4.4.1. Activité 1 : Collecte, tri et enregistrement des plaintes

30 relais communautaires ont été identifiés avec l'appui des chefs des villages puis formés. Ils avaient pour rôle de collecter toutes les préoccupations des riverains et de les transmettre au RIDEV. Pour ce faire les outils de collecte des plaintes ont été mis à leur disposition (fiches d'enregistrement des plaintes). Les riverains avaient la possibilité d'introduire leurs plaintes à travers plusieurs autres canaux, notamment, les appels téléphoniques (appel gratuit), les chefs de village, les animateurs du RIDEV, et toutes autres voies jugées accessibles. Une fois la plainte transmise au RIDEV, le plaignant recevait un accusé de réception indiquant la date probable pour la réponse.

L'étape suivante du traitement était le tri afin de distinguer les plaintes liées au projet de réhabilitation de la route et les autres.

Les plaintes non éligibles étaient retournées aux plaignants avec des indications pour une bonne orientation. Les plaintes éligibles étaient transmises au comité paritaire de gestion des plaintes composée des représentants de RIDEV, de la Mission de Contrôle et de l'entreprise. Après investigation, des solutions étaient proposées et négociées avec le plaignant.

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 31 octobre 2021, 44 plaintes ont été enregistrées et traitées.

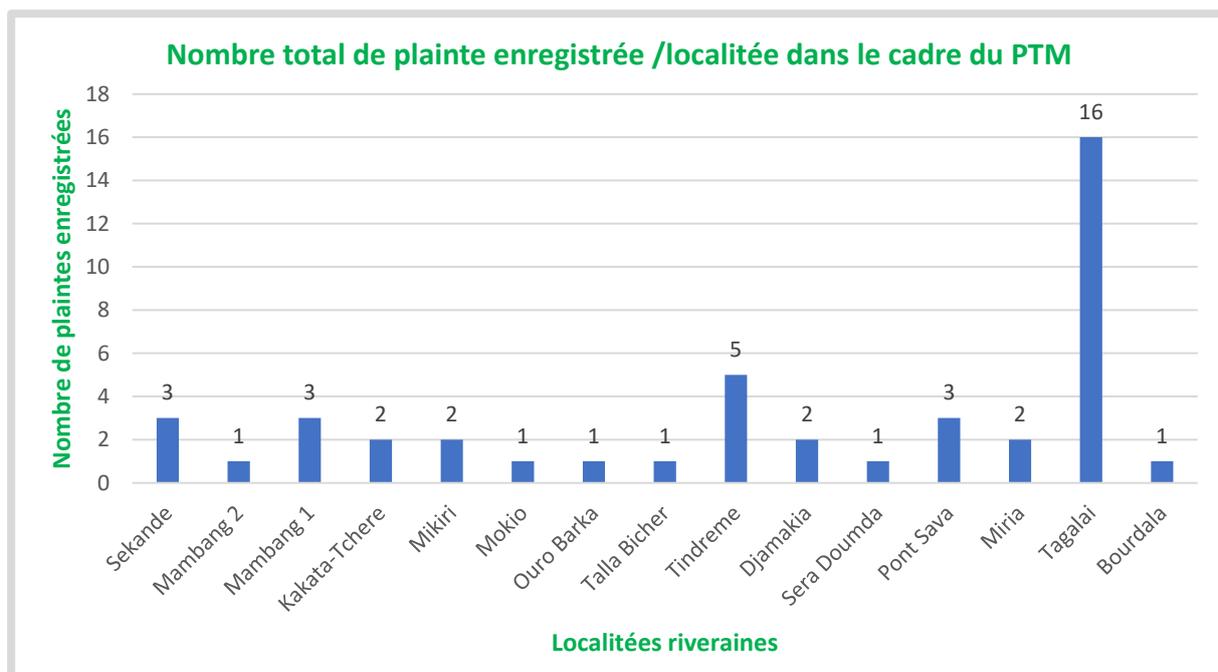


Figure 14 : Répartition des plaintes enregistrées par localités

Il ressort que la majeure partie des plaintes (16) ont été enregistrées à Ouro Tagalai. En effet, la présence de la carrière dans cette localité a entraîné de nombreux dégâts, principalement lors des tirs de mine (la destruction des biens- cases fissurées/écroulés, envahissement des champs par les blocs de pierre qui endommagent les cultures de certains riverains). Cette situation s'est nettement améliorée au fil du temps. Face aux dégâts causés, les concertations entre RIDEV, l'Entreprise, la Mission de contrôle et les représentants des populations ont abouti à l'élaboration d'un plan d'action visant à (i) sensibiliser le personnel de l'entreprise ETEP/SOTCOTCOG sur la nécessité de renforcer les mesures de sécurité avant, pendant et après les tirs de mines, (ii) sensibiliser les populations riveraines sur les dangers liés à la carrière (iii) enregistrer, documenter et gérer toutes les plaintes introduites par les riverains.

Des recommandations ont été formulées à l'endroit des exploitants de la carrière, des riverains et des animateurs du RIDEV au rang desquelles : (i) l'information par écrit des riverains des dates et heures des tris à la carrière ; (ii) leur éducation continue sur les attitudes et pratiques à adopter vis-à-vis de la carrière ;(iii) l'organisation des descentes de compensation pour les cas des plaintes/dommages fondés.

La mise en œuvre de ces recommandations a permis de réduire considérablement les dommages autour de cette carrière et depuis le mois de mars 2021, aucun dégât lié à la carrière n'a été enregistré. En plus des sirènes d'alarme, du déplacement des populations, l'orientation des tirs a été modifiée.

4.4.2. Activité 2 : Traitement, suivi et documentation des plaintes enregistrées

Après enregistrement, les plaintes ont été régulièrement gérées dans les temps impartis ceci de manière gratuite et transparente. Cette gestion se faisait de manière conjointe entre les plaignants, les acteurs locaux (chef du village et relais communautaire) et le comité tripartite (la MDC, le RIDEV et l'entreprise en charge des travaux). Conformément au calendrier du projet les journées de mardi était dédiées aux descentes terrain par les équipes tripartites. Une fois sur le terrain, les observations des différents types d'incidents donnant lieux aux plaintes, les échanges et concertation avec le comité tripartite permettaient de documenter les plaintes et de s'accorder sur son éligibilité. Si éligible, une rencontre entre le plaignant et l'équipe tripartite était organisée afin de trouver un consensus. En fonction des types de plainte, les

méthodes de traitement utilisées étaient soit la négociation, soit la médiation ou encore la conciliation. Une fois la plainte traitée, elle était suivie par les équipes du RIDEV jusqu'à sa clôture définitive et documentée. Il faut noter que la clôture définitive d'une plainte était actée par un PV de clôture signé par les différentes parties prenantes et suivi d'une compensation en nature ou en numéraire.

4.4.3. Activité 3 : Analyse de l'évolution des plaintes dans le cadre du PTM

➤ Plaintes enregistrées

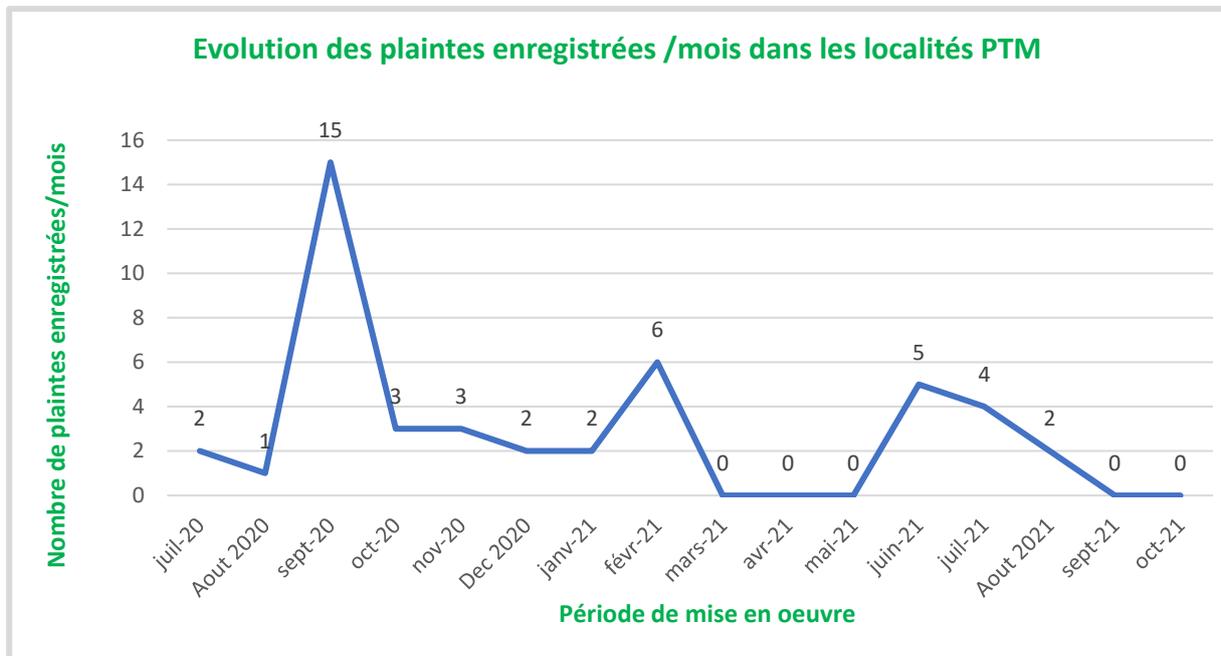


Figure 15: Evolution des plaintes enregistrées pendant la mission

Pendant la période contractuelle, trois temps fort en ce qui concerne l'enregistrement des plaintes ont été identifiés. Il s'agit des mois de septembre 2020, Février et Juin 2021. Ces pics correspondent aux périodes pendant lesquelles les travaux de réhabilitation de la route étaient très intenses avec des activités telles que les terrassements, la production des granulats au niveau des carrières etc...Cependant la multiplication des séances de sensibilisation des riverains et des acteurs du projet a permis de prévenir et de contribuer à la réduction progressive de ces plaintes au fil du temps.

Pendant la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 Octobre 2021, **44 plaintes** ont été enregistrées sur le tronçon Maroua-Mora.

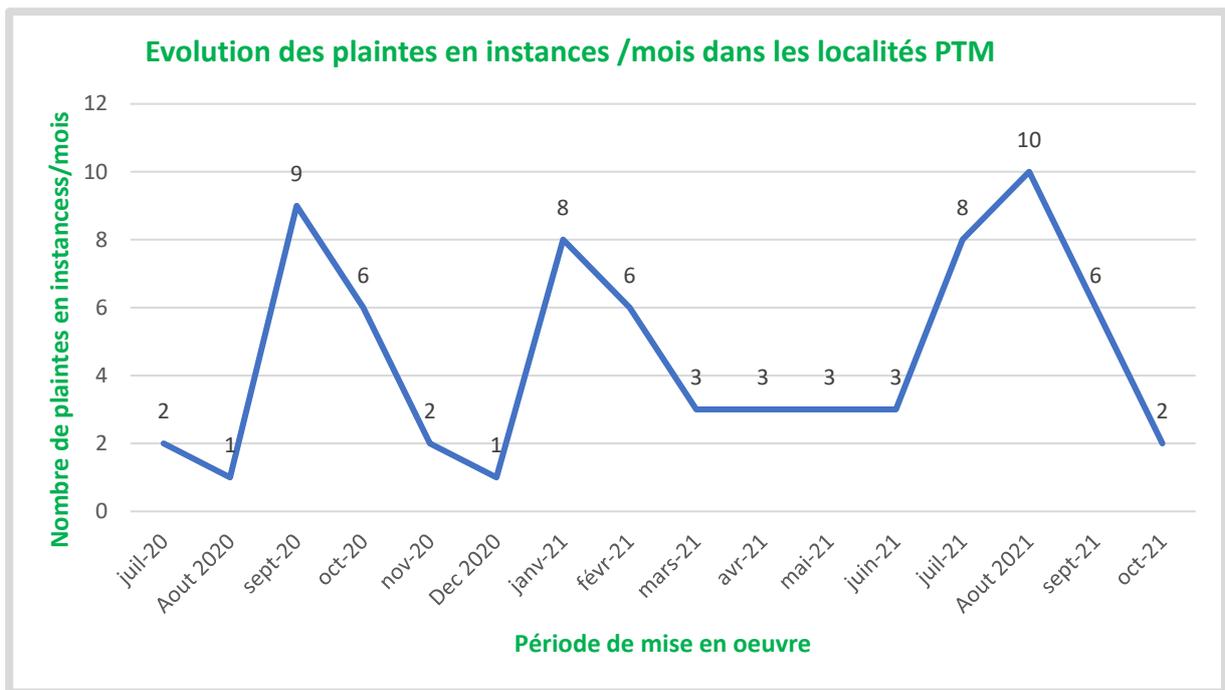


Figure 16: Evolution de la gestion des plaints

La gestion des plaintes constitue un des piliers du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes. La situation idéale était que toute plainte soit gérée et clôturée dans un délai maximum d'un mois. Ce délai n'a été respecté dans aucun cas.

Cette situation est liée à plusieurs facteurs :

- De nombreux riverains n'introduisent la plainte que plusieurs mois après la survenance des faits; ceci rend l'investigation très difficile.
- L'Entreprise en charge des travaux a semblé tout au long du processus vouloir ignorer les plaintes, bien que les faits étaient établis ; cette attitude ne facilitait pas les négociations;
- Dans plusieurs cas, le délai entre la finalisation et l'exécution de la décision consensuelle par l'entreprise était assez long ; l'argument le plus souvent évoqué par l'entreprise était la non-disponibilité des ressources financières.

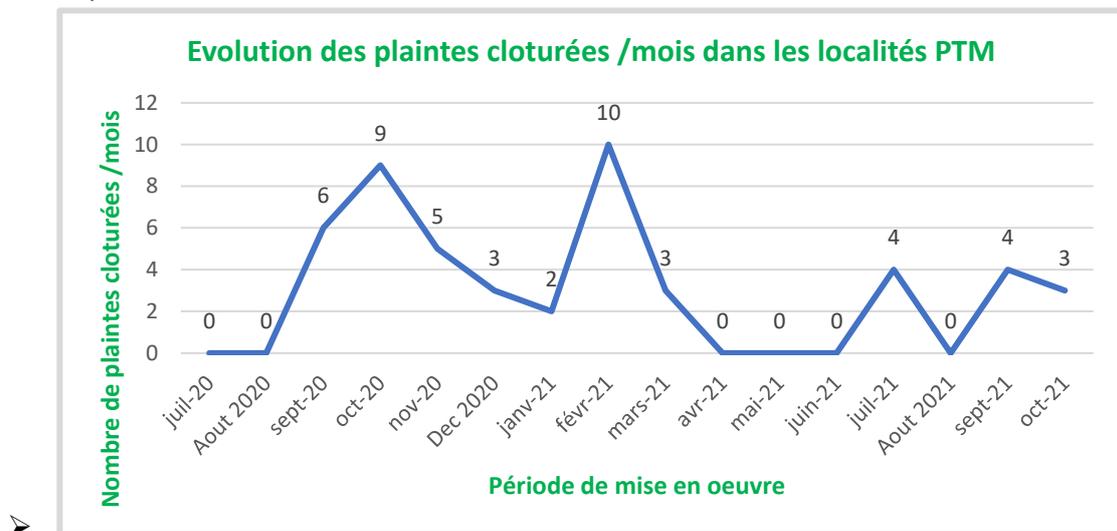


Figure 17 : Evolution des plaintes clôturées / mois dans les localités PTM

Un accent particulier a été mis sur la clôture rapide des plaintes enregistrées pendant la durée du projet. C'est ainsi que les mois de septembre, Octobre et Novembre 2020 ; Février, Juillet et Septembre 2021 ont été capitale. Rendu à la fin de la mission, **44/44 plaintes** ont été clôturées.

Interaction avec les relais communautaires et chefs traditionnels.

Dans le cadre global de la mission, l'ONG RIDEV a mis un accent sur le renforcement de l'ancrage communautaire dans les localités riveraines. Cet ancrage a été rendu possible par l'implication des acteurs locaux (relais communautaires, et les chefs des villages) donc les capacités ont été régulièrement renforcées. La domestication du MPGP (piloté à l'échelle de chaque village par le chef et le relais), sa gratuité, son accessibilité ainsi que la parfaite collaboration avec les animateurs de l'ONG RIDEV à d'avantage rassuré les plaignants.

- Niveau de satisfaction des utilisateurs du MPGP
- Efficacité du mécanisme

Valeur	Fréquence	Pourcentage
Il est assez efficace	59	18.44
Passable	35	10.94
Il est très efficace	27	8.44
Peu efficace	11	3.44
Pas du tout efficace	5	1.56

➤

9-Avez-vous été satisfait de la réponse à votre plainte?

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(232 étaient sans données.)

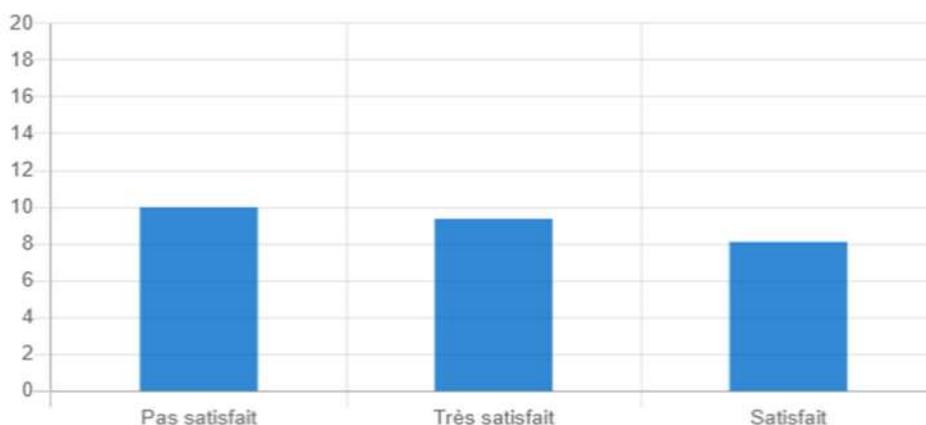


Figure 18 : Satisfaction des bénéficiaires du mécanisme mis en place

Ce graphique montre près de 65% des répondants sont satisfaits ou très satisfaits du mécanisme de gestion des plaintes ; néanmoins, 35% de répondants ne sont pas satisfaits. Ceci est dû au long délai de traitement des plaintes et aux attentes irréalistes de certains plaignants.

Compte tenu des enjeux et des délais de la mission du RIDEV, un accent a été mis pendant la période de prolongation des délais de la mission du RIDEV sur le traitement des plaintes en instance.

En plus de la multiplication des visites de terrain et de l'accélération du processus de clôture des plaintes par le comité tripartite (RIDEV-MDC-Entreprise), un accent a été mis sur la reprise en main de ce mécanisme par les acteurs locaux. Ceci s'est fait par le renforcement continu des capacités de ces acteurs ainsi que leur suivi /accompagnement afin de les rendre autonome pour la gestion performante des plaintes dans leurs localités respectives. Cette approche a permis de passer de 10 plaintes en instance au mois d'Août à 02 plaintes au mois d'Octobre 2021. A la fin de la mission du RIDEV, les dispositions ont été prises par l'entreprise pour que les deux plaintes en instance soient clôturées.

➤ Feedbacks des populations riverains

À la suite des séances de sensibilisation sur la vulgarisation du MPGP, **Mme INNA BABA, âgée de 38 ans environ, divorcée, mère de 03 enfants, gérante d'un restaurant à Mora** a déclaré :

« Il me souvient que vous êtes déjà venu nous sensibiliser sur ce mécanisme il y a juste quelques deux mois, tout au plus. Personnellement, j'ai bien saisi votre message. Et je n'hésiterais pas à saisir Monsieur OUMATE ATEP (Relais communautaire Mora), si j'ai un souci en lien avec les travaux et/ou le personnel du projet ».

Monsieur SOMAKA Abdoulaye, plaignant à **Sékande** avait quant à lui déclaré après la clôture de sa plainte que « Je suis satisfait de la prise en charge et du traitement de ma plainte par le MPGP. Cela n'a pas été difficile d'introduire ma plainte, j'ai reçu plusieurs coups de fil pour venir résoudre mon problème mais je n'étais pas disponible. Aujourd'hui encore j'ai été contacté et je suis venu. Ça s'est bien passé, je voulais juste savoir la suite accordée à ma plainte et c'est fait. Par rapport à mon problème, ça va je suis satisfait ».

Monsieur NOUAIMOU, âgé de 34 ans, jeune marié, apprenti mécanicien à Palar « J'ai plusieurs fois assisté à vos sensibilisations soit en ce lieu, soit à l'esplanade de la chefferie, et j'avoue que j'apprends toujours quelque chose de nouveau à chaque fois. Le Mécanisme dont vous avez parlé, par exemple,

c'est ma deuxième fois de vous écouter à propos ce jour, mais avec cet avantage que désormais je comprends mieux son fonctionnement. Merci à vous ! ».

Mme HAOUA, âgée d'environ 35 ans, enseignante, célibataire et sans enfants. Bourdala « *A un moment donné, les gens pensaient que la reconstruction de la route était terminée, beaucoup se sont alors précipités à ramasser du gravier. Mais, depuis votre sensibilisation menée au mois de Janvier 2021, plus personne de ce village ne s'hasarde encore à poser cet acte ».*

Mme MADELEINE, âgée de 40 ans, ménagère, mariée et mère de 07 enfants. Pont Sava

« Nous avons tous très bien compris les raisons pour lesquelles nous ne devons plus toucher à ce gravier. Moi, personnellement, je n'y avais même jamais touché d'ailleurs ! Cependant, ne vous serait-il pas possible de compenser les efforts de ces quelques femmes, qui se sont déjà donné la peine (par ignorance du caractère nuisible de cette action), de ramasser et entasser ce gravier à certains endroits sur les bas-côtés de la route dans l'optique de le transporter plus tard? ».

M. MALLA Timothée, cultivateur, âgée de 38 ans, marié et père de 04 enfants. Pont Sava « *Nous vous avons suivi avec beaucoup d'attention et bien saisi le message. Mais, une question me taraude toujours l'esprit : cette interdiction concerne-t-elle uniquement le gravier utilisé dans la construction de la nouvelle route ou, englobe-t-elle celui que l'Entreprise a retiré de la couche de fondation de l'ancienne route et abandonné sur les bas-côtés de la route ? »*

M. AMBLA, 57 ans d'âge, cultivateur, marié et père de 09 enfants, Pont Sava « *Quel sort sera réservé aux tas de graviers, issu de l'ancienne route, que certaines de nos femmes ont pris la peine de former de part et d'autre de la route notamment à l'entrée du village ? »*

M. Adamou BOUTCHE, âgé de 28 ans de la localité de Tindremé a affirmé que « *C'est important d'en apprendre davantage sur ce mécanisme, ceci va nous permettre de sensibiliser nos jeunes sur le sujet lors de nos différentes rencontres ».*

M. TCHOUMAKE, âgé de 27 ans toujours de la localité de Tindremé, s'est exclamé en ces mots « *Ce que je retiens de cette réunion c'est le fait que ce mécanisme permet d'anticiper sur les problèmes que pourront rencontrer les populations ».*

Mme GALZAY Fidèle de la localité Doubou Mémé, âgé de 18 ans élève s'est exprimait en ces termes : « *Je trouve que c'est bien de nous sensibiliser nous jeunes, nous avons souvent tendance à nous en prendre à SOTCOCOG directement lorsqu'ils commettent des dégâts, c'est vrai que nous arrivons à nous entendre après mais je pense qu'il faudrait désormais passer par la procédure normale lorsqu'il faut gérer un conflit ».*

Mme. ABEL, de la localité Doubou Mémé âgé de 22 ans, élève a réagi en ces disant que : « *L'entreprise ne nous considère même pas dans le village, ils font les dégâts partout et ne s'excuse jamais, pourquoi ne faites-vous pas les sensibilisations avec eux comme ça nous allons leur poser aussi des questions ».*

M. CHIKAVA, de la localité Doubou Mémé âgé de 57 ans, Pasteur de l'église adventiste du 7eme jour à remercier les équipes du RIDEV en ces mots : « *Merci de nous sensibiliser encore, à mon tour je vais partager votre message avec mes fidèles surtout en ce qui concerne les accidents de la route, vraiment cette situation nous dépasse ici au village, nous allons leur rappeler de rester vigilants lorsque nous empruntons cette route ».*

M. TAWAI de la localité Doubou Mémé, âgé de 32 ans, cultivateur a déclaré que : « *la plupart d'entre nous ici connaissent déjà ce mécanisme, j'ai déjà entendu au village voisin que vous gérer bien les plaintes. La preuve nous vous avons sollicité pour la construction des salles de classe dans notre village et vous avez géré notre doléance. Aujourd'hui nous avons de nouvelles salles de classe et un forage. Donc je fais confiance à ce mécanisme même comme ça prend souvent du temps »*

M. ABDOUL KARIM de la localité de Bourdala, âgé de 43 ans, membre de l'association, marié et père d'enfants s'exprimait en ces mots : « *Je suis fâché par le comportement de l'entreprise, avant d'utiliser ou mettre quoi que ce soit dans le terrain de quelqu'un il faudra qu'ils viennent au moins demander la permission ».*

M. MAHAMAT, de la localité de Bourdala, âgé de 50 ans, Chef de canton a déclaré que « *Au départ c'était très difficile de s'entendre avec les gens de SOTCOCOG, mais grâce à vos sensibilisations la relation entre eux et le village c'est beaucoup amélioré. Nous sommes satisfaits de la manière dont les plaintes sont gérées même comme ça prend un peu du temps.* ».

Mme. ASMAOU, de la localité de Djamakia âgé de 26 ans, cultivatrice a déclaré que : « *Nous vous remercions grandement de ces messages, nous allons les transmettre à nos membres qui n'ont pas pu prendre part à cet échange* ».

4.5. Résultats 5 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires s'impliquent pour assurer la préservation de ce patrimoine.

4.5.1. Activités 1. Organisation des campagnes de sensibilisation des riverains sur la protection et préservation du patrimoine routier

Au fur et à mesure que les travaux de réhabilitation du tronçon routier Maroua-Mora évoluaient, il a été constaté avec regret que les riverains dans certaines localités développaient des mauvaises pratiques. Ces mauvaises pratiques étaient entre autres : (i) le ramassage/soustraction des granulats de la couche de fondation ; (ii) le vol des panneaux de signalisation ; (iii) la protection du patrimoine routier ; et (iv) les comportements à adoptés pendant les travaux.

Plusieurs sessions de sensibilisation ont été organisées à travers les réunions communautaires et les causeries éducatives dans les localités de Frolina, Missinguiléo, Palar, Bourdalla , Mikiri, Ouro Tchédé , Mogordom, Godola, Pont Sava. Ces sessions ciblaient les usagers de la route et les riverains. Les échanges ont porté autour des points suivants :

- Le rappel des règles de sécurité en général pendant les travaux ;
- L'exposé de quelques cas d'accident enregistrés pendant des travaux de construction de cette route ;
- Les gestes de premiers secours à observer lors d'un accident ;
- L'importance des panneaux de signalisation provisoires du chantier et les risques liées à sa vandalisation ;
- Les gestes de sécurité à observer pendant le déroulement des travaux dans leur localité.
- Les risques et les conséquences liés au vol du graviers de la fondation de la route ;
- Les mesures répressives prévues par la réglementation en vigueur ;
- Les comportements à adopter/promouvoir au sein de la communauté pendant et après les travaux.
- Les infractions relatives à la dégradation/destruction du patrimoine routier et les sanctions qui s'y rapportent (la **Loi n°96/07 du 08 avril 1996 portant protection du patrimoine routier**).

Cette dernière mentionne entre autres : « *la destruction volontaire des équipements routiers ; les destructions et/ou dégradations involontaires causées à la route et/ou aux équipements routiers ...* ». Le même texte dispose : « *Sans préjudice des sanctions civiles et/ou pénales conformément à la législation en vigueur, il sera ordonné, en cas de destruction de la route ou de ses équipements, réparation aux frais de l'auteur* »)

Etant en fin de mission, un des objectifs visés par la sensibilisation était de « passer la main » aux différents leaders communautaires (chefs de villages, relais communautaires et associations de jeunes) pour continuer les sensibilisations et la mobilisation communautaire.

2083 personnes ont été directement touchées par ces sessions parmi lesquels 870 femmes



Photo 3 : Aperçu de quelques tas de graviers formés par les populations riveraines en attente d'être transportés vers les domiciles (Pont-Sava)

Tableau 7: Nombre de personnes sensibilisées sur la préservation et protection du patrimoine routier

Date	Thème développé	Localité	Personnes touchées				Nombre total de participants
			Sexe Masculin		Sexe Féminin		
			0 à 17 ans	18 ans et plus	0 à 17 ans	18 ans et plus	
juil-20	Protection et préservation du patrimoine routier	Mogordom	65	0	0	0	65
		Godola	61	0	0	0	61
		Lalawai	32	14	9	0	55
		Miria	21	15	5	2	43
Oct, Nov , et Dec 2020	Sécurité pendant les travaux	Bourdalla	7	28	4	17	56
		Pont Sava	5	20	2	9	36
		Missinguiléo	8	24	8	10	50
		Miria	15	21	2	5	43
		Mikiri	13	20	5	8	46
		Ouro tchede	0	7	0	11	18
		Lalawai	14	32	0	9	55
15/01/2021	Soustraction et soutirage du gravier de la première couche de fondation de la route	Miria, Mikiri,	0	0	0	0	0
		Ouro Tchede	7	716	11	716	1450
		Mora (Massare II)	33	9	9	2	53
09 et 10 Juin 2021	Soustraction des graviers et protection du patrimoine routier	Bourdala et pont Sava	5	21	4	22	52
Total			286	927	59	811	2083

4.6. Résultats 6 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires ont été sensibilisés sur la prévention des VBG/VCE

4.6.1. Activités 1 : Elaboration du document de stratégie VBG/VCE

Afin de mettre en œuvre le mécanisme de prévention/atténuation et réponse aux VBG/VCE dans le cadre du projet PTM, plusieurs activités préalables et études préalables ont été nécessaires. Outre la cartographie des différents fournisseurs de services dans la zone d'intervention ; la cartographie des points chauds et les enquête sur les Connaissances Attitudes et Pratiques (CAP) en matière de VBG auprès des communautés riveraines et acteurs du projet n'étaient pas en reste. Ces études de références ont permis d'établir la situation de référence en matière de VBG/VCE dans les localités riveraines. L'ensemble des données collectées et traitées a permis d'élaborer la stratégie d'intervention VBG/VCE afin d'orienter la mise en œuvre des activités de cette composante afin de répondre aux besoins réels des populations en la matière.

Les enquêtes CAP initiale ont permis d'établir la situation de référence en matière de VBG/VCE dans les localités traversées par le projet. Il en a été de même de la cartographie des points chauds. Menée dans un échantillon de 10 villages, elle s'est faite au moyen d'un questionnaire élaboré à cet effet et ceci de manière aléatoire.

166 personnes (tous sexes confondus) soit 149 riverains et 17 personnels parties prenantes du projet (07 personnels de la MDC ; 05 personnels de ETEP-SOTCOCO ; 05 sous-traitants de l'entreprise SOTCOCO, de l'agence DOBERMAN) ont été ciblées par cette enquête. Sur les 149 riverains enquêtés, on dénombre 80 hommes et 69 femmes. Il ressort de cette étude que :

- Sur le niveau de connaissance en matière des VBG/VCE : le personnel de la MDC avait un bon niveau de compréhension des questions relatives aux VBG. En effet, 100% des personnes enquêtées avait une connaissance avérée sur la notion de VBG et ses différentes typologies. Par contre, chez 20 % d'employé de l'entreprise en charge des travaux interrogés, le niveau global des connaissances reste faible. Il en est de même de ces sous-traitants. Au sein de la communauté, 17 % de personne interrogée ont connaissance des VBG contre 83%. Ils subissent ces actes de violences sans toutefois savoir qu'il s'agit des VBG et que les victimes peuvent dénoncer.
- Sur le plan des attitudes des personnes enquêtées en lien avec les VBG/VCE : Il a été constaté que 100% du personnel de la MDC est plus ouvert et s'exprime aisément sur les questions des VBG contrairement à ceux de l'entreprise en charge des travaux (50%) et de son sous-traitant (25%). Au sein des communautés, les enquêtes CAP ont révélé que 80% des riveraines interrogées ne dénonçaient pas et/ou ne portent pas plaintes contre leurs bourreaux principalement par crainte des représailles (75%) mais aussi par ignorance (60 %) de leurs droits et de l'impact négatif que représentent ces actes de violence.
- A propos des pratiques : Il a été noté que les employés de MDC ont quelques fois été entretenus par le Chef de Mission sur des questions liées aux VBG, lors de certaines réunions internes. Ce dernier aurait même recommandé à tout employé de la MDC qui se sentirait victime de quelque acte de VBG que soit, d'adresser sa plainte au Responsable HSE. Par contre, les employés de SOTCOCO et de son Sous-traitant Doberman interviewés révèlent que les questions de VBG sont très peu abordées au sein de leurs entreprises. En communauté, aucune action visant à prévenir les cas de VBG n'a été perçue. Afin d'atténuer les cas de violence grave, ils procédaient plutôt par dénonciation auprès des chefs traditionnels (71%) et à un arrangement à l'amiable (44%).

4.6.2. Activités 2 : Organisation des séances de sensibilisation des riverains et acteurs du projet en matière de VBG/VCE

Les activités de sensibilisation sur les thématiques VBG et VCE ont été portées par les animateurs du RIDEV avec l'appui des points focaux VBG/VCE. Ces thématiques ont été définies sur la base des enquêtes CAP initialement réalisées. De manière générale, 25 points focaux VBG/VCE ont été identifiés puis formés en la matière et ont pris part aux activités de sensibilisation. Ce qui a permis de renforcer d'avantage l'ancrage communauté entre les équipes du RIDEV et les riverains. Conduite dans les 30 localités riveraines, les méthodes de sensibilisation étaient les sensibilisations de masse, les causeries éducatives et le porte à porte. Les thématiques développées pendant ses sensibilisations étaient :

- le mariage précoce ;
- les grossesses précoces et indésirées ;
- les typologies de VBG, causes, conséquences ;
- l'arbre VBG et la vulgarisation du dispositif des mécanismes de dénonciation des cas de VBG ;
- l'importance des pièces officielles et prévention des VBG ;
- Scolarisation de la jeune fille

- La planification familiale
- la vulgarisation du dispositif VBG et les mécanismes de dénonciation des VBG.

Au total 88 sessions de sensibilisation ont été organisées, ce qui a permis de toucher 3672 personnes parmi lesquelles 2137 femmes.

Les résultats des enquêtes d'évaluation finale du projet faisant ressortir le pourcentage de participation aux sensibilisations sur les VBG/VCE est consigné dans le tableau ci-contre.

Tableau 8: Pourcentage de participation aux sensibilisations sur les VBG/VCE

Catégorie	Pourcentage prévu	Pourcentage réalisé
Hommes	40%	23,17%
Femmes	40%	37,45%
Jeunes garçons	10%	20,62%
Jeunes filles	10%	18,74%

La participation des hommes aux sensibilisations sur les Violences Basées sur le Genre et les Violences contre les enfants est en deçà des résultats attendus. La tradition est forte dans la région ; selon les coutumes locales, « la place de la femme est à la cuisine » ; l'homme a tous les droits et peut disposer de son épouse comme il le veut. Pendant la mise en œuvre des activités, il est apparu que de plus en plus d'hommes sont sensibles à la problématique des Violences Basées sur le Genre et les Violences Contre les enfants. Plusieurs chefs de village ont soutenu et encouragé les sensibilisations.

Au terme de la mise en œuvre des activités VBG/VCE, RIDEV a mené une enquête auprès d'un échantillon de personnes

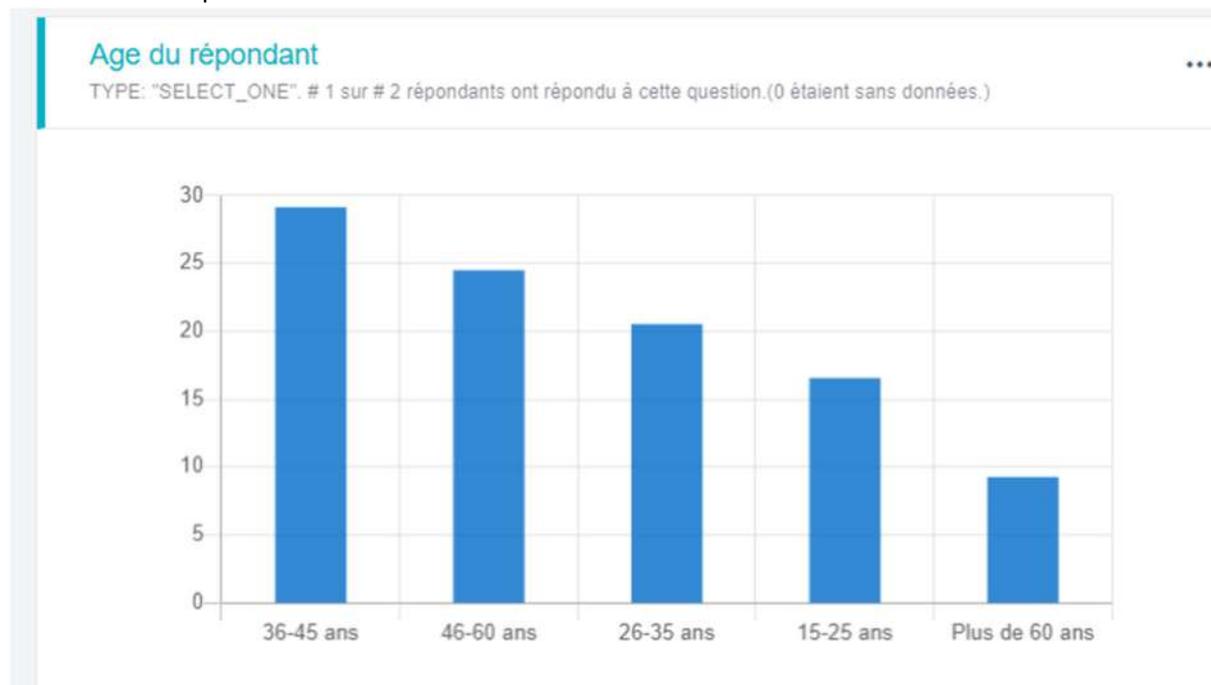


Figure 19 : Nombre de participants aux sensibilisation VBG par sexe et par tranche d'âge

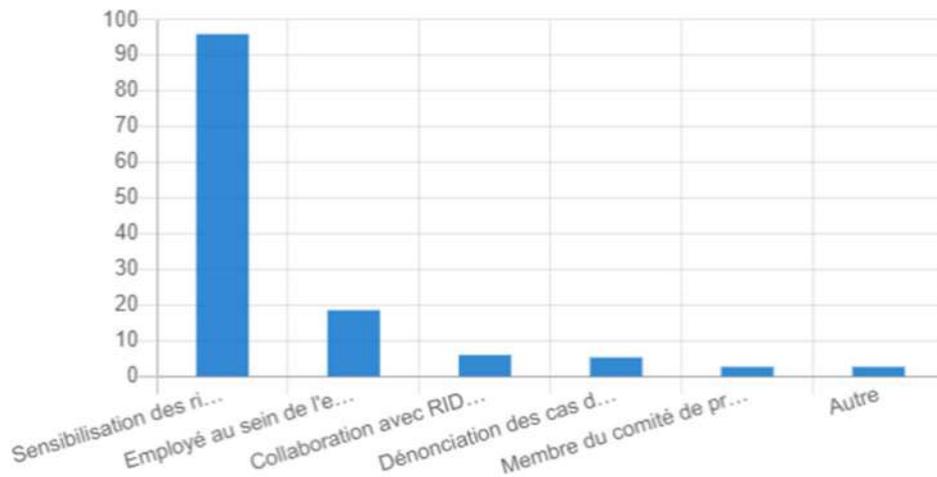


Figure 20 : Implication des riverains dans les activités du Projet de réhabilitation de la route

Sur les 151 personnes interrogées, 145 soit 73% ont participé activement à la sensibilisation de leurs pairs sur les VBG/VCE et 8 riverains soit 04,02% ont contribué en dénonçant des cas de VBG/VCE.

Q-3 Aujourd'hui, grâce aux activités du projet auxquelles vous avez participé, êtes-vous déjà informé sur les questions des VBG ?

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)

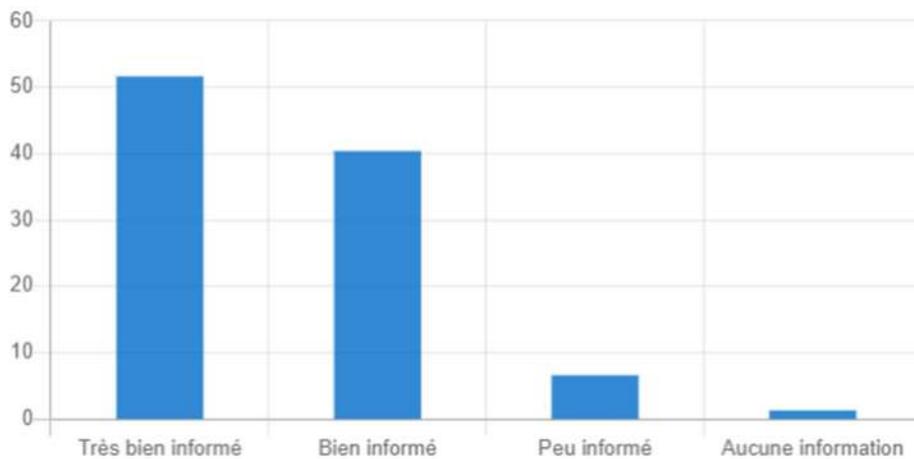


Figure 21 : Niveau information des riverains en matière des VBG

Valeur	Fréquence	Pourcentage
Très bien informé	78	51.66
Bien informé	61	40.4
Peu informé	10	6.62
Aucune information	2	1.32

Q 7. Quelle est votre avis sur la question des VBG/VCE ?

TYPE: "SELECT_MULTIPLE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question. (0 étaient sans données.)

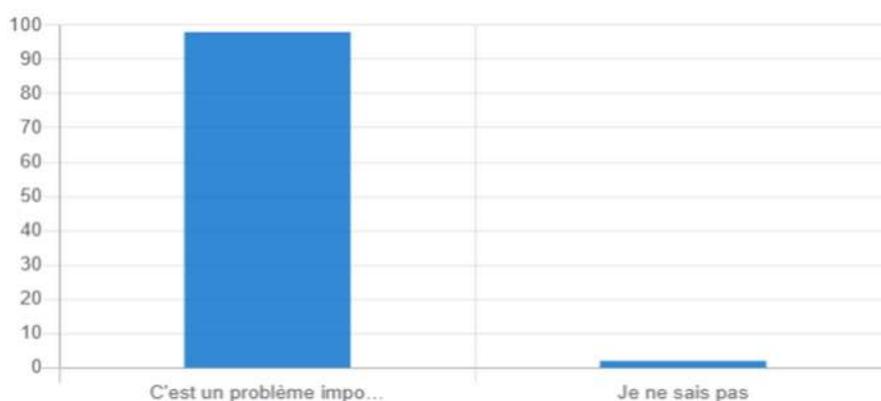


Figure 22 : Avis des répondants sur la problématique des VBG/VCE

Il est très intéressant de constater que la très grande majorité des répondants considère que les VBG/VCE constituent un problème important. C'est une évolution importante car certaines pesanteurs socio-culturelles dans la région de la mission constituaient un obstacle pour la promotion des droits de la femme. Il y a une prise de conscience de la communauté sur la nécessité d'agir pour protéger et promouvoir les droits de la femme.

Q 8-Parmi les violences ci-après, laquelle à votre avis est la plus grave ?

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)

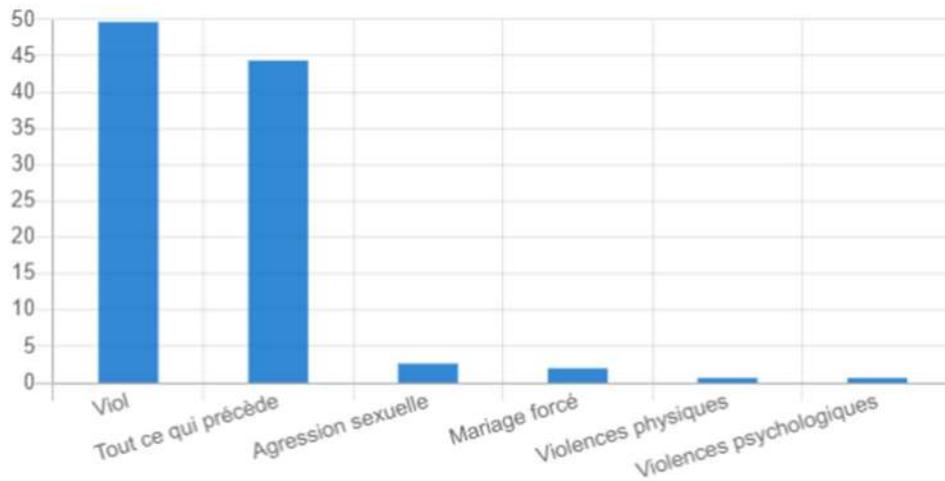


Figure 23 : Avis des répondants sur la gravité des types de VBG/VCE

Bien que les communautés considèrent les VBG/VCE comme un sujet important, il est surprenant que constater que pour les répondants à l'enquête, les agressions sexuelles, les violences physiques, les mariages forcés ne constituent pas des VBG graves. Le poids des us et coutumes est encore important.

Q 9- Pouvez-vous dire parmi les cas suivants ceux qui correspondent aux VBG/VCE ? (cocher la ou les cases correspondantes)

TYPE: "SELECT_MULTIPLE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)

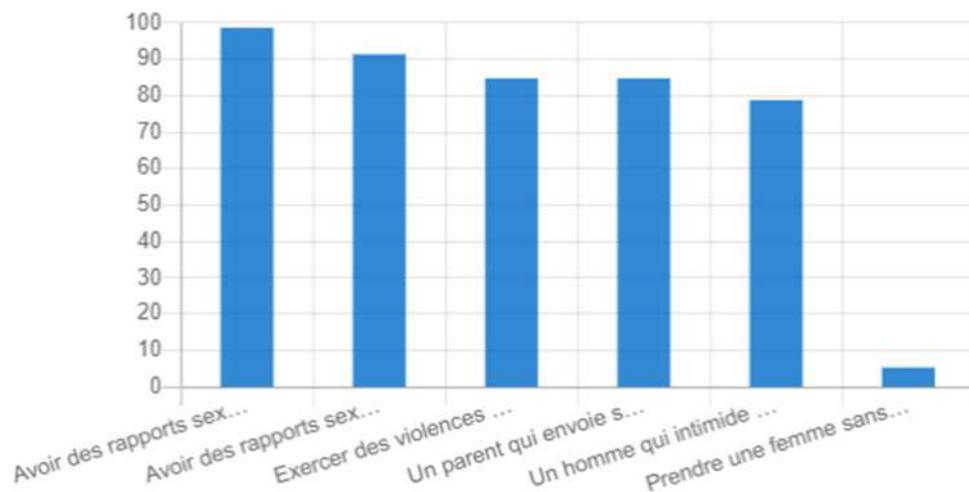


Figure 24 : Identification des cas de VBG/VCE d'après les répondants

Les réponses à cette question confirment en quelque sorte celles à la question précédente. 5,3% de répondants estiment que prendre une femme sans payer la dot n'est pas une VBG. Cette réponse peut être nuancée, car la question de la dot fait intervenir plusieurs autres paramètres.

4.7. Résultats 7 : A la fin du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora, les bénéficiaires Tous les cas de VBG/VCE ont été reportés, enregistrés et prise en charge

4.7.1. Activités 1 : Monitoring et identification des cas par les survivantes

Rendu à la fin de la mission, 17 cas de VBG ont été enregistrés depuis le début de la mise en œuvre du dispositif VBG. Tous ces cas ont été clôturés. La base de données ci-dessous documente l'ensemble de ces incidents VBG.

4.7.2. Activités 2 : Enregistrement et documentation des cas conformément aux normes

Dans le but d'assurer aux survivants l'accès à des soins holistiques par le biais d'un protocole d'intervention d'accès aux services et l'orientation vers les structures compétentes, 17 cas de VBG et VCE ont été enregistrés et gérés au 31 Octobre 2021. A travers le système de monitoring mis en place de concert avec les points focaux VBG et les leaders communautaires, les cas identifiés étaient régulièrement enregistrés et documentés puis pris en charge dans 7 salles d'écoute identifiées et acquis auprès des formations sanitaires des localités riveraines.

La figure ci-contre présente les différents cas de VBG/VCE enregistrés par type dans les localités riveraines au 31 Octobre 2021.

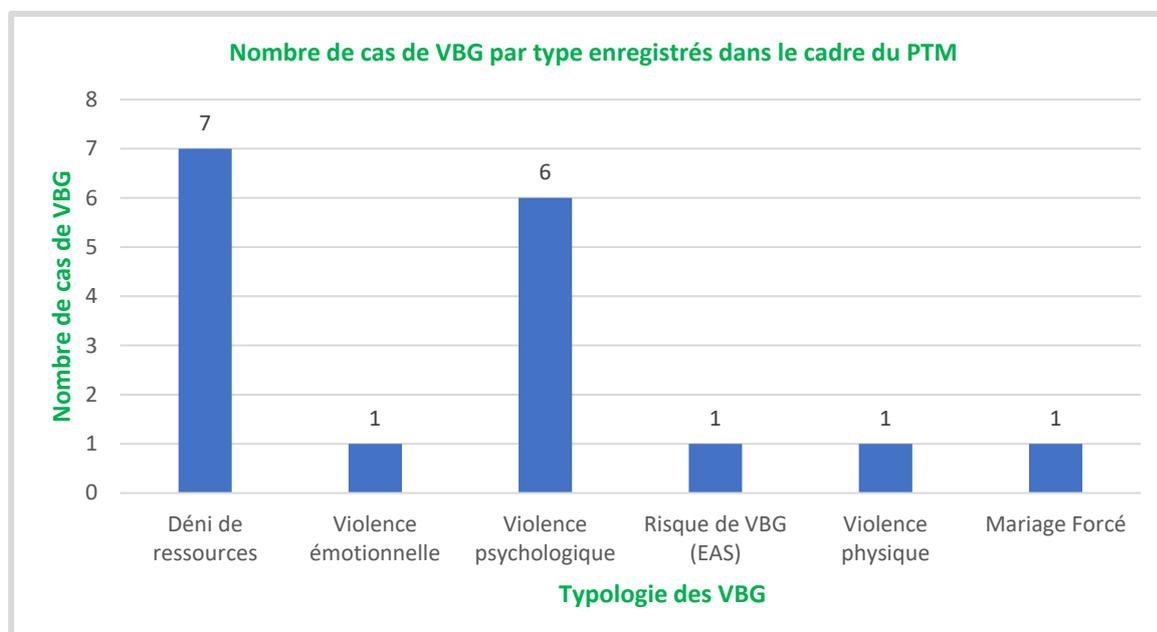


Figure 25: Nombre de cas de VBG par type enregistrés dans le cadre du PTM

4.7.3. Activités 3 : Prise en charge selon le choix des survivantes

Un dispositif d'atténuation et de prévention a été mis en place par le RIDEV. Ce dispositif a permis durant le projet une prise en charge médicale (écoute active et référencement aux autres partenaires à l'instar de MSF) ; le soutien psychosocial (counseling, psychoéducation, thérapie de couple) ; les sensibilisations sur les thématiques VBG/VCE ; et le soutien socioéconomique (référencement auprès des autres partenaires tel que ALVF).

Les visites à domicile ont permis de suivre régulièrement et d'accompagner les survivants (es). Il en est de même des rencontres avec les autres partenaires notamment MSF, ALVF et ALDEPA.

L'un des principaux défis relatifs aux Violences Basées sur le genre et Violences contre les enfants est celui de la « libération de la parole ». De nombreuses victimes préfèrent garder le silence de peur des représailles de leur bourreau ou encore du regard de la communauté. Les Points focaux genre recrutés par RIDEV ont été d'un apport remarquable pour rassurer les victimes. Une autre contrainte est liée à l'attitude de certains membres de la communauté qui préfèrent protéger les bourreaux.

- La figure ci-contre présente le nombre de cas de VBG enregistrés par localités riveraines.

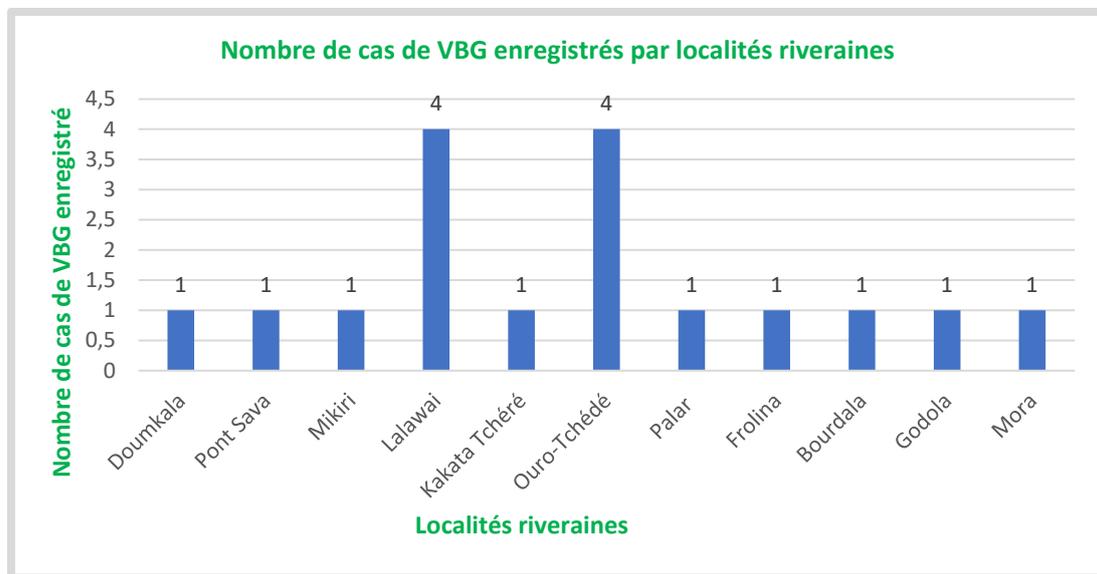


Figure 26 : Nombre de cas de VBG enregistrés dans le cadre du PTM

La cartographie des « points chauds » conduite au début du projet a permis d'identifier des endroits, des lieux, sur le tronçon Maroua - Mora, où le risque de la survenance des actes de VBG était élevé. Il s'agissait des lieux à forte concentration/fréquentation, des alentours des bases vies, et des alentours des carrières. A cet effet les endroits fortement attractives, de réjouissance tel que le Carrefour Frolina, de Sekande, Godola, Tagalai, de Lalawai, de Makalingai et du quartier total a Mora avaient été pressenti. Rendu à la fin des interventions, il ressort clairement de cette figure après analyse que le plus grand nombre de cas de VBG (04 au total /localité) ont été enregistrés à Lalawai et Ouro Tchédé (zone urbaine). Les autres localités n'étant pas en reste même si elles n'étaient pas pressenties dès le départ comme zones à risque.

Q 11- Pensez-vous que les employés du projet de réhabilitation de la route respectaient les consignes visant à prévenir les VBG

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)

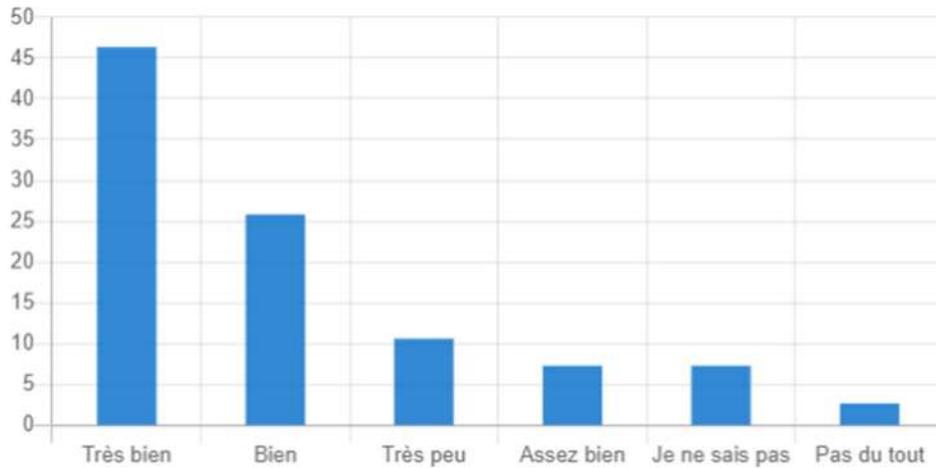


Figure 27 : Avis des riverains quant au respect des consignes VBG/VCE par les équipes en charge des travaux

Il est intéressant de constater que selon les participants à l'enquête de satisfaction, les employés du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora respectaient les consignes visant à prévenir les VBG/VCE. Ce résultat est le fruit des sensibilisations fréquentes. De plus, tout le personnel du projet a signé le code de conduite VBG/VCE.

Q 14- A votre avis, lutter contre les violences basées sur le genre est de la responsabilité de :

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)

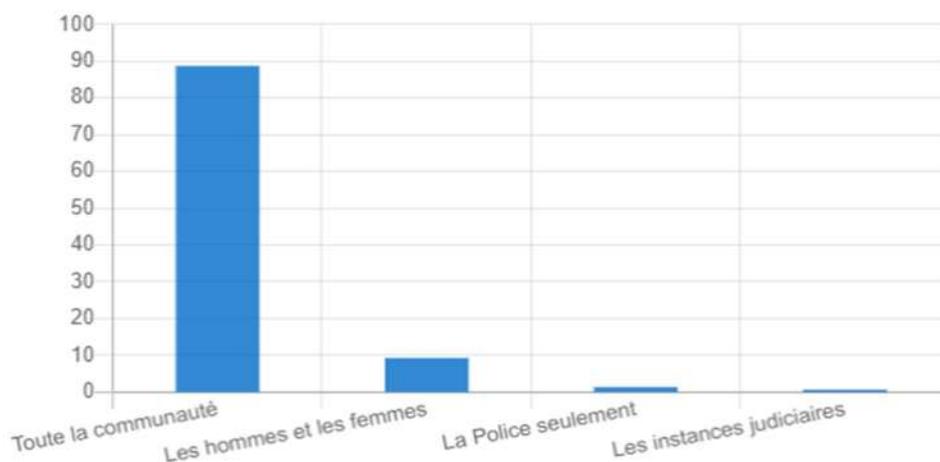


Figure 28: Personnes en charge de la lutte contre les VBG/VCE d'après les bénéficiaires interviewés

Les communautés le long de l'axe Maroua-Mora ont bien compris que la prévention et la lutte contre les VBG/VCE est de leur responsabilité.

Q 15- Grâce aux activités du projet, avez-vous fait quelque chose pour contribuer à la prévention des violences basées sur le genre dans votre milieu ?

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)

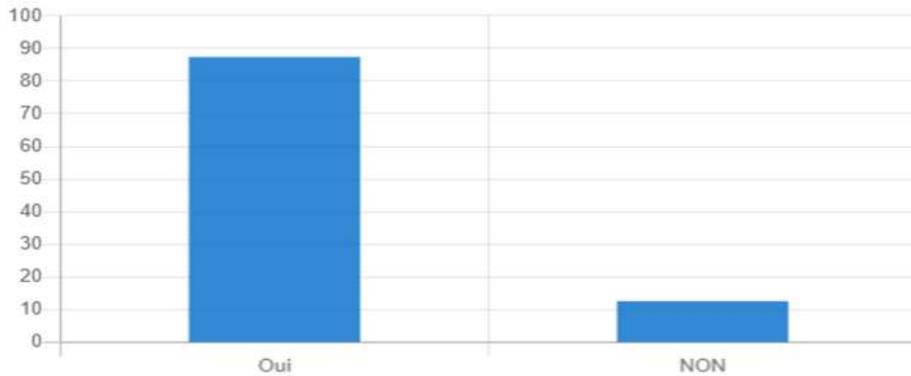
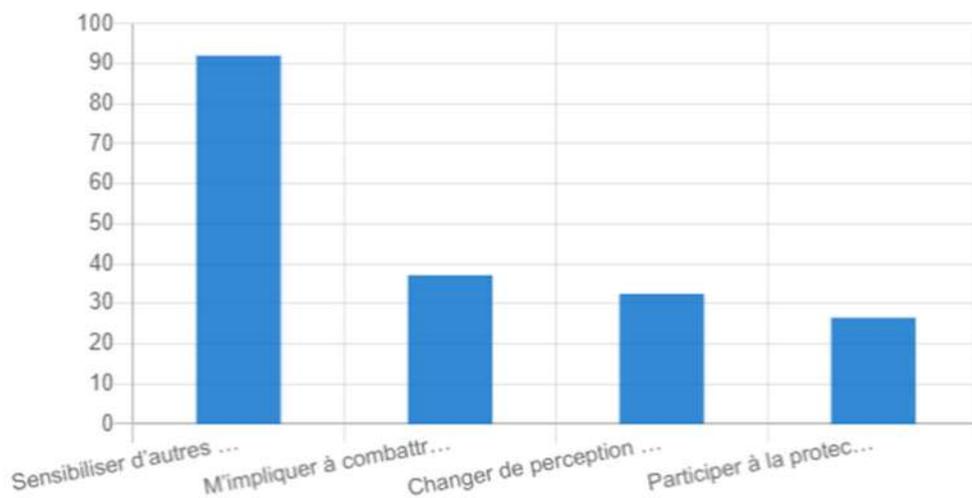


Figure 29 : Initiative Communautaire visant à prévenir les VBG

On note une volonté manifeste des communautés à œuvrer pour prévenir les VBG/VCE.

Q 16- A quelle action le projet vous a-t-il incité après avoir participé aux activités VBG ?

TYPE: "SELECT_MULTIPLE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)



Valeur	Fréquence	Pourcentage
Sensibiliser d'autres ...	139	92.05
M'impliquer à combattr...	56	37.09
Changer de perception ...	49	32.45
Participer à la protec...	40	26.49

Figure 30 : Action du projet ayant suscité l'implication des riverains dans la prévention des VBG

Il est remarquable de constater que 49% des répondants considèrent le changement de perception comme une action à mettre en œuvre pour contribuer à la prévention des VBG/VCE.

Q 17- Grâce aux activités du projet, avez-vous observé un changement positif (vécu) dans votre localité en ce qui concerne la prévention des violences basées sur le genre ...

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question.(0 étaient sans données.)

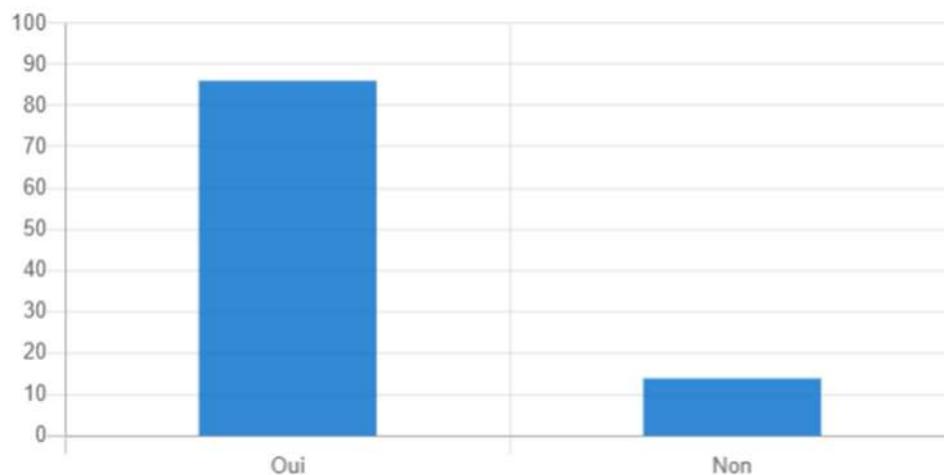


Figure 31 : Nombre de bénéficiaires ayant observé les changements positifs en matière des VBG/VCE dans leurs localités

Q 18- Durant les 06 derniers mois passés, comment appréciez-vous l'engagement des hommes dans les questions de préventions et de lutte contre les VBG dans votre localité ?

TYPE: "SELECT_ONE". # 1 sur # 2 répondants ont répondu à cette question. (0 étaient sans données.)

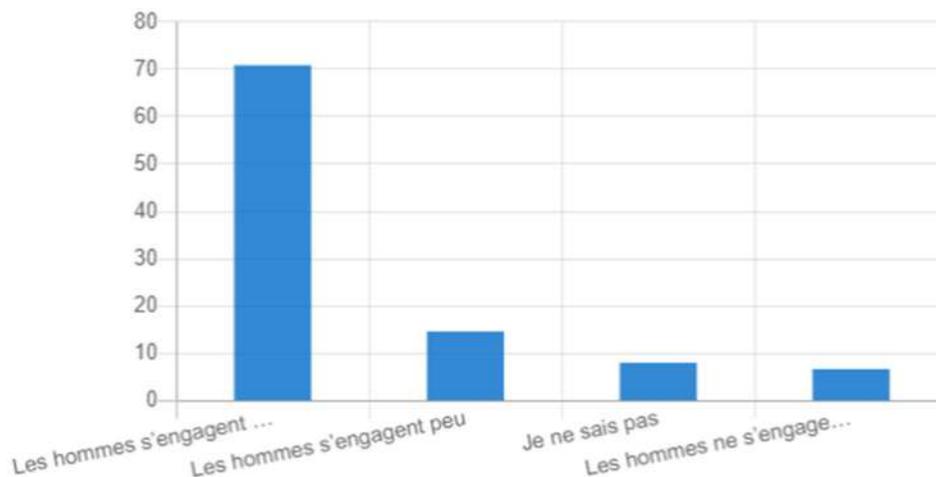


Figure 32 : Niveau engagement des hommes dans la lutte contre les VBG/VCE

Les hommes s'engagent de plus en plus dans la prévention des VBG/VCE. Plus de 70% de répondants estiment que les hommes s'engagent plus dans la lutte contre les VBG/VCE

4.7.4. . Activités 4 : Gestion des plaintes VCE : Cas de protection de l'enfant à Ouro Barka et Mokio

02 cas de protection de l'enfant (scolarisation des enfants) ont été rapportés aux cadres sociaux du RIDEV dans les localités d'Ouro Barka et Mokio.

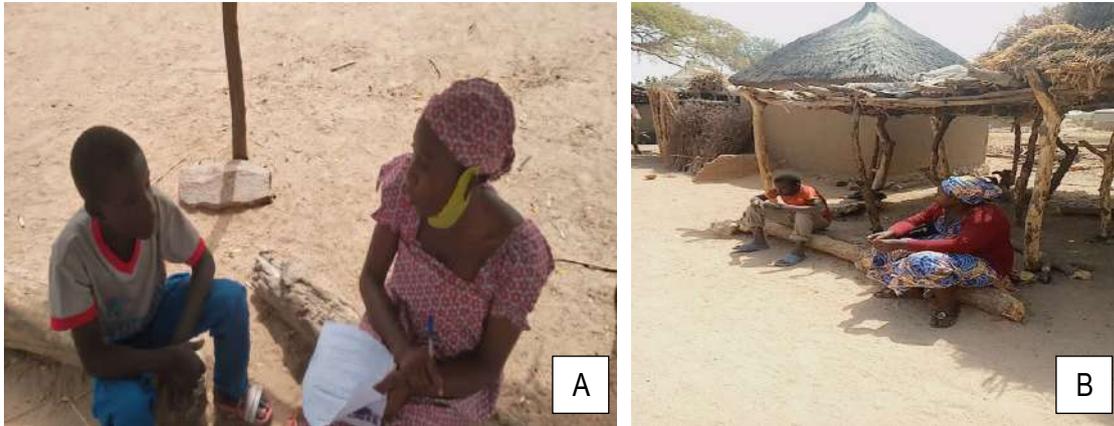
A Ouro Barka, pendant les sensibilisations, une participante (la maman du garçon) s'est exclamée en ces termes : « *J'ai payé les frais d'inscription de mon garçon de 13 ans qui fait CM2 plus les frais d'entrée en 6^e et le CEP, il refuse d'aller à l'école s'il te plait pouvez-vous causer avec lui afin qu'il reprenne la route de l'école. Il est à la maison* » **Madame OURDIMA 45 ans Ouro-Barka.**

À la suite de cette sollicitation, un counseling avait été effectué ce jour, afin d'emmener le jeune garçon à reprendre avec ses études. Force a été de constater lors d'une nouvelle visite à domicile le 04 mars 2021, que le jeune garçon avait repris avec ses études. Ainsi l'équipe du RIDEV a également sensibilisé la famille de l'écolier sur l'importance de l'éducation et le suivi des enfants par les membres de la famille.

A Mokio, toujours pendant les sensibilisations, un garçon de 12 ans, s'était rapproché des membres de l'équipe en disant : « *je veux aller à l'école mais mon père refuse de m'y amener. J'aimerais que vous le rencontriez pour lui demander de m'envoyer à l'école comme les enfants de mon âge* ».

Suite à ces propos, une visite a été organisée le 09 mars 2021 au domicile de ses parents. L'objectif était de rencontrer son papa afin de lui parler des bienfaits de la scolarisation, notamment dans le contexte actuel de mondialisation et mutations sociales. Bien que ce dernier fût absent, le garçon nous avait confirmé qu'il avait repris le chemin de l'école. Il a été inscrit à l'école publique de Ftak ; et il avait affirmé

que : « Après votre passage, lorsque mon père est rentré, je lui ai dit que les gens qui travaillent la route là sont passés dans les ménages faire des sensibilisations, ils ont demandé que tu m'envoies à l'école, ils ont dit qu'ils reviendront te voir parce que je leur ai dit que je veux aller à l'école ».



Photos 4: Ecoute active à Mokio (A) et counseling à Ouro barka (B)

- Feedbacks des populations riveraines

Les sensibilisations éveillent les consciences et instruisent les riverains en matière de VBG/VCE :

A la suite des multiples sensibilisations, les populations riveraines se sont rendu compte que les enfants, femmes et hommes subissaient les actes de violence au quotidien sans toutefois le savoir. A l'instar de madame **AISSATOU ALIOUM** habitante de la localité de Mora qui avait déclaré à la suite d'une séance de sensibilisation que : « *Il y'a une fille de 13 ans mère de bébé qui est morte ici, quand nous voyons tous ces conséquences nous comprenons que vous avez raison le mariage précoce ou forcé n'est pas bon* ». Monsieur **OUMATE BOUKAR, âgé de 45 ans, commerçant, marié et père de 07 enfants** habitant de la localité de Makalingaï avait affirmé que : « *Grâce à vos explications, je comprends, désormais, ce qu'est une VBG. J'avais toujours pensé qu'elle n'intéressait que les femmes et les jeunes filles et, ne concernait que les violences physiques* ». Ainsi il ressort que les femmes de cette localité connaissent les VBG/VCE et leurs conséquences mais ne savaient pas qu'elles avaient le droit de dénoncer. Désormais elles savent qu'il existe un dispositif de gestion des VBG/VCE mis sur pieds dans le cadre du projet et des structures compétentes en la matière et qu'elles sont protégées par la loi.

Les sensibilisations amènent progressivement les populations à prévenir et à atténuer les VBG/VCE :

Grâce aux activités de sensibilisation, les riverains agissent pour prévenir les violences basées sur le genre dans leurs communautés. C'est le cas par exemple de monsieur **MANA** habitant de la localité de Mokio qui déclare pendant les échanges que : « *grâce à vos sensibilisations j'ai empêché le mariage précoce de ma nièce NENE âgé de 15 ans et en classe de 5^e* ».

Dans la même lancée, les membres du GIC Glamti de Mambang ont déclaré qu'en leur qualité de promoteur du développement de leur village, ils ne doivent plus forcer les filles à aller en mariage et n'accepterons plus qu'on organise des mariages précoces sous leurs yeux et même au-delà de leur village. Car elles sauront désormais quoi dire pour bannir de telle atrocité.

Les sensibilisations stimulent les dénonciations des cas de VBG/VCE : Plusieurs femmes ignoraient les questions de VBG et VCE avant l'arrivée des travailleurs sociaux du RIDEV. Après plusieurs séances d'éducation et de sensibilisation sur ces questions, elles ont fini par réaliser que ces violences avaient

d'énormes conséquences sur les populations autour d'elles. Raison pour laquelle elles se sont engagées à dénoncer tous les cas suspects à travers cette déclaration de **FATOUMATA habitante de Godola âgé d'environ 40 ans, commerçante, mariée et mère de plusieurs enfants**, « *Jusqu'à ce jour, nous ne connaissions pas les VBG et ne savions même pas qu'il y a une organisation qui s'occupe de ce type de problème. Dorénavant, nous veillerons à ce que tous les éventuels cas vous soient signalés grâce à Madame Maïmouna (point focal genre) ».*

De plus après une séance de sensibilisation à Mokio et à Ouro Barka, 02 cas de protection de l'enfant (scolarisation des enfants) ont été rapportés aux cadres sociaux du RIDEV. C'est le cas d'une part de **madame OURDIMA 45 ans, à Ouro-Barka qui déclarait en ces termes** « *J'ai payé les frais d'inscription de mon garçon âgé de 13 ans qui fait CM2 plus les frais de concours d'entrée en 6^e et le CEP, il refuse d'aller à l'école s'il te plaît si tu peux causer avec lui afin qu'il reprenne la route de l'école. Il est à la maison ».* Suite à cette sollicitation, un counseling avait été effectué, afin d'emmener le jeune garçon à reprendre les études. Force a été de constater lors d'une nouvelle visite à domicile le 04 mars 2021, que le jeune garçon avait repris les études. Ainsi l'équipe du RIDEV a également sensibilisé la famille de l'écolier sur l'importance de l'éducation et le suivi des enfants par les membres de la famille.

D'autre part un garçon **âgé de 12 ans, le nommé Alioum habitant de Mokio** s'était rapproché des travailleurs sociaux du RIDEV en disant : « *je veux aller à l'école mais mon père refuse de m'y amener. J'aimerais que vous le rencontriez pour lui demander de m'envoyer à l'école comme les enfants de mon âge ».* A la suite à ces propos, une visite a été organisée le 09 mars 2021 au domicile de ces parents. L'objectif était de rencontrer son papa afin de lui parler des bienfaits de la scolarisation, notamment dans le contexte actuel de mondialisation et mutations sociales. Bien que ce dernier fût absent, le garçon nous avait confirmé qu'il avait repris le chemin de l'école. Il a été inscrit à l'école publique de Ftak et il avait affirmé qu' : « *Après votre passage, lorsque mon père est rentré, je lui ai dit que les gens qui travaillent la route là sont passés dans les ménages faire des sensibilisations, ils ont demandé que tu m'envoies à l'école, ils ont dit qu'ils reviendront te voir parce que je leur ai dit que je ne parlais pas à l'école ».*

Les populations et les associations communautaires sollicitent d'avantage le RIDEV pour les sensibiliser : De manière générale, les séances de sensibilisation sur les thématiques VBG/VCE ce sont bien déroulées et débouchaient sur d'autres sensibilisations comme l'affirmait madame **IVETTE 46 ans du GIC KOUDOUMALAOU de la localité de Ouro Barka** :« *Revenez de temps en temps s'il vous plaît et causez avec nos jeunes filles et garçons car vos conseils sont d'une très grande utilité pour l'éducation de ces derniers. Nous seuls les parents ne peuvent pas ».* Le chef du village de **Mokio** allant dans le même sens a invité l'équipe du RIDEV en ses termes « *j'aimerais qu'on organise une grande sensibilisation sur les VBG dans ma cour car je veux inviter les chefs des quartiers du village ».* Je souhaiterais que toute ma communauté soit informée des VBG ». Il en était de même pour madame **FADIMATOU, 40 ans d'âge environ, ménagère, mariée et mère de 05 enfants, de Makalingai** qui affirmait : « *Vous devez encore revenir pour une autre séance sur ces sujets. Tout le monde a besoin d'être sensibilisé ».*

Aussi, certains participants aux sessions de sensibilisation exhortaient les équipes opérationnelles du RIDEV de sensibiliser également leur groupe d'appartenance communautaire. C'est le cas par exemple de madame **OUMAROU LAWAN membre du GIC GLAMTI de Mambang 2** qui avait invité les cadres sociaux du RIDEV à sensibiliser les femmes de son GIC en ces terme « *je trouve le thème très intéressant pour les membres de mon GIC ».*

4.8. Résultats 8 : Appropriation des ouvrages connexes réalisés dans le cadre du projet par les communautés riveraines

4.8.1. Activités 1 : Accompagnement des communautés à l'effet de pérenniser les infrastructures sociales réalisées dans le cadre du projet

Parallèlement aux travaux de réhabilitation de la route, les infrastructures sociales de base ont été également construites au sein des communautés. Il s'agit notamment des forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH). Afin de renforcer la gestion communautaire de ces ouvrages, maillon essentiel pour la pérennisation, le RIDEV a entrepris les actions de structuration, formation et accompagnement des communautés autour de 13 points d'eau nouvellement construits (03 dans la Commune de Meri ; 03 dans la commune de Mora et 07 dans la commune de Tokombére). Au total 13 comités de gestion de points d'eau (CGPE) ont été mis sur pieds et ont été régulièrement suivi.

Ainsi chaque CGPE est composé de 7 membres (01 président, 01 secrétaire, 01 commissaires aux comptes, 01 trésorier, 01 fontainier et 02 responsable d'hygiène ou hygiénistes) élus de manière libre et transparente par la communauté en présence des leaders communautaires, du point focal EHA de la commune et des animateurs du RIDEV.

Un accent a été mis sur le suivi accompagnement des membres de ces CGPEs à l'effet d'améliorer la gestion communautaire de leurs ouvrages. Ceci s'est fait à travers l'organisation de l'hygiène et propreté autour des points d'eau, la poursuite des activités de recensement et sensibilisation des usagers, la reconstitution des anti boubiers et les cotisations.

- Organisation de l'hygiène et propreté autour des points d'eau

Une fois les comités mis sur place, un plan d'action est élaboré. Les hygiénistes le plus souvent les relais ont davantage organisé la vie communautaire autour de leurs points d'eau respectifs. C'est ainsi qu'au cours de ce mois dans 07 localités bénéficiaires (Mokio école publique et hôpital, Mambang 2 chefferie, Tcheré chefferie, Seradoumda école publique, Doubou Palbara carrefour, Pont Sava école publique et Fatck école publique) un programme de nettoyage par secteur a été élaboré et se met progressivement en place.

- Recensement et sensibilisation des usagers

Dans chaque village, les secrétaires des CGPEs ont pour rôle principal de recenser les différents usagers. Il est assisté par d'autres membres notamment les hygiénistes. Toutefois les acteurs locaux (membres des associations, les relais communautaires, les membres des comités de gestion des points d'eau ainsi que les chefs des villages) se sont engagés à œuvrer pour leurs points d'eau. Ainsi chaque en longueur de journée sensibilise les usagers sur bonnes pratiques en matière d'eau (se déchausser avec d'accéder au point d'eau, ne pas jouer avec le bras de la pompe, ne pas s'asseoir sur le muret de protection). En ces terme **Mlle TASSI LYDIE, 18 ans, célibataire** : a déclaré que « *Dimanche dernier (le 17 Octobre 2021), à la sortie de l'Eglise, le chef a rassemblé beaucoup de gens ici pour nous parler de l'hygiène et la salubrité autour de ce point d'eau. Pendant une vingtaine de minute environ, Mme LADI, M. SOUBIANE et M. MOISE nous ont demandé de veiller au maintien d'un environnement sain autour de notre forage pour notre bonne santé. Le chef était présent à cette rencontre* ».



Photos 5 : initiatives communautaires préservant leurs points d'eau à Seradoumda et Mambang

- Reconstitution des anti bourbiers autour des points d'eau

Dans plusieurs localités, les usagers se sont organisés. Pour se rendre au point d'eau chacun est prémuni d'un petit paquet de gravier qui est progressivement déposé autour du muret de protection de l'ouvrage. A terme il servira d'anti bourbier ceci afin de limiter les eaux stagnantes autour du forage et partant préservé la qualité de l'eau souterraine.

- Suivi des cotisations à l'effet d'anticiper sur les éventuels pannes

Une fois mis sur pied, chaque CGPE s'organise pour les réunions et le suivi des cotisations. Ces réunions ont une fréquence mensuelle ou trimestrielle.

Au cours du mois force a été de constaté que conformément aux plans d'action propre aux comités, certains avaient déjà tenu leurs assemblés généraux afin de définir les montants de cotisation par famille et par mois. A Mokio par exemple, ce montant est de 200Fcf/mois soit 2400 Fcfa/ménage/an. A Sera Doumda, il est de 150 Fcfa/mois soit 1500 Fcfa / ménage /an.

Ces cotisations sont recouvertes par les trésoriers, les commissaires aux comptes et d'autres membres et sont ensuite gardées par ces mêmes trésoriers ou dans un compte en occurrence celui de la micro assurance forage mise sur pied au sein des commune. L'exemple est la commune de Tokombéré ou cette micro-assurance a été mise sur pied et les frais d'adhésion par CGPE s'élèvent à 50 000 Fcfa En cas de panne éventuelle c'est le point focal Eau de la commune qui se charge de la réparation du point d'eau par l'intermédiaire des artisans réparateurs de la commune.

4.8.2. Activités 2 : Structuration, formation et accompagnement des Comités d'Education à l'Environnement (CEE)/ brigade scolaire.

Dans le cadre du projet PTM, 20 écoles primaires publiques ont bénéficié des infrastructures sociales de base notamment les points d'eau, les latrines, les salles de classe et les bureaux pour directeurs. Afin de contribuer à la pérennisation de ces infrastructures construites, 05 écoles primaires pilotes bénéficiaires (Mambang, Doumkala, Ftak, Gadarak, et pont Sava) ont été choisies selon leur position administrative et géographique de manière à couvrir toutes les 03 communes que sont Mora, Tokomberé et Meri.

Dès l'entame, une étude diagnostique Eau Hygiène Assainissement et du niveau de mobilisation des élèves dans ces écoles a été fait et il en ait ressorti que :

- Les points d'eau nouvellement construits n'étaient pas bien entretenus, de plus on notait l'absence /mauvais état du dispositif de stockage de l'eau de boisson dans les salles de classe

et dans l'enceinte de l'établissement à 60 %. Le non renouvellement de l'eau stockée dans ce dispositif après 3 jours, la non fermeture systématique de ces récipients de stockage.

- 100% des établissements ayant fait l'objet de l'étude ne disposaient pas de dispositif de lavage des mains près des toilettes et encore moins les dispositifs de stockage d'eau pour l'entretien des latrines nouvellement construites malgré l'existence des points d'eau nouvellement construits.
- Seul 60% des écoles avaient désigné parmi les enseignants un responsable hygiène et salubrité pour encadrer les élèves dans ce sens. S'il est vrai qu'ils planifiaient les activités de nettoyage par classe, le matériel de nettoyage était assez rudimentaire et peu adapté (seau d'eau et balais traditionnels vétustes) ce qui exposait les enfants à la contamination par les maladies hydriques et du péril fécal. Quant à 40% des écoles restantes, ces tâches (planification et nettoyage) étaient quasi inexistantes.
- Aucune de ces 05 écoles ne disposaient du Comité d'Education à l'Environnement et donc il n'existait pas de mobilisation des principaux bénéficiaires pour la gestion et la maintenance de leurs infrastructures.

C'est ainsi parvenu au de la mise en œuvre du TPM au 31 Octobre 2021, 05 Comités d'Education à l'Environnement ont été mis sur pieds dans ces 05 écoles pilotes. Chaque comité est constitué de 8 à 10 membres élus de manière transparente comme l'indique la photo ci-contre. Afin d'améliorer les bonnes pratiques EHA sus mentionnées, des campagnes de sensibilisation sur les thématiques du lavage des mains, la chaîne de l'eau, l'hygiène des points d'eau ont été organisées dans l'ensemble de ces établissements scolaires. Ces activités ont permis de mobiliser 3208 personnes donc 1289 femmes et filles. A savoir 03 inspecteurs de l'éducation de base, 130 membres des brigades (élèves), 41 enseignants, 10 directeurs, 60 membres des associations de parents d'élèves et 42 riverains.



Photos 6: Mise en place et présentation des membres des CEE à l'Ecole Publique de SAVA Ftack



4.8.3. . Activités 3 : Renforcement des capacités des bénéficiaires en vue de la pérennisation des projets connexes

Le projet de réhabilitation de la section de route Maroua-Mora a permis de réaliser un certain nombre d'ouvrages connexes dans les communautés riveraines de la route. Ainsi, au mois de juin 2021 plusieurs activités d'appropriation de ces ouvrages par les communautés ont été menées. Notamment les forages, les latrines et salles de classe. Ces ouvrages ont été accueillis très favorablement par les habitants de ces villages ; cependant le principal défi est d'assurer une bonne utilisation et la durabilité des ouvrages. Le RIDEV dans l'optique d'accompagner les populations bénéficiaires de ces biens, a entrepris dans le cadre de la phase d'extension de sa mission de renforcer les capacités des relais communautaires et autres acteurs des localités concernées.

- ✓ **La première vague** de renforcement des capacités sur la pérennisation des ouvrages s'est tenue à la chefferie de MISSINGUILEO, réunissant les membres cibles des localités de Palar, Frolina et Mambang 2. Celles-ci ont bénéficié des latrines, de salles de classe et des forages. La rencontre s'est tenue le mardi 15 juin 2021 durant 2 heures. Ont pris part à cette rencontre, les relais communautaires, les chefs de village concernés, les Imams, les Directeurs d'écoles, les responsables d'église et les responsables d'Associations (AJSP, ACEFA (parlar) ; GIC Agro-éleveurs, GIC PION, PADEAC (Frolina) et GIC Glamdi, GIC Djokoumhang, Gic Kayawai, Association des jeunes M2, Comité de développement (Mambang 2). Les échanges ont porté sur :
 - La gouvernance communautaire des ouvrages ;
 - L'entretien et la maintenance des ouvrages ;
 - L'encadrement des élèves et des riverains à l'utilisation des ouvrages ;
 - Les outils de gestion ;
 - Les comportements à adopter et à promouvoir pour la pérennisation des ouvrages.

Au total, **27 personnes (hommes)** ont été touchées pendant cette séance.



Photos 8 : Séance de renforcement des capacités des différents acteurs communautaires sur la pérennisation des ouvrages connexes à la chefferie de MISSINGUILEO

- **La deuxième vague** d'accompagnement des communautés pour une meilleure appropriation des ouvrages sociaux construits dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Maroua-Mora a touchées plusieurs localités.

Les 20 et 21 juillet 2021 respectivement dans les localités de Mogordom, Godola, KakataTchere, Mikiri, Lalawai, et Miria.

La méthodologie utilisée était fondée sur les principes de l'andragogie ; à travers des activités pratiques, les expériences et connaissances des participants ont été valorisées. Les animateurs ont demandé aux participants de réfléchir en groupe pour apporter des réponses aux questions suivantes :

- Quels sont les ouvrages sociaux construits par le MINTP dans notre localité ?
- Qui sont les principaux bénéficiaires de ces ouvrages ?
- Quelles actions devons-nous mettre en œuvre pour assurer une bonne utilisation des ouvrages ? Comment amener les enfants à ne pas utiliser la pompe du forage comme un jouet ?
- Qui doit faire quoi, quand, comment et avec qui pour assurer la durabilité de l'ouvrage ?

A travers des échanges nourris, les participants ont convenu de mettre sur pied lorsque cela est approprié, un comité de gestion du point d'eau. D'autre part, les APEE des écoles ont été interpellées pour soutenir les directeurs d'école dans l'entretien des salles de classes et des latrines.

Les participants à ces séances étaient les leaders des associations actives dans ces localités (20 associations Djoumahai, Djaoro, GIC Sinaba, Adasse, GIC TOKO, GIC KAMKAMA, Gic demri, GIC NDOUNOVA, GIC MAGAR, GIC MAGAR DOULBAHAI, GIC DJOMAKOUMHAN, GIC DJOM, GIC KOUMAI les relais communautaires, les autorités (traditionnelles, religieuses) ainsi que les personnes ressources. Au total 139 personnes parmi lesquelles 69 femmes ont pris part à ces sensibilisations.

- **La troisième vague** s'est tenue le 14 juillet 2021. 32 participants dont 09 femmes (les chefs des quartiers, les leaders religieux, les leaders d'opinions et les membres des mouvements associatifs des GIC Madbay, GIC Kodofova, GIC Kodoumvou, GIC Waya Lamisse, GIC Markama des femmes et GIC Mangakama) ont pris part à l'activité. Au terme de la séance, ils se sont engagés à s'organiser pour assurer le bon usage des infrastructures.

A Djamakia, 01 point d'eau équipés de Pompes à Motricité Humaine a été construit en communauté. Compte tenu du manque d'entretien et de la mauvaise hygiène autour de cet unique forage, tout comme à Doubou Palbara, les 17 participants dont 11 femmes constitués des chefs de quartiers (03 blamas), les responsables des mouvements associatifs et les leaders religieux (Kawtal) Rewbe UEEC, Groupe de louange, Association EMISS (jeunes chrétiens de Djamakia) se sont engagés à œuvrer pour redonner une nouvelle vie à leur point d'eau. Avec enthousiasme un plan d'action a également été élaboré de commun accord et se met progressivement en place.



Photos 9 : Réunion d'information et d'évaluation autour des ouvrages connexes à Doubou Palbara, 14/07/2021 à 14h00



Photos 10 : Réunion d'information avec les mouvements associatifs locaux sur les ouvrages connexes réalisés par le PTM à Djamakia 14/07/2021

- ✓ **La quatrième vague** de renforcement des capacités sur la pérennisation des ouvrages s'est tenue dans la localité de MAKALINGAI le 24 août 2021 réunissant les membres des localités de DOUMKALA, MOKIO, TAGALAI, FTACK et MAKALINGAI.

Celles-ci ont bénéficié de latrine, salles de classe et forages. La rencontre s'est tenue sur environ 4 heures de temps. L'objectif était de former les membres présents sur la bonne utilisation et l'entretien des ouvrages. Ont pris part à cette rencontre, les relais communautaires, et chefs des villages suscités, quelques Directeurs d'écoles, et les quelques représentants d'Associations (Gic AGM (MAKALINGAI), Association des jeunes Mokio, AEED (MOKIO), Gic midelva, Ass sportive(TAGALAI), Jeunes Madogol, Gic Koudoumalou (FTACK), AJ DOUMKALA, (DOUMKALA)). Les échanges ont porté sur :

- La gouvernance communautaire des ouvrages ;
- L'entretien et la maintenance des ouvrages ;
- L'encadrement des élèves et des riverains à l'utilisation des ouvrages ;
- Les outils de gestion ;
- Les comportements à adopter et à promouvoir pour la pérennisation des ouvrages.

Au total, **19 participants hommes** ont été touchés pendant cette séance.

Pendant la séance, quelques participants ont indiqué que le plus souvent, les initiatives communautaires sont hypothéquées à cause des conflits entre les membres. Les réunions s'achèvent en queue de poisson, chacun voulant faire prévaloir ses idées.

Les animateurs du RIDEV en ont profité pour faire une présentation sur la gestion des conflits.

Quelles sont les principales causes des conflits ?

A travers un exercice de brainstorming, les participants ont mentionné :

- La concurrence entre les membres
- Le manque de confiance
- La peur
- Différentes valeurs et croyances
- Différents rôles
- Différentes perceptions ou opinions sur la même information
- Différentes informations

Comment évolue un conflit ?

Anticipation : On suppose qu'il y aura des opinions différentes lorsqu'un changement ou problème se pose. Par exemple, la question de l'entretien des ouvrages construits par le PTM. Certains membres de la communauté estiment que ce n'est pas leur rôle de maintenir l'ouvrage mais plutôt celui de l'Etat. D'autres vont penser le contraire.

Différentes consciences mais non exprimées : Une ou plusieurs personnes ne sont pas d'accord mais elles ne se manifestent pas ouvertement leur désaccord. Le conflit peut être indirectement exprimé à travers le retrait, le cynisme, l'humour etc.

Discussion : Des opinions différentes commencent à émerger ouvertement.

Discussion ouverte : Les différences se manifestent dans les arguments et contre arguments. Les différences aboutissent à des points de vue clairement exprimés

Conflit ouvert : La tension monte et peut aboutir à des violences verbales et physiques.

Pour résoudre un conflit, les parties prenantes doivent identifier l'étape dans laquelle se situe le conflit et ensuite adopter une démarche objective.

Stratégies pour résoudre les Conflits

Stratégie	Appropriée lorsque...	Inappropriée lorsque...
Eviter	Le problème est relativement moins important. La potentialité de dommage résultant de la confrontation du conflit dépasse les bénéfices de la résolution.	L'affrontement du problème peut causer d'autres problèmes importants à résoudre.
Accommodation	Le problème leurs paraît plus important que vous. Vous envisagez faire preuve de bonne volonté.	Votre engagement est obligatoire mais respecter leur choix vous paraît difficile. Votre contribution est nécessaire pour obtenir un résultat efficace.
Force	Une action décisive et rapide est vitale. Vous avez besoins de réaliser un choix impopulaire qui n'a pas besoin d'engagement.	Le renforcement du problème est plus coûteux que les bénéfices obtenus de la résolution.
Compromis	Les buts sont mutuellement exclusifs.	Offrir chacune/chacun ce qu'elle/il veut ne satisfait pas tout le monde.
Collaboration	Ils travaillent pendant des moments difficiles. D'autres perspectives sont meilleures. Prendre un engagement est nécessaire	Le moment est urgent.

Figure 33 : Stratégie de résolution des conflits au sein des communautés

Au terme de la séance, les participants à l'unanimité ont promis d'utiliser la stratégie présentée pour gérer les conflits.

- **La cinquième vague** d'appropriation et de renforcement des capacités autour des ouvrages construits a été organisée dans les localités de Talabicher, Tindreme, Doubou I, Doubou II, Djamakia et Pont sava ; ces rencontres se sont déroulées les 08 et 09 septembre 2021.

Au cours de chacune des sessions, les échanges ont porté sur :

- La gouvernance communautaire des ouvrages ;
- L'entretien et la maintenance des ouvrages ;
- Les outils de gestion ;
- Les comportements à adopter et à promouvoir pour la pérennisation des ouvrages

Les séances ont vu la participation des membres de 14 des 26 associations de ces localités (Gic Assagay Gic Tabaron, Gic Goussoumvou(femmes), Gic Moutourpa, Gic Hodokoro, Gic Markama, Gic Goussoumkavo, Gic Morow, Wamouvou, Association des femmes (asso kawal), Gic narralhinbe, ACEFA, PMI, Gic Adbay, de même que celles des relais communautaires et des leaders traditionnels. Au terme de ces séances d'activité, 356 personnes ont participé à ces séances donc 80 femmes.



Photos 11: Echange sur l'appropriation et le renforcement de capacité autour des ouvrages construits, Djamakia

➤ Feedbacks des populations riverains

Monsieur GOLMA, âgé de 54 ans de la localité de Doubou Palbara « *Nous avons fait un soulèvement populaire pour bénéficier de ces infrastructures sociales. Il nous revient maintenant de prouver aux yeux des acteurs du projet, du sous-préfet, et du maire de Tokombère que nous sommes capables de garder jalousement ces joyaux infrastructurels, ô combien importants pour nous, et particulièrement pour nos femmes et nos enfants qui en sont des bénéficiaires directs* »..

Agazam KOULKI, 35 ans d'âge, chef de quartier bénéficiaire du forage à **Doubou Palbara**. « *On a voulu vous associer dans la mise sur pied du comité de gestion du point d'eau, mais on s'est dit que c'est notre devoir de le faire non seulement à titre de reconnaissance mais aussi et surtout pour notre bien-être quotidien* ».

M. BOUKAR KOURFETE, âgé de 55 ans, blâma de la localité de Djamakia 1 « *Ce point d'eau, nous l'avons souhaité parmi tant d'autres choses et, aujourd'hui par la grâce de Dieu nous l'avons. Ce forage est désormais la propriété de notre communauté. Il nous revient maintenant de prouver aux yeux des acteurs du projet notre capacité à en prendre grand soin. Personne ne peut saisir mieux que nous l'importance de ce don, particulièrement pour nos femmes et nos enfants qui y trouve un soulagement par rapport l'approvisionnement de nos ménages en eau potable* ».

M. ALADJI CHETIMA, 51 ans, chef du quartier de la localité de Djamakia 2, marié et père d'enfants. « *Nous ne devrions pas attendre que vous veniez encore nous engager sur la voix de la pérennisation de ce bien commun. C'est déjà une faute commise de notre part ! Car, la mise sur pied du comité de gestion du point d'eau, c'est notre devoir ; la gestion durable de ce dernier en dépend largement* ».

M. OUMAR, 28 ans, célibataire, leader de l'Association EMISS. « *C'est très important tout ce qui vient d'être dit au sujet de la gestion durable de ce forage. Nous devons nous mobiliser et bien nous organiser. Et cela n'est pas nouveau. Tous les autres points d'eau de notre communauté disposent d'un comité de gestion qui, tant bien que mal, veille à leur bon fonctionnement depuis quelques années déjà. Nous devons en faire autant pour ce nouveau forage aussi* ».

AMADOU MESSE, agro-éleveur, âgé de 48 ans, leader des jeunes de MOKIO.Après les séances de concertation avec les populations sur leurs ouvrages, plusieurs participants riverains se sont exprimés en

ces termes « *Nous avons la chance que le chargé des questions de développement local de la commune de TOKOMBERE soit natif de notre village. Au-delà de son obligation première de veiller à la durabilité des points d'eau de la commune, il a un œil particulier sur nos points d'eau. Cela nous permet de pallier facilement nos pannes hydrauliques. Tout de même, dernièrement, il nous a mis en contact avec un artisan réparateur ; ce dernier nous a un peu compliqué la tâche soi-disant que sa moto a soif* ».

M. DAIROU HAMADOU, 67 ans environ, notable (Kaigama), marié, père et grand-père d'enfants de la localité de MOKIO « *Le projet de reconstruction de la route Maroua-Mora nous a beaucoup et, continue encore à le faire. Car, en toute franchise, de cette réunion chacun de nous ressort avec un plus. Au plan communautaire, cette assise nous a permis d'identifier nos lacunes et nos insuffisances dans l'entretien durable de nos points d'eau. Ainsi, au terme de cette activité nous serons aussi en mesure de reformer et redynamiser le comité de gestion de notre ancien forage aussi* ».

M. DOUNIA ADOUATANG, 70 ans d'âge environ, cultivateur de la localité de Mambang 2 « *La boucle est désormais bouclée mes chers frères et sœurs. Car, en plus de la route, le projet de reconstruction de la route Maroua-Mora nous a donné plusieurs infrastructures sociales dont notre communauté avait justement besoin. Aujourd'hui, RIDEV nous a montré la voie à suivre, et nous a doté en « matériels » cognitif et organisationnel qu'il nous faut pour jouer pleinement notre partition dans la pérennisation des acquis de ce projet, et le développement de notre localité par conséquent* ».

M. HAMADOU NDJIDDA, 68 ans d'âge environ, chef traditionnel, marié, père et grand-père de la localité de Doubou Palbara. « *Cette réunion a été très riche en connaissance. Elle a été très bénéfique pour chacun d'entre nous j'en suis convaincu. En effet, nous venons de comprendre que la structuration et le fonctionnement d'un COGES c'est toute une école et, la gestion durable d'un point d'eau est une affaire communautaire. Cette session nous a permis de voir nos insuffisances et d'envisager ensemble les solutions* ».

M. ZAGAWAÏ Paul, 49ans, cultivateur de la localité de Tcheré « *Il fut un temps, un monsieur a entrepris d'aider sa femme dans les travaux ménagers en puisant de l'eau chaque weekend. Il est allé le samedi dans l'après-midi, les villageois étaient étonnés mais n'ont rien dit. Le lendemain, à la même heure, on l'a vu encore porter de l'eau. Cette fois-ci, tout le monde huait et lui proférait des paroles humiliantes comme quoi, il a sa femme et ses filles à la maison, mais il se rabaisse à ce point. Depuis ce jour, il n'est plus reparti puiser de l'eau* ».

4.9. Résultats 9: Renforcement des capacités

4.9.1. Activités 1 : Formation des relais communautaires

Dans la perspective du renforcement de l'ancrage communautaire et de la pérennisation des acquis du projet, 30 relais communautaires identifiés dans les 30 localités riveraines ont été formés sur le MPGP ainsi que son fonctionnement par les équipes du RIDEV. Au cours de cette formation, un plan d'action a été élaboré de manière participative afin d'assurer une meilleure traçabilité quant à la contribution respective de ces derniers dans la mise en œuvre opérationnelle des activités. C'est ainsi que conformément à leurs cahiers de charge, ils ont été fortement impliqués, accompagnés et assurent ainsi en continu à ce jour la veille communautaire.

4.9.2. Activités 2 : Suivi et accompagnement des relais communautaires sur l'implémentation du dispositif MPGP

L'une des activités phare menée en phase à la clôture du PTM a été de renforcer davantage les capacités des relais communautaires sur la continuité du dispositif MPGP au sein de leurs communautés respectives afin de le pérenniser. L'objectif étant de les amener à continuer à collecter les plaintes des riverains et les soumettre aux chefs pour traitement et résolution.

L'approche utilisée tout au long de la mission du RIDEV pour la gestion des plaintes était fondée sur les éléments ci-après :

- L'accès : permettre à tout riverain, quel que soit son statut de pouvoir introduire une plainte sans payer des frais.
- La gestion concertée : Toutes les parties prenantes étaient impliquées dans la documentation et la gestion des plaintes.
- La négociation : Dès lors qu'une plainte est fondée et les responsabilités établies, le mode privilégié de gestion est la compensation. Cette démarche favorise le dialogue et partant la cohésion sociale.
- La responsabilité sociale : Il s'agit d'encourager l'entreprise à aller au-delà de la gestion des plaintes et de réaliser des ouvrages pour le bénéfice collectif de la communauté (espaces de jeux, aménagement des voies d'accès etc.)

L'objectif des sessions programmées et réalisées est le renforcement des capacités des relais communautaires et d'amener ces derniers à intégrer cette approche dans la gestion des plaintes au sein de la communauté ainsi :

- ✓ **En date du jeudi 17 juin 2021**, les animateurs du RIDEV ont tenu une session de renforcement des capacités des relais communautaires des localités de PALAR, MISSINGUILEO, FROLINA, SEKANDE, MAMBANG 1 et MAMBANG 2, réunissant ainsi 06 relais auxquels se sont ajoutés leurs chefs de village (06) et six représentants d'Association (AJSP, ACEFA, PADEAC, GIC Glamdi, Association des jeunes M2, Comité de développement).

La séance s'est déroulée sur une demi-journée dans la cour du chef de la localité de FROLINA. Les animateurs ont mis l'accent sur les outils de collecte des plaintes (formulaire de plainte, registre) et la procédure à adopter une fois la plainte enregistrée. L'idée étant d'amener les relais communautaires à maintenir leur rôle dans la collecte des plaintes auprès des populations afin de soumettre au chef du village. Cela étant une fois la plainte collectée et transmise au chef du village, sont convoqués le plaignant, l'accusé et le relais pour sa résolution.

- ✓ **En date du 07 juillet**, les villages concernés étaient : Mogordom, Godola, KakataTchere, Mikiri, Lalawai, et Miria. En plus des relais communautaires, les chefs de villages et les leaders des

associations (GIC Yidindireno, GIC Assamar, Moukomaya, FOC Lalawaï, Djoumahaï, GIC Ndounova, Djoupoukguitang) ont pris part à ces séances d'accompagnement.

Chaque séance était structurée autour des points suivants :

- Evaluation des connaissances des participants sur le Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes
- Informations clés : Comment organiser l'enregistrement, le tri, le traitement et la clôture des plaintes
- Démonstration pratique

De manière générale, les participants ont apprécié cet accompagnement. Ils sont convaincus que désormais la gestion des plaintes ne va plus susciter des tensions dans les villages. En effet, selon le chef du village Mikiri, très souvent les habitants ne viennent à la chefferie que lorsque la situation a presque dégénéré ; les esprits sont surchauffés. Dans ce contexte, il n'est pas toujours aisé de trouver une solution qui arrange les deux parties. Désormais, les chefs insisteront sur la sensibilisation des uns et des autres. Les notables et les relais communautaires seront mis à contribution à cet effet. Au total 56 personnes parmi lesquelles 18 femmes ont pris part à cette activité.



Photo 12 : Causerie éducative sur l'appropriation et le renforcement de capacité sur le MPPG, MIKIRI



Photo 13 : Causerie éducative sur l'appropriation et le de capacité sur le MPPG, lalawai

- ✓ **En date du jeudi 25 Août 2021**, les animateurs du RIDEV ont tenu une session de renforcement des capacités des relais communautaires à MOKIO; étaient présents tous les relais des localités de DOUMKALA, MOKIO, TAGALAI, FTACK, OURO BARKA et MAKALINGAI, les chefs des mêmes localités ainsi quelques mouvements associatifs (GIC PRODUCTS, Association des jeunes Mokie, Gic AGM, Gic Tokokamkama, Gic Koudoumalaou).

La séance s'est déroulée sur deux heures et demie. Cela a permis aux animateurs du RIDEV de mettre l'accent sur les outils de collecte des plaintes (formulaire de plainte, registre) et la procédure à adopter une fois la plainte enregistrée. L'idée étant d'amener les relais communautaires à maintenir leur rôle dans la collecte des plaintes auprès des populations afin de soumettre au chef du village. Une fois la plainte collectée et transmise au chef du village, seront convoqués le plaignant, l'accusé et le relais communautaire en question.



Photos 14 : Renforcement des capacités des relais communautaires sur l'implémentation du dispositif MPPG dans leur communauté à MOKIO

- ✓ **En date du 14 septembre 2021**, une série de six focus group à l'intention des relais communautaires compétence a été organisée dans 6 localités sur le tronçon Maroua – Mora et 195 personnes ont participé à cette activité.

Les animateurs ont été répartis en deux équipes, chacune devant couvrir trois villages, étant donné le nombre réduit de participants. En plus de relais communautaires, les chefs traditionnels et les représentants des associations suivantes ont également pris part aux travaux : (GIC Yidindireno, GIC Assamar, Moukomaya, FOC Lalawaiï, Djoumahaiï, GIC Ndounova, Djoupoukguitang.

L'objectif de l'activité était de permettre aux participants d'évaluer le dispositif de gestion des plaintes en vigueur dans le village et d'intégrer les aspects pertinents du mécanisme mis en place dans le cadre du projet de réhabilitation de la route Maroua- Mora.

Le modèle utilisé dans les différents villages est presque le même. Lorsque des personnes avaient un différend, soit elles le règlent elles-mêmes soit elles sollicitent l'arbitrage du chef de quartier ou de village. Le chef, entouré de ses notables écoutait les parties et décide d'une solution. Ces règlements suscitent très souvent des contestations et les parties en conflit arrivent même à poursuivre leurs différends à l'issue de ce processus.

A travers un exercice de brainstorming, les participants ont identifié les aspects à améliorer la gestion des plaintes ; il s'agit en particulier de la phase de prévention des plaintes et des modalités de gestion. Pour gérer les plaintes, les chefs et les notables s'appuient très souvent sur les déclarations des différentes parties et dans certains cas le témoignage des tiers. Le système de gestion privilégie les amendes pour dissuader les habitants.

Au terme des séances les aspects du MPPG qui ont retenu l'attention des participants étaient le volet prévention d'une part ; il s'agit d'anticiper sur les plaintes en identifiant à l'avance les situations conflictogènes et en renforçant la sensibilisation sur la cohésion sociale. L'idée n'est pas d'étouffer des plaintes éventuelles mais de faire un monitoring régulier et identifier les situations avant qu'elles ne dégénèrent.

D'autre part, il s'agit d'explorer le large éventail de possibilités pour gérer les plaintes, en dehors de l'amende. Il y a par exemple le changement de pratique et la conciliation.

Les participants ont convenu de renforcer le dispositif de veille autour des relais communautaires et à formaliser l'enregistrement et le traitement des plaintes.

4.9.3. Activités 3 : Formation des points focaux genre

Les activités de prévention, d'atténuation et de réponse aux VBG/VCE ont été menées par les travailleurs sociaux du RIDEV avec l'appui des points focaux VBG. Guidés par les résultats de l'enquête CAP et de la cartographie des points chauds, les thèmes de sensibilisation ont été déclinés. Ainsi 25 points focaux VBG ont été identifiés et formés sur 04 modules à savoir :(i) rôles et responsabilités ; (ii) généralités sur les VBG ;(iii) principes directeurs pour travailler avec les survivant(e)s ; et (iv) dispositif mis en œuvre dans le cadre du projet.

La forte implication de ces apprenants ainsi que leurs suivi-accompagnement en matière de violences basées sur le genre a permis d'assurer pleinement leurs nouvelles responsabilités dans la mise en œuvre des activités de mobilisation communautaire et de dénonciation des cas potentiels de violence. Ce qui va durablement améliorer la qualité des interventions du RIDEV.



Photos 15: Formation des points focaux genre à la base du RIDEV à Maroua PTM

4.9.4. Activités 4 : Suivi et accompagnement des points focaux genres sur l'identification et le référencement des cas VBG

Une autre activité menée dans le cadre du renforcement des capacités a été celle des points focaux genres concernant les cas VBG. Ainsi durant la période d'extension du PTM plusieurs sessions ont été animées :

- ✓ **En date du mardi 22 juin 2021** s'est tenu la première session qui a réuni 06 points focaux genre des localités de PALAR, MISSINGUILEO, FROLINA, SEKANDE, MAMBANG 1 et MAMBANG 2 et quelques leaders communautaires.

L'objectif visé était de former les participants à l'identification et au référencement des cas VBG vers les services compétents selon la prise en charge. Les points focaux genre ont été capacités sur la prévention (la sensibilisation, l'identification et le référencement vers les structures compétentes) pour ce qui est des leaders communautaires en ce qui concerne les cas de VBG, ils ont été capacités sur la médiation et le suivi des cas en lien avec les mariages précoces/forcés.



Photo 16 : Séance de renforcement des capacités des points focaux genres sur l'identification et le référencement des cas VBG

- ✓ **En date du jeudi 22 juillet 2021**, s'est tenue la deuxième session de coaching qui a réuni les localités de Mogordom, Godola, KakataTchere, Mikiri, Lalawai, et Miria. La séance a eu lieu à Lalawai et a été animée par les cadres sociaux de l'équipe du RIDEV.

Les points focaux genre jouent un rôle important dans la prévention et la réponse aux Violences basées sur le Genre. Ces points focaux sont proches de la population et occupent une position de leader ; elles inspirent confiance, ce qui rassure les victimes des VBG et celles-ci peuvent alors partager leur situation. Pour assurer la durabilité de cette action, l'équipe sociale de RIDEV a entrepris d'outiller les points focaux genre afin qu'elles puissent continuer leurs actions une fois que l'ONG RIDEV ne sera plus sur le terrain. En résumé, le rôle du point focal genre est de servir « de facilitateur » entre les membres de la communauté pour :

- Renforcer la mobilisation et le soutien de la communauté autour de la problématique des VBG/VBG (susciter une réponse communautaire) ;
- Faciliter la dénonciation des cas de VBG/VBG et alerter les équipes de prise en charge ;
- Orienter les victimes de VBG/VCE vers les prestataires de service pour une prise en charge appropriée.

Le point focal genre n'est pas un expert en counseling ; néanmoins elle doit avoir une attitude qui facilite la communication avec les survivantes de VBG/VCE.

Pendant les séances, les points focaux genre ont fait part des difficultés qu'elles rencontrent sur le terrain. Elles doivent souvent parcourir de longues distances pour porter le message de sensibilisation auprès des femmes. La plus grande difficulté est le regard de certains hommes dans les villages ; ceux-ci les considèrent comme des « mauvaises femmes » qui encouragent leurs épouses à être « têtues ».

Les échanges en groupes ont permis de faire émerger des solutions possibles pour contourner ces obstacles, notamment :

- Identifier des leaders communautaires qui adhèrent à la problématique et les mettre à contribution pour soutenir les points focaux genre. La prévention des VBG ne doit pas être l'affaire du seul point focal.
- Mettre à profit les associations de femmes pour organiser des sensibilisations de groupe et ménager des espaces discrets au cas où une survivante souhaiterait partager son histoire.

Les animateurs du RIDEV vont assurer le suivi de ces actions.



Photos 17: coaching de proximité sur les types, l'identification et le référencement de VBG

- ✓ **En date du mercredi 18 août 2021** s'est tenu la troisième session qui a duré trois heures et a réuni, 06 points focaux genres des localités de MOKIO, TAGALAI, FTACK, OURO BARKA, MAKALINGAI et DOUMKALA.

L'objectif visé était de former les participants à l'identification et au référencement des cas VBG vers les services compétents selon la typologie. Les points focaux genres ont été capacités sur la prévention (la sensibilisation, l'identification et le référencement des cas vers les structures compétentes) et également sur la médiation et le suivi des cas en lien avec les mariages précoces et ou forcés. Au total 15 femmes ont pris part à cette séance dont 09 femmes et 06 enfants.



Photo 18 : Séance de coaching des points focaux genre à Mokia

- ✓ **En date du mardi 22 septembre 2021** s'est tenue la quatrième session qui a réuni les 06 points focaux genres des localités de Talabicher, Timdreme, Doubou I, Doubou II, Djamakia et Pont sava et 14 leaders communautaires.

L'objectif visé était de former les participants à l'identification et au référencement des cas VBG vers les services compétents selon la prise en charge. Les points focaux genres ont été capacités sur la prévention (la sensibilisation, l'identification et le référencement vers les structures compétentes) pour ce

qui est des leaders communautaires en ce qui concerne les cas de VBG, ils ont été capacités sur la médiation et le suivi des cas en lien avec les mariages précoces/forcés.



Photos 19 : Coaching de proximité sur les types, l'identification et le référencement de VBG

V. DIFFICULTES RENCONTRES ET PISTES DE SOLUTION

Tableau 7: Quelques difficultés majeures rencontrées et pistes de solutions

N°	Difficultés rencontrées	Piste de solutions
1	Le temps de traitement de plaintes allant au-delà des délais, ce qui constitue un biais à la satisfaction des plaignants.	Le RIDEV a travaillé à renforcer son ancrage au sein des communautés riveraines afin de partager la bonne information mais aussi s'implique dans l'accompagnement de la MDC et de l'Entreprise pour une gestion plus fluide et concertée des plaintes.
2	L'accès difficile dans certaines localités pendant les saisons de pluies rend difficile la mise en œuvre des activités dans ces zones	Report de l'activité et reprogrammation en temps opportun
3	La réticence de certains personnels des FOSA de nous fournir les informations en absence de leur responsable hiérarchique (FOSA de Massaré) ;	Le RIDEV a établi un ordre de mission lequel a été mis à la disposition des staffs terrain pour déposer auprès de ses responsables
4	Le manque d'information sur l'identification des bourreaux rend difficile la gestion des cas de VBG impliquant le personnel du projet	Le RIDEV a saisi le Chef de la MDC par écrit tout en lui expliquant les difficultés rencontrées en lien avec le fonctionnement de l'Equipe de Conformité VBG
5	L'équipe du RIDEV ne parvient pas à s'entretenir avec les bourreaux identifiés parmi les employés de l'entreprise	Le RIDEV a saisi la mission de contrôle et il a à son tour notifié l'entreprise sur l'importance et l'urgence de faciliter la tâche aux équipes en ce qui concerne la gestion des cas VBG
6	Le refus total de certaines femmes de donner leurs noms et leurs contacts dans les localités en générale et en particulier à MORA et à BOURDALA	L'enregistrement/enquête a été réalisé pour certain sans prise en compte de leurs noms et contact téléphonique

VI. LECONS APPRISES PAR COMPOSANTE

6.1. Composante I : Communication sociale auprès des populations riveraines

6.1.1. La méthodologie

La méthodologie utilisée qui consistait à organiser des rencontres de masse en tenant en compte les catégories (hommes, femmes, jeunes) est efficace pour faire passer les messages de sensibilisation spécifiques tels que la protection et préservation du patrimoine routier, sécurité pendant les travaux, soustraction et soutirage du gravier de la première couche de fondation de la route etc. De plus un accent était mis sur la prise en compte des emplois de temps des riverains et à cet effet les activités étaient organisées en fonction de leur disponibilité. Avant chaque descente dans les villages, les équipes du RIDEV préparaient en amont les activités avec les chefs traditionnels et relais. C'est ainsi que ces derniers rassemblaient spontanément les populations et dès lors il est possible de communiquer avec un grand nombre de personnes. Lors de ces échanges, les techniques de facilitation se fondaient sur les principes de l'andragogie et les messages étaient régulièrement transmis en langue locale. Ce qui facilitait l'expression des participants. La durée des échanges au maximum entre 30 minutes et une heure à considérablement accentué l'enthousiasme des populations, il en est de même de l'état d'avancement physique des travaux sur le terrain.

Pour les sujets qui nécessitaient d'avoir un avis plus précis des participants et susciter des changements de comportement profond, la mission privilégiait les causeries éducatives avec un maximum de 12 à 15 participants. Cette approche a permis par exemple de mieux éduquer les populations riveraines sur la pandémie de la COVID 19, les VBG. Pendant ses causeries un accent étaient régulièrement mis sur les démonstrations pratiques à l'instar du lavage correct des mains avec de l'eau propre et du savon.

La principale leçon à retenir est qu'il est très utile de varier les approches pour communiquer avec les populations, utiliser les langues locales pour faire passer les messages et au besoin mettre un accent sur les démonstrations pratiques tout en utilisant les outils de communication adaptés (boîtes à images, dépliants, affiches etc..).

6.1.2. L'interaction avec les cibles

Très souvent, les populations étaient disponibles pour échanger avec les équipes du RIDEV chaque fois qu'elles arrivaient dans les villages. Ceci du fait que, au début de l'intervention, l'élaboration des profils communautaires a permis d'identifier les points d'entrée. La bonne collaboration avec ces différents points d'entrée a permis d'établir un climat de confiance. Ce climat a été renforcé par le fait que les informations communiquées aux populations sur les travaux de réhabilitation de la route et les projets connexes (construction des forages, latrines, salles de classe) ont été effectivement concrétisés sur le terrain.

Il en est de même pour la prise en compte des réalités socioculturelles des riverains des différentes localités. A titre d'illustration pendant la période du jeûne du ramadan ; les populations sont épuisées et peu disposées à participer à quelque activité que ce soit.

6.1.3. La prise en compte des réalités spécifiques

Dans presque tous les villages, la problématique de l'accès à l'eau potable et aux soins de santé de base sont assez préoccupants. Lorsque ces infrastructures existent, elles sont mal entretenues.

Dans le cadre du PTM, plusieurs points d'eau, latrines et salles de classe ont été construits dans certaines localités riveraines. Pendant les activités de mobilisation communautaire, force a été de constater que ceux-ci étaient mal entretenus traduisant le manque de mobilisation des communautés autour de ces ouvrages. C'est ainsi qu'une certaine flexibilité dans la planification des activités d'animation communautaire a été faite pour apporter des réponses élémentaires sur ces aspects. A titre d'exemple 05 comités de gestion des points d'eau et 05 comités d'Education à l'Environnement ont été mis sur pieds autour de 5 forages en communauté et 5 latrines dans les écoles. Le suivi accompagnement quotidien de ces structures mis sur pieds a permis jusqu'ici d'améliorer la qualité des services d'accès à l'eau et assainissement à l'effet de pérenniser ces ouvrages.

6.1.4. L'ancrage communautaire

Les populations ont adhéré aux activités de sensibilisation notamment la vulgarisation du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes, la prévention/atténuation et réponse aux violences basées sur le genre en grande partie parce que toutes les communications se font en priorité en langue locale et dans le strict respect des us et coutumes. Une fois dans les villages, les animateurs du RIDEV s'intègrent et se confondent aux membres de la communauté. En plus des messages à transmettre ils s'adaptent au rythme de vie de la communauté et utilisent les espaces de regroupement existants pour regrouper et échanger avec les populations.

6.2. Composante II : Mise en œuvre et suivi du Mécanisme de Prévention et de Gestion des Plaintes

Les études de référence au début de l'intervention sur Maroua-Mora ont montré que dans chaque village, il existe un dispositif de gestion quotidienne des plaintes bien que coûteux.

Dès lors la mise en place du Mécanisme de Prévention et Gestion des plaintes devrait s'aligner au dispositif existant en y apportant de la valeur ajoutée. Pour y parvenir chaque village à proposer un relais communautaire qui une fois formé était chargé de collecter les plaintes auprès des plaignants et de les remonter aux équipes du RIDEV de concert avec les chefs des localités riveraines. Cette manière de gérer les plaintes rénovées a permis aux populations riveraines de s'exprimer librement et d'obtenir des réponses adéquates à leurs préoccupations et plaintes. De plus la bonne collaboration entre les équipes terrain du RIDEV, ces relais communautaires, et plaignants a d'avantage renforcer le climat de confiance. La mise à disposition du plaignant des PV notamment de clôtures de sa plainte et les mesures de compensations (si plaintes fondées) combinées aux comptes rendus réguliers et forte implication des chefs traditionnels a permis de renforcer la redevabilité des activités mises en œuvre par le RIDEV. A terme, les équipes terrain ont bien compris que la réussite d'une initiative conjointe nécessite que toutes les parties prenantes aient une compréhension commune des enjeux et de la portée de l'activité. Il s'agira donc, à l'avenir, pour une meilleure implémentation du MPGP, mais également afin d'éviter certaines plaintes non fondées d'intensifier les séances de vulgarisation sur le MPGP non seulement auprès des populations riveraines mais aussi auprès des autres acteurs intervenant dans le processus (MDC, entreprises en charge des travaux et sous-traitants).

6.3. Composante III : Prévention/atténuation et réponse aux VBG et aux VCE

Les différentes activités VBG/VCE menées durant le projet ont permis de relever quelques leçons apprises.

- Sur le plan stratégique, la participation des cadres sociaux du RIDEV aux réunions stratégiques à l'échelle régionale lui a permis de partager des informations et des bonnes pratiques avec les autres partenaires humanitaires et de développement. Ce qui nous avait facilité la collaboration avec ces acteurs et partant harmoniser les approches et outils de mise en œuvre rendant ainsi plus efficace la gestion des cas de VBG/VCE dans le respect des normes minimales et des principes directeurs.
- Sur le plan opérationnelle l'identification et la formation des points focaux VBG a facilité le déroulement des activités de sensibilisation, de monitoring et d'enregistrement des cas de VBG/VCE. De plus il a été remarqué que les sensibilisations sur les thématiques notamment les conséquences des VBG emmènent les riverains à mesurer l'impact et l'ampleur de ces violences au sein de leurs communautés et par ricochet essentiel pour susciter l'adhésion et l'engagement des participants.
- Les sensibilisations sur les thématiques VBG sous forme des causeries éducatives de manière spécifique sont fondamentales pour passer les messages en la matière. De plus il a été relevé que lorsque les femmes âgées sont entre elles, les jeunes filles entre elles et les hommes entre eux, ils s'expriment mieux.
- L'approche de mise en œuvre des activités de sensibilisation à travers le porte à porte permettait de toucher les cibles de manière directe afin de transmettre les messages sur les VBG/VCE.

VII. CONCLUSION

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du PTM, l'ONG RIDEV a été recrutée pour assurer la **mise en œuvre du mécanisme de prévention et de gestion des plaintes, de la stratégie de communication auprès des populations riveraines et de la prévention/atténuation et réponse aux violences basées sur le genre**. L'objectif de cette mission était de prévenir et d'atténuer les impacts sociaux négatifs du projet sur les riverains.

Rendu au terme de cette mission, plusieurs effets de changement ont été observés au sein des communautés par composantes :

Composante communication sociale : les activités de sensibilisation ont permis d'éduquer les communautés. ceci se vérifie à travers (i) la connaissance des significations et le respect des panneaux de signalisation, (ii) la cohésion pacifique entre les riverains de Lalawai et les employés de SOTCOCO, (iii) la cohabitation entre les riverains de la carrière de Tagalai, (iv) la prise des précautions autour de la marre d'eau artificielle aménagée par SOTCOCO, (v) la distribution des dispositifs de lavage des mains dans les communautés ; et (vi) l'amélioration des mesures de riposte à la pandémie du COVID19.

Composante MPPG : le processus de gestion des plaintes a permis de renforcer la cohésion sociale entre les riverains et les acteurs du projet. A travers la gestion des plaintes de manière transparente et par la médiation et la conciliation, les riverains ont manifesté un sentiment de considération vis-à-vis du projet. Ceci a été une occasion pour celles-ci de s'exprimer librement et d'obtenir des réponses à leurs préoccupations et plaintes pendant toute la durée du projet. Sur 36 plaintes enregistrées, 30 ont été traitées et les compensations ont été faites en un commun accord entre les parties prenantes.

Composante VBG/VCE : A travers les activités en lien avec les VBG/VCE, les riverains ont été éduqués et sont capables de reconnaître et de dénoncer les cas de VBG. Les survivants ont par la suite été suivis de manière globale. 02 élèves ont repris le chemin de l'école. 16 cas de VBG ont été enregistré et gérés.

Composante Renforcement des Capacités : pour faciliter la pérennisation des acquis du projet, 25 points focaux genre ont été désignés puis formés sur la thématique des violences basées sur le genre au sein des services et des communautés bénéficiaires. Ce qui a constitué un gros atout dans le processus de réponse holistique apportée à la réponse aux VBG/VCE. Il en est de même des relais communautaires (30) donc les capacités ont été renforcées sur le mécanisme de prévention et de gestion des plaintes ainsi que son fonctionnement.

VIII. ANNEXES

Annexes 1. Ordre de service de démarrage des prestations

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
 -----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
 -----0-----
 SECRETARIAT GENERAL
 -----0-----
 CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
 FINANCEMENT CONJOINT
 -----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
 -----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
 -----0-----
 SECRETARIAT GENERAL
 -----0-----
 JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
 -----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
 ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
 SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPOSE AUX VIOLENCES
 BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
 ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

**ORDRE DE SERVICE N° / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
 (PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)**

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV Tel : (+237) 699994085 / 674
 960 913 e-mail : ridev@cameroon.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3). Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
 (Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° -012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° -427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
 Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
 Routiers à Financement
 Conjoint**



Mathurin Langa
 Ingénieur de Conception de Génie Civil
 Hors Echelle

Annexes 2. Ordre de service prolongeant les délais

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie
 MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS
 SECRETARIAT GENERAL
 DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES
 Céline PR-FC



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace - Work - Fatherland
 MINISTRY OF PUBLIC WORKS
 SECRETARIAT GENERAL
 GENERAL DIRECTORATE OF INFRASTRUCTURES WORKS
 JFRP Unit

CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCPM-TR/2021 du 23 février 2021

Passé de gré à gré suivant l'autorisation du MINMAP N°06900L/PRC/MINMAP/SG/DMTRECA du 13/12/2020
 Passé avec RESEARCH INSTITUTE FOR DEVELOPMENT (ONG RIDEV) pour la mise en œuvre du mécanisme de prévention et de gestion des plaintes, de la stratégie de communication et de la prévention/atténuation et la réponse aux violences basées sur le genre du projet de réhabilitation des sections de route Maroua-Mora et Mora-Dabanga-

ORDRE DE SERVICE N° 2198 /OS/MINTP/SG/DGT/CPK-FC/SPM/PP3/EVBG/2020
 (PORTANT ACCOSTAGE AU CONTRAT : PROLONGATION DES DELAIS DU 1^{ER} JUIN AU 31 OCTOBRE 2021 ET MODIFICATION DE QUELQUES DISPOSITIONS CONTRACTUELLES)

L'ONG RIDEV, représenté par son Secrétaire Exécutif, Monsieur SOBNGWI THEOPHILE, est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service, lui prescrivant :

- 1) **La prolongation des délais :**
 Initialement, la durée du contrat était de onze (11) mois, couvrant la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021. Le présent OS vise à étendre les prestations sur la période allant du 1^{er} juin au 31 octobre 2021, soit cinq (05) mois, portant ainsi le délai global d'exécution à seize (16) mois.

2) **Modification de quelques dispositions contractuelles :**

N°	Au lieu de	Lire
1	CG 51 : Validation des rapports : CSRT Président : Le Ministre des Travaux Publics ou son Représentant ; Rapporteur : L'ingénieur de Marché ; Membres :	Validation des rapports : CSRT Président : Le Ministre des Travaux Publics ou son Représentant ; Rapporteur : L'Expert en Violences Basées sur le Genre ; Membres :

N°	Au lieu de	Lire
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Chef Service du Contrat ; ✓ Le Directeur Général des travaux d'Infrastructure ; au MINTP ou son Représentant ; ✓ Le Représentant de l'Entreprise en charge des Travaux sur la section Maroua-Mora ; ✓ L'Expert en Violences Basées sur le Genre à la CPR-FC ; ✓ L'ingénieur du Projet ; ✓ Le Chef de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint ; ✓ Le Chef de la Cellule de Communication du MINTP ; ✓ Le Directeur des Contrats ; ✓ Le Représentant de l'Observatoire des Entreprises et des Bureaux d'Etudes Techniques du Secteur du Bâtiment et des Travaux Publics ; ✓ Le Sous-Directeur des Marchés au MINTP ; ✓ Le Gouverneur de l'Extrême-Nord ou son Représentant ; ✓ Le Délégué Régional des Travaux Publics de l'Extrême-Nord ; ✓ Le Représentant du MINEPAT ; ✓ Le Représentant du MINMAP. 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Chef Service du Contrat ; ✓ Le Directeur Général des travaux d'Infrastructure au MINTP ou son Représentant ; ✓ L'ingénieur du Contrat ; ✓ Le Représentant du MINEPAT ; ✓ Le Représentant de la Direction des Contrats du MINTP ; <p>Observateur : Le Représentant du MINMAP.</p>	

2.2) Réorganisation des équipes et calage du temps d'interventions des Experts par phase d'exécution tel qu'il suit :

N°	Au lieu de	Lire
<p>Estimation des coûts :</p> <p>Personnel MGP impliqué dans les VBG :</p> <p>1.2 Expert en suivi-évaluation (01)</p> <p>1.3 Cadre d'animation (04)</p> <p>1.5 Relais communautaires (33)</p> <p>Personnel de renforcement des capacités :</p> <p>1.6 Expert en renforcement des capacités</p> <p>Personnel communication :</p>	<p>Estimation des coûts :</p> <p>Personnel MGP impliqué dans les VBG :</p> <p>1.2 Expert en suivi-évaluation (00)</p> <p>1.3 Cadre d'animation (02)</p> <p>1.5 Relais communautaires (09)</p> <p>Personnel de renforcement des capacités :</p> <p>1.6 Expert en renforcement des capacités</p> <p>Personnel communication :</p>	

N°	Au lieu de	Libre
1.10 Communicateurs MPGP (2)	Personnel administratif d'appui :	1.10 Communicateurs MPGP (1)
1.13 Chauffeurs MPGP (3)	Personnel administratif d'appui :	1.13 Chauffeurs MPGP (2)
Personnel-clé VBG :	Personnel-clé VBG :	Personnel-clé VBG :
2.4 Cadres sociaux (2)	2.4 Cadres sociaux (1)	2.4 Cadres sociaux (1)
2.6 Juriste (1)	2.6 Juriste (0)	2.6 Juriste (0)
✓ 2.8 Point focal genre (25)	2.8 Point focal genre (9)	2.8 Point focal genre (9)

2.3) L'accostage global du contrat se présente comme suit:

ACCOSTAGE FINANCIER RIDEV Période JUIN-OCTOBRE 2021																
Quantités											Montant					
Personnel-clés	U	PU	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK + Maroua-Mora) (2)	Période 2 (Maroua-Mora) (3)	Consommées au 31/05/2021 (4) = (2)+(3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicité pour l'événement (6)	Quantité sollicitée (7) = (6)	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK + Maroua-Mora) (2)	Période 2 (Maroua-Mora) (3)	Consommées au 31/05/2021 (4) = (2)+(3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicité pour l'événement (6)	Montant total (7) = (4)+(6)
Personnel MGP et impliqué dans les VBG	Homme/mois	2 000 000	11	3	8	11	0	5	16	22 000 000	6 000 000	16 000 000	22 000 000	0	10 000 000	32 000 000
Expert subit évaluation (1)	Homme/jour	250 000	44	0	8	8	36	36	44	11 000 000	0	2 000 000	2 000 000	9 000 000	0	2 000 000
Cadres d'animation (4)	Homme/mois	700 000	44	9	24	33	11	11	44	30 800 000	6 300 000	16800000	23100000	7 700 000	3 500 000	26 600 000
Relais communautaires (33)	Homme/mois	75 000	363	33	296	329	34	15	344	27 225 000	2 475 000	22 200 000	2 4675 000	2 550 000	1 125 000	2 580 0000
Personnel Renforcement des Capacités																
Expert en renforcement des capacités (1)	Homme/jour	250 000	20	0	6	6	14	0	6	5 000 000	0	1 500 000	1 500 000	3 500 000	0	1 500 000
Personnel Communication																

ACCOSTAGE FINANCIER RIDEV Période JUIN-OCTOBRE 2021

	Quantités										Montant									
	Personne-clé	U	PU	Contrat de base (1)	Période 1 + (Mars-Mai) (2)	Période 2 (Mars-Mai) (3)	Consommés au 31/05/2021 (4) = (2)+(3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicités pour l'avant (6)	Quantité totale (7) = (4)+(6)	Contrat de base (1)	Période 1 + (Mars-Mai) (2)	Période 2 (Mars-Mai) (3)	Consommé au 31/05/2021 (4) = (2)+(3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicité pour l'avant (6)	Montant total (7) = (4)+(6)			
Expert en communication sociale (1)	Homme/Mois	807 000	11	0	11	11	0	0	5	16	8 877 000	0	8 877 000	8 877 000	0	4 035 000	12 912 000			
Communicateurs (2)	Homme/Mois	440 000	22	6	16	22	0	0	0	22	9 968 000	2 640 000	7 040 000	9 680 000	288 000	0	9 680 000			
Personnel administratif/rap. pub.																				
Comptable (1)	Homme/Mois	600 000	11	3	8	11	0	5	16	6 600 000	1 800 000	4 800 000	6 600 000	0	3 000 000	9 600 000				
Assistante administrative (1)	Homme/Mois	250 000	11	3	8	11	0	5	16	2 750 000	750 000	2 000 000	2 750 000	0	1 250 000	4 000 000				
Chauffeurs (3)	Homme/Mois	170 000	33	9	24	33	0	10	43	5 610 000	170 000	1 530 000	1 700 000	0	1 700 000	3 400 000				
Sous-total rémunération MGP										12 9542 000	20 135 000	82 747 000	102 882 000	23 038 000	24 610 000	127 492 000				
Personnel-clé YBG																				
Chef de projet (1)	Homme/mois	150000	11	0	11	11	0	0	11	16 500 000	0	16 500 000	16 500 000	0	0	16 500 000				
Cadres sociaux (2)	Homme/mois	500000	22	0	22	22	0	5	27	11 000 000	0	11 000 000	11 000 000	0	2 500 000	13 500 000				
Juriste (1)	Homme/our	250000	6	0	0	0	6	0	0	1 500 000	0	0	0	1 500 000	0	0				
Points focus (25)	Homme/mois	75000	275	3	264	267	8	10	277	20 625 000	225 000	19 800 000	20 025 000	600 000	750 000	20 775 000				
Sous-total rémunération YBG										49 625 000	225 000	47 300 000	47 525 000	2100 000	3 250 000	50 775 000				
Total rémunération										179 167 000	20 360 000	130 047 000	150 407 000	25 138 000	27 860 000	17 8267 000				
Fonctionnement du MGP																				
Missions/voyages																				
Déplacement locaux Yaoundé et Morz-Kousseri	Homme/voyage	500 000	24	0	0	0	24	0	0	12 000 000	0	0	0	12 000 000	0	0				
Bureaux du MGP																				
Fournitures de bureaux et consommables	Bureau/mois	50 000	11	0	11	11	0	0	11	5 500 000	0	5 500 000	5 500 000	0	0	5 500 000				
Autres services																				

ACCOSTAGE FINANCIER RIDEV Période JUIN-OCTOBRE 2021

	Quantités										Montant									
	Personnels	U	PU	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK + Marou-Mora) (2)	Période 2 (Marou-Mora) (3)	Consommées au 31/05/2021 (4) = (2)+(3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicité pour l'avant (6)	Quantité x totales (7) = (4) + (6)	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK + Marou-Mora) (2)	Période 2 (Marou-Mora) (3)	Consommé au 31/05/2021 (4) = (2)+(3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicité pour l'avant (6)	Montant total (7) = (4) + (6)			
Eau et électricité		Bureau/ mois	30 000	11	0	11	11	0	0	11	330 000	330 000	0	0	0	0	330 000			
Téléphone et Internet		Bureau/ mois	300 000	11	0	12	12	9,8	2	3,2	3 300 000	360 628	360 628	2 939 372	600 000	0	960 628			
Fonctionnement des véhicules, motos et carburant							0	0	0		0					0				
Véhicules (1)		Forfait	16 500 000	1	0	1	1	0	1	2	16 500 000	16 500 000	0	0	0	0	21 500 000			
Motos (1)		Forfait	5 500 000	1	0	1	1	0	1	2	5 500 000	5 500 000	0	0	0	0	600 000			
Location des bureaux		Bureau/ mois	150 000	11	0	11	11	0	5	16	1 650 000	1 650 000	0	0	0	0	2 400 000			
Fonctionnement (défibrillateurs, matériel de protection contre la COVID-19 etc)		Eos	5000000	1	0	0,85	0,85	0,15	0,1	0,95	5 000 000	4 280 000	4 280 000	750 000	0	0	4 779 375			
Sous-total fonctionnement MCP											44 830 000	34 690 628	34 690 628	15 689 372	7 379 375	0	41 470 003			
Adaptation du MCP																				
Organisation des sessions de suivi-évaluation et production des rapports																				
Production et validation du rapport		Eos	11	0	11	11	0	1	12	15 000 000	13 750 000	13 750 000	1 250 000	1 250 000	0	15 000 000				
Sous-total animation MCP											15 000 000	13 750 000	13 750 000	1 250 000	1 250 000	0	15 000 000			
Fonctionnement et renforcement des capacités																				
Supports didactiques																				
Reprographie des supports		Hommes/ session	5000	60	0	0	60	0	0	0	300 000	0	0	0	0	0	0			
Logistique																				
Location salle de conférence (4)		Jour	200 000	4	0	3	3	1	0	3	800 000	600 000	600 000	2000 00	0	0	600 000			

ACCOSTAGE FINANCIER RIDEV Période JUIN-OCTOBRE 2021

	Quantités										Montant									
	U	PU	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK + Marou-Mera) (2)	Période 2 (Marou-Mera) (3)	Consommées au 31/05/2021 (4) = (2) + (3)	Restant au 31/05/2021 pour l'exercice (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicite pour l'exercice (6)	Quantité x unités (7) = (4) + (6)	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK + Marou-Mera) (2)	Période 2 (Marou-Mera) (3)	Consommées au 31/05/2021 (4) = (2) + (3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicite pour l'exercice (6)	Montant total (7) = (4) + (6)				
Matériel de facilitation (Tableaux, conférence, valeur de facilitation etc)	Forfait	800 000	1	0	0,18	0,18	0,820	0	0,18	800 000	0	145 455	145 455	654 545	0	145 455				
Pause-café (30 personnes X 2 ateliers)	Participa	5 000	120	0	90	90	30	0	90	600 000	0	450 000	450 000	150 000	0	450 000				
Pause déjeuner (30 personnes X 2 jours X 2 ateliers)	Participa	10 000	120	0	90	90	30	0	90	1 200 000	0	900 000	900 000	300 000	0	900 000				
Transport des participants résédant sur le lieu de la formation	Participa	2 500	120	0	90	90	30	0	90	300 000	0	220 000	220 000	80 000	0	220 000				
Logistique pour la préparation des ateliers	Forfait	300 000	1	0	0,2	0	1	0	0,2	300 000	0	55 000	55 000	245 000	0	55 000				
Communication																				
Médiation	Media	30 000	5	0	5	5	0	0	5	150 000	0	150 000	150 000	0	0	150 000				
Photos	photos	1 000	50	0	50	50	0	0	50	50 000	0	50 000	50 000	0	0	50 000				
Sous-total fonctionnement										4 500 000	0	2 570 455	2 570 455	1399545	0	2 570 455				
Communication vers les populations																				
Supports visuels																				
Guide	Guide	2 000	500	0	500	500	0	0	500	1 000 000	0	1 000 000	1 000 000	0	0	1 000 000				
Affiches	Affiche	2 000	1 500	0	1 500	1 500	0	0	1 500	3 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	0	3 000 000				
Boîtes à image	Boîte à image	1 700	30	0	30	30	0	0	30	51 000	0	51 000	51 000	0	0	51 000				
Diffusion des Village	Village	27 000	30	0	30	30	0	25	55	810 000	0	810 000	810 000	0	675 000	1 485 000				

ACCOSTAGE FINANCIER RIDEV Période JUN-OCTOBRE 2021

Personne-décès	U	PU	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK - Marou-Mora) (2)	Période 2 (Marou-Mora) (3)	Consommés au 31/05/2021 (4) = (2) + (3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1) - (4)	Période 3 : Sollicité pour l'exercice (6)	Quantité (7) = (4) + (6)	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK - Marou-Mora) (2)	Période 2 (Marou-Mora) (3)	Consommé au 31/05/2021 (4) = (2) + (3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1) - (4)	Période 3 : Sollicité pour l'exercice (6)	Montant total (7) = (4) + (6)
Montant																
Supports Audio-Visuels																
Production de 1 documentaire		8 000 000	1	0	1	1	0	0	1	8 000 000	0	8 000 000	8 000 000	0	0	8 000 000
Production et diffusion des spots audio-visuels		400 000	4	0	4	4	0	0	4	1 600 000	0	1 600 000	1 600 000	0	0	1 600 000
Rapport de Veille médiatique		150 000	11	0	11	11	0	0	11	1 650 000	0	1 650 000	1 650 000	0	0	1 650 000
Sous-total Communication auprès des populations riveraines										16 111 000	0	16 111 000	16 111 000	0	0	16 786 000
Sous-total Frais remboursables MGP										80 441 000	0	66 522 083	66 522 083	18 338 917	9 304 375	75 826 458
Frais remboursables VRG																
Equipement et moyens hospitaliers																
Location "safe house" pour sécuriser les victimes		300 000	11	0	0	0	11	0	0	3 300 000	0	0	0	3 300 000	0	0
Equipement "safe house" et entretiens		12 750 000	1	0	0	0	1	0	0	12 750 000	0	0	0	12 750 000	0	0
Prix en charge médicale des victimes		100 000	5	0	0	0	5	3	3	500 000	0	0	0	500 000	300 000	300 000
Accompagnement hospitalier des victimes (frais de justice, certificats médicaux)		100 000	5	0	0	0	5	0	0	500 000	0	0	0	500 000	0	0
Prix en charge psycho-sociale et réinsertion des victimes		150 000	5	0	0	0	5	0	0	750 000	0	0	0	750 000	0	0
Renforcement des capacités des acteurs																

ACCOSTAGE FINANCIER RIDEV Période JUIN-OCTOBRE 2021

	Quantités						Montant										
	Personnes-ets	U	PU	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK + Maroua-Mora) (2)	Période 2 (Maroua-Mora) (3)	Consommées au 31/05/2021 (4) = (2)+(3)	Restante au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicité pour l'avenant (6)	Quantité totale (7) = (4)+(6)	Contrat de base (1)	Période 1 (MDK + Maroua-Mora) (2)	Période 2 (Maroua-Mora) (3)	Consommé au 31/05/2021 (4) = (2)+(3)	Restant au 31/05/2021 (5) = (1)-(4)	Période 3 : Sollicité pour l'avenant (6)	Montant total (7) = (4)+(6)
Production et reprographie des supports administratifs	U	100 000		30	0	30	30	0	10	40	300 000	0	3 000 000	3 000 000	0	1 000 000	4 000 000
Logistique (hébergement, restauration participants)	Personne	30 000		30	0	30	30	0	0	30	900 000	0	900 000	900 000	0	0	900 000
Location des salles	U	150 000		3	0	3	3	0	1	4	450 300	0	450 000	450 000	0	150 000	600 000
Communication	U	200 000		1	0	1	1	0	0	1	200 300	0	200 000	200 000	0	0	200 000
Campagne de sensibilisation	Provision	23 080 000		1	0	1	1	0	1	2	23 080 000	0	23 080 000	23 080 000	0	7 807 054	30 887 054
Soins total équipement											45 430 000	0	27 630 000	27 630 000	13 750 000	8 257 054	35 887 054
Total frais remboursables MGF-VIRC											125 871 000	0	94 152 083	94 152 083	32 088 917	17 561 429	111 713 512
Soins-total honoraires											179 167 000	20 560 000	130 047 000	150 407 000	25 138 000	27 860 000	178 267 030
Total HTVA											305 038 000	20 560 000	224 199 083	224 199 083	80 838 917	45 421 429	269 626 512
TVA (19,25% honoraires)											34 489 648	3 919 300	43 158 323	25 034 047	15 561 401	5 363 050	30 397 007
Montant TTC											339 527 648	24 279 300	267 357 406	249 233 130	96 400 408	50 784 479	325 409 772
Montant de l'IR (5,5% honoraires)											9 854 185	1 119 800	12 330 949	7 152 585	4 446 140	1 532 300	8 684 885
Net à mandater											295 183 815	19 240 200	211 868 134	217 046 498	76 392 777	43 889 129	260 941 627

Le récapitulatif se présente comme suit :

DESIGNATION	Prêt IDA	Gouvernement	Montant contrat de base (1)	Montant consommé au 31/05/2021 (2)	Montant restant au 31/05/2021 (3)=(1)-(2)	Montant sollicité pour avenant (4)	MONTANT TOTAL (5)=(2)+(4)
HONORAIRES	179 167 000		179 167 000	130 047 000	49 120 000	27 860 000	157 907 000
FRAIS REMBOURSABLES	125 871 000		125 871 000	94 152 083	31 718 917	17 561 429	111 719 512
Montant Hors TVA	305 038 000		305 038 000	224 199 083	80 838 917	45 421 429	269 626 512

MONTANT T.V.A (19,25% des honoraires)	34 489 648	34 489 648	25 034 047	15 561 491	5 363 050	30 397 097
MONTANT TTC (ECFA)		339 527 648	249 233 130	96 400 408	50 784 479	300 023 629
Montant de l'IR (5,59% des honoraires)	9 854 185	9 854 185	7 152 585	4 446 140	1 532 300	8 684 885
NET A MANDATER	295 183 815	295 183 815	217 046 498	76 392 777	43 889 129	260 941 627

3) Le présent Ordre de Service qui n'a aucune incidence financière sera régularisé par un avenant et notifié au Consultant par le Chef de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le **13 DEC 2021**

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
(Maire de l'Ouvrage)

Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° **00024** /OS/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/SPM/IR3/EBG/2021

Le Chef de la Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint du Ministère des Travaux Publics certifie avoir remis **29 DEC 2021** à l'ONG **Research Institute for Development**, représenté par son Secrétaire Exécutif Monsieur **NSOBNGWI Theophile**, l'Ordre de Service N° **00024** /OS/MINTP/SG/DGTI/CPR-FC/IR3/EBG/2021 du **13 DEC 2021** portant prolongation des délais de cinq (05) mois et modification de certaines dispositions du Contrat relatif à la mise en œuvre du mécanisme de prévention et de gestion des plaintes, de la stratégie de communication et de la prévention/atténuation et la réponse aux violences basées sur le genre du projet de réhabilitation des sections de route Maroua-Mora et Mora-Dabange-Kousseri.


Le Contractant (RIDEV)

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

9


Le Chef Service du Contrat

Emmanuel Nganou D.
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

Annexes 3. Procès-verbal de constat d'installation et RIDEV et certificats de prise de service

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

**ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)**

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV Tel : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridev@cameroonrde.com

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
(Ouvrier d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOUD.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674
960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant



**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674
960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674
960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674
960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV Tel : (+237) 699994085 / 674
960 913 e-mail : ridev@cameroonindex.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
(Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**

Mathurin Kanga
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV Tel : (+237) 699994085 / 674
960 913 e-mail : ridev@cameroonindex.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
(Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**

Mathurin Kanga
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV Tel : (+237) 699994085 / 674
960 913 e-mail : ridev@cameroonrdey.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
(Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**

Mathurin Kanga
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVBG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
-----0-----
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
CELLULE DES PROJETS ROUTIERS A
FINANCEMENT CONJOINT
-----0-----



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland
-----0-----
MINISTRY OF PUBLIC WORKS
-----0-----
SECRETARIAT GENERAL
-----0-----
JOIN FUNDING ROAD PROJECT UNIT
-----0-----

**CONTRAT N°029/C/MINTP/CSPM-PFC/CCCM-TR/2021 DU 23/02/2021 POUR LA MISE
ŒUVRE DU MECANISME DE GESTION DES PLAINTES, DE LA COMMUNICATION
SOCIALE ET DE LA PREVENTION/ATTENUATION ET LA REPONSE AUX VIOLENCES
BASEES SUR LE GENRE DU PROJET DE REHABILITATION DES SECTIONS DE
ROUTE MAROUA-MORA ET MORA-DABANGA-KOUSSERI**

ORDRE DE SERVICE N° 427 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021
(PORTANT DEMARRAGE DES PRESTATIONS EN REGULARISATION)

Monsieur **SOBNGWI Théophile** Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEVTEL : (+237) 699994085 / 674 960 913 e-mail : ridevcam@ridev.org

- 1) Est invité à recevoir notification du présent Ordre de Service (OS) lui prescrivant en régularisation le démarrage des prestations relatives à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.
- 2) Il est rappelé au Consultant que le délai d'exécution de la prestation est de **onze (11) mois**. Ce délai couvre la période allant du 1^{er} juillet 2020 au 31 mai 2021.
- 3) Le présent Ordre de Service sera notifié au Consultant par le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics.

Fait à Yaoundé, le 16 MARS 2021

Le Ministre des Travaux Publics
Maître d'Ouvrage)



Emmanuel NGANOU D.

NOTIFICATION N° 012 / OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/2020

le Chef de Cellule des Projets Routiers à Financement Conjoint au Ministère des Travaux Publics, soussigné, certifie avoir remis le 17 MARS 2021, à **SOBNGWI Théophile**, Secrétaire Exécutif de l'ONG RIDEV, l'Ordre de Service N° 427 OS / MINTP/SG/DGTI/ CPR-FC/IP3/EVVG/2021 du 6 MARS 2021 lui prescrivant le démarrage des prestations relative à la mise en œuvre du mécanisme de gestion des plaintes, de la communication sociale et de la prévention/atténuation et la réponse aux Violences Basées sur le Genre.

Le Cocontractant

Théophile SOBNGWI
Expert Développement Social

**Le Chef de Cellule des Projets
Routiers à Financement
Conjoint**



Mathurin Langa
Ingénieur de Conception de Génie Civil
Hors Echelle

Annexes 4. Matrice de gestion des plaintes MGP dans le cadre du projet PTM

• 44 plaintes enregistrées

42 plaintes clôturées



N°	Nom du plaignant	Localité	Description de la situation	Date d'enregistrement	Date de clôture de la plainte	Actions entreprises/Niveau de traitement	Observations
1	M. OUMAROU HAMADINA Tel : 661 253 800	Mikiri	Le mur/case du plaignant s'est écroulé de suite de la mauvaise canalisation des eaux par l'Entreprise.	21/07/2020	19/02/2021	Le plaignant a reçu une somme de 80 000 FCFA en guise de compensation pour le dommage causé.	Plainte clôturée.
2	Mme. AÏSSATOU	Ouro Tagalaï	La riveraine se plaint que l'Entreprise a laissé l'eau couler et ça a inondé ses cultures jusqu'à ce que toutes ses semences aient été déracinées,	17/09/2020	06/10/2020	Après avoir entendu la plaignante, l'entreprise s'engage à verser une somme de 15 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi au plus tard le 15/10/2020. Par la suite l'entreprise va aménager une rigole avant le début de la saison pluvieuse prochaine.	Plainte clôturée.
3	Mme. LEMBEÏ	Ouro Tagalaï	La riveraine se plaint que l'Entreprise a laissé l'eau couler et ça a inondé ses cultures jusqu'à ce que toutes ses semences aient été déracinées,	17/09/2020	06/10/2020	Après avoir entendu la plaignante, l'entreprise s'engage à verser une somme de 17 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi au plus tard le 15/10/2020. Par la suite l'entreprise va aménager une rigole avant le début de la saison pluvieuse prochaine.	Plainte clôturée.
4	Mme. ZAKIATOU AMINOU	Ouro Tagalaï	La riveraine se plaint que l'Entreprise a laissé l'eau couler et ça a inondé ses cultures jusqu'à ce que toutes ses semences aient été déracinées,	17/09/2020	06/10/2020	Après avoir entendu la plaignante, l'entreprise s'engage à verser une somme de 10 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi au plus tard le 15/10/2020. Par la suite l'entreprise va aménager une rigole avant le début de la saison pluvieuse prochaine.	Plainte clôturée.
5	M. ABBA	Ouro Tagalaï	La riveraine se plaint que l'Entreprise a laissé l'eau couler et ça a inondé ses cultures jusqu'à ce que toutes ses semences aient été déracinées,	17/09/2020	06/10/2020	Après avoir entendu le plaignant, l'entreprise s'engage à verser une somme de 10 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi. Par la suite l'entreprise va aménager une rigole avant le début de la saison pluvieuse prochaine.	Plainte clôturée.
6	Mme. HAMAOUA	Ouro Tagalaï	La riveraine se plaint que l'Entreprise a laissé l'eau couler et ça a inondé ses cultures jusqu'à ce que toutes ses semences aient été déracinées,	17/09/2020	06/10/2020	Après avoir entendu la plaignante, l'entreprise s'engage à verser une somme de 15 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi au plus tard le 15/10/2020. Par la suite l'entreprise va aménager une rigole avant le début de la saison pluvieuse prochaine.	Plainte clôturée.
7	Mme. SAÏDOU	Ouro Tagalaï	La riveraine se plaint que l'Entreprise a laissé l'eau couler et ça a inondé ses cultures d'arachide jusqu'à ce que toutes ses semences aient été déracinées,	17/09/2020	06/10/2020	Après avoir entendu la plaignante, l'entreprise s'engage à verser une somme de 12 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi au plus tard le 15/10/2020. Par la suite l'entreprise va aménager une rigole avant le début de la saison pluvieuse prochaine.	Plainte clôturée.
8	Mme. WABI	Ouro Tagalaï	La riveraine se plaint que l'Entreprise a laissé l'eau couler et ça a inondé ses cultures d'arachide jusqu'à ce que toutes ses semences aient été déracinées,	17/09/2020	06/10/2020	Après avoir entendu la plaignante, l'entreprise s'engage à verser une somme de 12 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi au plus tard le 15/10/2020. Par la suite l'entreprise va aménager une rigole avant le début de la saison pluvieuse prochaine.	Plainte clôturée.
9	Mme. NJIDDABAÏ	Ouro Tagalaï	La riveraine se plaint que l'Entreprise a laissé l'eau couler et ça a inondé ses cultures de HOYORO jusqu'à ce que toutes ses semences aient été déracinées,	17/09/2020	06/10/2020	Après avoir entendu la plaignante, l'entreprise s'engage à verser une somme de 12 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi au plus tard le	Plainte clôturée.

N°	Nom du plaignant	Localité	Description de la situation	Date d'enregistrement	Date de clôture de la plainte	Actions entreprises/Niveau de traitement	Observations
						15/10/2020. Par la suite l'entreprise va aménager une rigole avant le début de la saison pluvieuse prochaine.	
10	Mme. DJIDA DJEMMI et AWANAÏ	Ouro Tagalaï	Les riveraines se plaignent que les roches issues du tir de mine ont envahie leurs champs, De plus ce phénomène se répète à chaque tir de mine	17/09/2020	01/12/2020	Les deux plaignantes ont reçu respectivement 02 et 01 sacs de mil rouge de 100kg à titre de compensation avant le 12 novembre 2020. Aussi, l'entreprise devra procéder à l'enlèvement des cailloux dans les champs riverains de la carrière.	Plainte clôturée.
11	M. LAWAN MANA JEREMIE. Tel : 691747026	Ouro Tagalaï	Le plaignant affirme que les ouvriers de l'Entreprise ont pris ses 150 briques de ciment pour faire sortir leur bus qui s'est embourbé dans la Terre à cause des pluies,	17/09/2020	10/11/2020	L'entreprise s'engage à donner 02 sacs de ciment 42.5 avant le 15/10/2020.	Plainte clôturée.
12	M. DJIBAÏ	Ouro Tagalaï	Le riverain se plaint que le camion benne qui transporte les granulats a écrasé son mouton	17/09/2020	06/10/2020	L'entreprise s'engage à verser une somme de 40 000 FCFA à titre de compensation pour le dommage subi avant le 15/10/2020.	Plainte clôturée.
13	M. KAMAKASSE BIZALLA. Tel : 660180828	Miria	L'eau des caniveaux n'ayant pas été bien canalisée, le riverain se plaint que toute cette eau a inondé et érodé sa maison.	01/09/2020	23/02/2021	Le plaignant a reçu 04 sacs de ciment en guise de compensation pour le dommage causé.	Plainte clôturée.
14	Mme. MASSAÏ ALI Tel : 669 143 619	Miria	L'eau des caniveaux n'ayant pas été bien canalisée, le riverain se plaint que toute cette eau a inondé et érodé son champ et les graviers y ont été déposés.	29/07/2020	23/02/2021	La plaignante a reçu 1,5 sac de mil rouge en guise de compensation pour le dommage causé.	Plainte clôturée.
15	Mme. NIBALAK ELISABETH Tel : 691 963 429	Sekande wournde	Une pelle-chargeuse a écrasé son mouton au niveau de la barrière de SEKANDE en juillet 2020	29/09/2020	26/11/2020	Plainte clôturée. La plaignante a reçu une somme de 15.000 FCFA à titre de compensation	Plainte clôturée.
16	M. IBRAHIM NDJIDDA Tel : 697 237 467	Sekande wournde	Des employés de l'Entreprise ont consommé à plusieurs reprises des produits de son commerce sans toutefois procéder au règlement de la facture pour un montant total de 3 750 F CFA	29/09/2020	10/11/2020	Le plaignant ayant reçu un délai d'01 mois afin d'identifier les 03 employés mis en cause. A date il n'y est toujours pas parvenu par conséquent la somme de 3750 réclamé ne peut être recouvrée dans le cadre de la gestion des plaintes.	Plainte clôturée.
17	M. ADAMOU MARKUS tél : 659452871	Mambang 2	L'eau des caniveaux ayant été canalisée en orientation de leurs habitats, avec le débit élevé des pluies du 15 septembre 2020, sa maison a été entièrement détruite.	29/09/2020	23/02/2021	Le plaignant a reçu 05 sacs de ciment en guise de compensation pour le dommage causé.	Plainte clôturée.
18	M. DJAOURO ADJIMEVEL Tel : 699955498 / 665194521	Kakata-Tchere	L'Entreprise a loué son terrain pour y déposer les granulats (0/5, 5/15 et 15/25) en août dernier pour une période bien définie. Délai étant parvenu à son terme l'Entreprise avait quitté les lieux, mais le 24-08-2020 il a constaté que le terrain avait à nouveau été occupé par l'Entreprise et ce sans l'en avoir avisé,	07/10/2020	01/09/2021	Le site n'est toujours pas remis en état comme convenu par l'entreprise et la plainte clôturée	Plainte clôturée
19	M. GASSAGAI ABEL Tél : 698867378	Tindreme	Plainte contre le nommé BOUBA Chef maçon pour non paiement de la main d'œuvre de GASSAGAI ABEL. La rémunération couvre la période du 28 août au 10 septembre 2020 soit 2500 FCFA/jour.	14/10/2020	10/11/2020	Le chef de chantier a pris toutes les mesures pour assurer le paiement. Le plaignant a reçu une somme de 20 000 FCFA LE 07/11/2020.	Plainte clôturée.
20	M. TADGAWAI PIERRE Tél : 697546019	Tindreme	Plainte contre le nommé BOUBA Chef maçon pour non paiement de la main d'œuvre de TADGAWAI PIERRE. La rémunération couvre la période du 28 août au 10 septembre 2020 soit 2500 FCFA/jour.	14/10/2020	10/11/2020	Le chef de chantier a pris toutes les mesures pour assurer le paiement. Le plaignant a reçu une somme de 20 000 FCFA LE 07/11/2020.	Plainte clôturée.
21	M. CHEPIDE DOUBLA	Ouro Tagalaï	Les cailloux issus des tirs des mines ont envahi son champ lui causant un manque à gagner sur sa récolte.	05/11/2020	01/12/2020	Le champ en question bien qu'étant dans le périmètre de sécurité n'est pas envahi par les cailloux. Par conséquent, sa plainte a été jugé non fondée et irrecevable.	Plainte clôturée.
22	M. KOUMTCHIBE KAWAY	Ouro Tagalaï	Eroulement de sa case des suites des tirs des mines effectués le 12 octobre 2020	05/11/2020	01/12/2020	La case écroulée est située hors périmètre de sécurité. Plainte jugé non fondée	Plainte clôturée.

N°	Nom du plaignant	Localité	Description de la situation	Date d'enregistrement	Date de clôture de la plainte	Actions entreprises/Niveau de traitement	Observations
23	M. YAYA AMSDAI, IAKE DOLIKAL et MAMOUDOU ALLAHWADI	Mambang 1	L'évacuation des eaux de la base technique détruit leurs cultures de KARAL.	18/11/2020	23/02/2021	Les plaignants ont reçus chacun 1 sac de mil jaune en guise de compensation pour le dommage causé.	Plainte clôturée.
24	M. DJAZANANG ISSAC M. NGOURI BIDZARAI Tél : 699 69 07 96/ 690 36 70 04	Tindreme	Plainte contre un sous-traitant du groupement ETEP- SOTCOCOG qui aurai employé sieur DJAWANANG et sieur NGOURI comme manoeuvre au mois de mai et juin 2020 à hauteur de 2000 F par jour. Ils ont fait respectivement 14 et 09 jours de travail. Ils ont reçu respectivement POUR LEUR PAYE 10 000FCFA et 4000 FCFA. Le reste de leur argent reste impayé jusqu'à ce jour.	23/12/2020	09/03/2021	Les plaignants ont reçu respectivement la somme de 14 000 FCFA et 18 000 FCFA en guise de compensation pour le dommage causé.	Plainte clôturée.
25	M. AGAZAI MORZOU Tél : 690 36 70 04	Tindreme	Plainte contre le groupement ETEP-SOTCOCOG pour avoir cassé le poteau électrique du village lors du nivelage de la route. Le 29 février 2020.	23/12/2020		L'entreprise refuse d'envoyer une correspondance à ENEO comme convenu lors de notre entretien du 12 février 2021.	
26	M. ABAHAR ANGOLA Tél : 698 56 99 19	Tindreme	Plainte contre le groupement ETEP-SOTCOCOG pour avoir coupé son fil électrique en septembre. Le chauffeur de la bene avait promis d'arranger mais il ne l'a pas fait jusqu'à ce jour.	21/01/2021	19/02/2021	Le plaignant a reçu une somme de 10 000 FCFA en guise de compensation pour le dommage causé.	Plainte clôturée.
27	M. BIMIDIF JONAS Tél : 661 25 32 18/699 23 05 55	Mikiri	Plainte contre le groupement ETEP-SOTCOCOG pour n'avoir pas remis son terrain en état comme il avait promis. Le plaignant dit n'avoir pas cultivé sur sa terre depuis 02 ans.	21/01/2021	09/03/2021	Le terrain de monsieur BIMIDIF a été remis en état comme convenu.	Plainte clôturée.
28	M. SOMAKA Abdoulaye Tél : 696289510/676995164	Sekande wournde	Plainte contre le groupement ETEP-SOTCOCOG pour avoir emprunter sa parcelle de terre cultivable. Les faits se sont déroulés il y'a 3ans.	02/02/2021	23/03/2021	Après la rencontre avec le plaignant, il ressort de nos échanges que pour une meilleure gestion de sa plainte, il devrait se rapprocher de la délégation du cadastre.	Plainte clôturée.
29	M ADJI GRE KILLA Tél : 691 149 335	Pont-Sava	Plainte contre le groupement ETEP-SOTCOCOG pour avoir creusé sa terre sans son avis. Les faits se sont déroulés en début janvier 2021.	02/02/2021	16/02/2021	Le plaignant n'avait pas connaissance de l'existence d'un PV donnant l'accord de l'utilisation du site par le chef de canton de Mora. Ayant pris connaissance du PV, il a été favorable pour la clôture de la plainte.	Plainte clôturée.
30	M. DJIBRIL Tél. 696 993 180	Seradoumda	Plainte contre un chauffeur d'ETEP-SOTCOCOG pour avoir coupé le câble de son fil électrique le 08/01/2021 aux environs de 15h.	02/02/2021	14/09/2021	Vu le caractère technique de cette réparation, le plaignant a été orienté vers ENEO pour une meilleure prise en charge.	Plainte clôturée.
31	M. AMINO	Ouro Tagaläi	Plainte contre la carrière de Tagaläi pour la fissure de sa case lors du tir de mine de novembre 2020.	02/02/2021	19/02/2021	Le plaignant a reçu une somme de 20 000 FCFA en guise de compensation pour le dommage causé.	Plainte clôturée.
32	M. BOUKAR André	Ouro Tagaläi	Plainte contre la carrière de Tagaläi pour la fissure de sa case lors du tir de mine du 22 décembre 2020 à 17h.	02/02/2021	16/02/2021	Après une descente sur le lieu du dommage, il en ressort que la fissure du mur n'est pas due au tir de mine mais plutôt à la mauvaise construction. Les différents partis ont convenu que la plainte est jugée non fondée.	Plainte clôturée.
33	IMAM DAOUDA AMBASVA Tél: 698 066 142	Ouro barka	La mosquée de Ouro barka s'est fissurée suite au tire de mine du 02 février 2021 à 17h 15min.	04/02/2021	16/02/2021	Après un constat, il en ressort que la dite fissure a déjà été réparée par le maçon, l'entreprise s'engage à réparer les fissures qui seront dues aux prochains tirs de mine.	Plainte clôturée.
34	M. ABDOUL KARIM Tél 658 88 77 17	Bourdala	Plainte contre M YAYA sous-traitant du groupement ETEP SOTCOCOG. Ayant travaillé pendant 9 ,5 jours a raison de 3000f /jour, il aurait reçu une avance de de 5000 f. Il réclamé le reste de son argent d'un montant 24 000f. Une reconnaissance de dette a été signée par monsieur Yaya où il s'engage à rembourser l'argent au plus tard le 25 mai 2021.	01/06/2021	15/07/2021	le plaignant a reçu une somme de 11 000 F par l'entreprise en vue de solder son dû.	Plainte clôturée.
35	M. TSAKAI Tél 655 74 20 81	Pont-Sava	Plainte contre le groupement ETEP SOTCOCOG pour avoir déposé le gravier dans son champ depuis décembre 2020. Il souhaite que l'entreprise enlève ce gravier pour lui permettre de cultiver.	10/06/2021	05/10/2021	le plaignant a reçu 3 sacs de mil rouge en guise de compensation de sa récolte perdue de cette année.	Plainte clôturée.

N°	Nom du plaignant	Localité	Description de la situation	Date d'enregistrement	Date de clôture de la plainte	Actions entreprises/Niveau de traitement	Observations
36	Mme. FADI MARTINE Tél 655 74 20 81	Pont-Sava	Plainte contre le groupement ETEP SOTCOCOG pour avoir détruit son champ de haricot depuis Décembre 2020. Elle demande réparation.	10/06/2021	13/07/2021	Après notre entretien avec la plaignante, il en ressort qu'elle avait reçu une somme 5 000 f pour accélérer sa récolte. De plus elle a introduit sa plainte 6 mois plus tard. Il été convenu de commun d'accord de clôturer cette plainte.	Plainte clôturée.
37	M. BOUKAR KOURFEF Tél	Djamakia	Plainte contre le groupement ETEP SOTCOCOG pour occupation de sa parcelle de terre avec le gravier depuis octobre 2020. il souhaite que l'entreprise enlève ce dépôt de gravier.	15/06/2021	01/11/2021	La parcelle de terre a été remis en état	Plainte clôturée.
38	Village Djamakia	Djamakia	Plainte contre le groupement ETEP SOTCOCOG pour avoir déposé le gravier dans sa parcelle de terre cultivable depuis octobre 2020. Elle demande réparation.	15/06/2021	01/11/2021	La parcelle de terre a été remis en état	Plainte clôturée.
39	M. SALI JACOB tél 697 40 58 52	Talla bicher	Plainte contre le groupement ETEP SOTCOCOG. Aux environs de 12 h 20 min, le Caterpillar N° EB004 a piétiné une partie de son champ de riz qu'il a semé.	28/06/2021	15/07/2021	Après analyse de la situation, le plaignant à semer son riz sur l'emprise des travaux. Il a donc été convenu de façon conjointe que cette plainte est jugée non fondée.	Plainte clôturée.
40	M. CHEPIDE JEAN tél 665 047 358	Ouro Tagalaï	Plainte contre la carrière de Tagalai. Sa maison s'est fissurée le 09 juin 2021 lors du tir de mine puis s'est cassé lors au tir de mine du 26 juin 2021.	01/07/2021	15/07/2021	Après analyse de la situation, nous avons constaté que le plaignant avait déjà renforcée la fissure de sa case mais pas de case cassée tel que le plaignant l'avait mentionné dans sa plainte. Nous avons donc jugée de façon tripartite de clôturer.	Plainte clôturée.
41	M. MEZIMENE AGUILE tél 661 623 121/ 697 97 78 90	Mokio	Plainte contre la carrière de Tagalai. Les pierres suite au tir de mine ont envahi son champ de mil. Il n'arrive pas à cultiver.	01/07/2021		L'entreprise dit qu'elle prendra connaissance du PV qui avait été signé au départ avant de procéder à une quelconque compensation.	
42	M. GUEDEL MICHAEL tél 673 110 080	Kakata-Tchere	Plainte contre l'entreprise ETEP SOTCOCOG. L'OH 49 situé au PK 18,195 est bouchée et lorsqu'il pleut l'eau envahi sa maison et sa boutique.	13/07/2021	07/09/2021	La buse a été débouchée.	Plainte clôturée.
43	M. SAIDI ADOUE tél 695 48 27 41	mambang 1	Plainte contre l'entreprise ETEP SOTCOCOG pour avoir déposé des tas de pierres dans son espace cultivable depuis le mois de Mai 2021.	06/08/2021	07/09/2021	les tas de pierres ont été enlevé dans le champ	Plainte clôturée.
44	Mme. MAIRAMOU AKIDOKAI tél 694184670	mambang 1	Plainte contre l'entreprise ETEP SOTCOCOG, l'engin a écrasé une partie de son champ de maïs le samedi 31/07/2021 vers 14 h.	06/08/2021	05/10/2021	La plaignante a reçu une compensation à hauteur d'un sac et demie de 50 kg de mil rouges.	Plainte clôturée.

Annexes 5. Matrice de suivi et gestion des plaintes VBG/VCE dans le cadre du Projet PTM

N°	Typologie de VBG	Résumé du cas/description de l'incident	Besoins identifiés	Actions menées	Actions à mener	Code du cas	Lien avec le projet (Oui ou Non)	Localités/lieu de l'incident
1	Déni de ressources	Un homme âgé d'environ 70 ans et mal voyant a cédé une portion de son terrain située à Lalawai à l'Entreprise SOTCOCOG pour une durée de 03 mois, soit d'avril à juin 2019. Ce terrain a servi de site de malaxage à l'entreprise qui au-delà des trois mois, a poursuivi son exploitation, sans toutefois désintéresser le propriétaire. Celui-ci a introduit une plainte auprès du MPPG. Après analyse du cas, le RIDEV l'a classé comme VBG et a interpellé l'entreprise sur la nécessité qu'une attention particulière soit portée à ce cas.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Appui en denrée alimentaire (Mil rouge, Foléré, Sésame) ; Ø Appui Psychosocial 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Accueil et Ecoute active Ø Appui psychosocial Ø Visite A Domicile Ø Appui en denrée alimentaire Ø Signature de PV de clôture de la plainte 	Suivi du cas jusqu'à rétrocession du terrain au survivant (d'ici la fin du projet)	MM01-19	Oui	Mikiri
2	Violence émotionnelle	Femme âgée de 25 ans, vivant à Lalawai avec sa sœur et n'exerçant aucune activité génératrice de revenus. Elle vivait avec un homme employé du projet qui lui avait promis le mariage. En effet, ce dernier louait une chambre dans leur village et a promis de l'épouser. Après qu'elle soit tombée enceinte, il s'est rendu à Garoua en promettant de revenir la chercher. Puis, il lui a envoyé 20.000 francs CFA pour son accouchement et jusqu'ici, plus rien. L'enfant, qui a été enregistré à l'hôpital de Mokio, a déjà 3 mois et ne dispose pas encore d'un acte de naissance. Elle s'en occupe seule, avec l'aide de sa sœur. La survivante a déjà trois enfants issus de son premier mariage.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Appui psychosocial ; Ø Appui en AGR ; Ø Documentation civile de l'enfant. 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Accueil, écoute active Ø Counseling en vue de l'amener à surmonter son état de dépression 	Référencement au partenaire en charge des AGR (ALVF) En attente de l'appui. Prendre des informations complémentaires auprès de l'Entreprise sur le bourreau ; Documentation civile (acte de naissance) de l'enfant : Prise en charge par le centre de santé de Mokio et nous sommes dans l'attente de la délivrance de l'acte de naissance de l'enfant.		Oui	Lalawai
				Ø Psychoéducation	Suivi pour identification du bourreau et complément d'information au niveau du PF et l'entreprise par téléphone			
				Ø Les informations supplémentaires ont été envoyées à l'entreprise afin de faciliter l'identification du Bourreau	Récupérer l'acte de naissance de l'enfant à l'état civil Suivi continu du cas			
				L'acte de naissance de l'enfant a été récupéré	Cas clôturé			
3	Violence psychologique	Une femme âgée de 25 ans non scolarisée et habitant la localité de Lalawai dans la maison familiale est victime d'une violence psychologique de sa communauté. Il s'agit d'une femme qui a déjà fait 03 mariages, donc le premier mariage a duré 5 ans, le deuxième 3 ans et le troisième 2 ans. La cause de ces multiples divorces, est le fait de n'avoir pas conçu et a été expulsé de ses foyers par ses différents maris. Dans chaque belle famille où elle est passée, elle était traitée de femme stérile et dans sa communauté respective où elle vit, elle est stigmatisée et est devenue l'objet de moquerie de toute nature. Elle a été à l'hôpital de Mokio pour faire des examens médicaux et il en est ressorti qu'elle avait des « kystes » dans le ventre.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Appui psychosocial Ø Appui en AGR Ø Prise en charge médical 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Accueil et écoute active Ø Conseils psychoéducatifs. Ø Rencontre avec le responsable MSF de Maroua Ø Rencontre avec le responsable MSF de Mora 	Après rencontre avec les équipes MSF de Mora, il ressort qu'ils prendront en main ce cas après finalisation de leur bilan annuel 2020. Cas clôturé à ce jour	AML02-20	Non	Lalawai
4	Violence psychologique	Le cas est celui d'un homme âgé d'une soixantaine d'année et autorité traditionnelle dans la localité de TCHERE qui vivait avec son épouse. Selon ses dires, lorsque les travaux de réhabilitation de la route Maroua-Mora ont débuté, un employé de	<ul style="list-style-type: none"> Ø Appui psychosocial Ø Médiation familiale (à 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Accueil, écoute active Ø Counselings. Ø Psychoéducation 	Cas clôturé le 02/02/2021	ADT03-20	Oui	Kakata Tchéré

N°	Typologie de VBG	Résumé du cas/description de l'incident	Besoins identifiés	Actions menées	Actions à mener	Code du cas	Lien avec le projet (Oui ou Non)	Localités/lieu de l'incident
		SOTCOCOG de nationalité Tchadienne qui louait une chambre non loin de son domicile, aurait eu des relations amoureuses avec sa femme. Il le découvre au moment où ce monsieur donnait un cadeau à la femme. Bien que l'épouse ait nié toute forme de relation avec ce dernier, il a remarqué des changements dans son comportement. De plus, quelques temps après que le mis en cause se soit rendu à Garoua pour un séjour, la femme a également effectué un déplacement pour Garoua. Depuis son voyage de Garoua, elle est devenue très arrogante, menaçante et très violente envers lui. Suite à cela, il se sent affaibli au point de fuir son domicile de temps à autre pour se réfugier dans les petits hangars de la localité. D'après lui, son épouse attend juste un petit motif ou renvoi de sa part pour partir retrouver son amant, chose qu'il ne veut faire.	la demande du survivant)	<ul style="list-style-type: none"> Ø Médiation tel que souhaité par le couple Ø Thérapie de couple 				
5	Risque de VBG (EAS)	Le cas est celui d'une fille dont l'âge est estimé entre 18 et 19 ans. Elle a arrêté les études au CM1 et vit à Lalawai avec ses parents. Elle serait en cours de risque VBG avec un employé de SOTCOCOG. Sa mère a saisi l'équipe du RIDEV car celle-ci entretient une relation amoureuse avec un homme employé de l'Entreprise SOTCOCOG, originaire de Guider et qui loue une chambre dans leur localité. En effet, la mère craint que sa fille ne tombe enceinte et soit abandonnée plus tard par son amant qui est déjà marié et père de quatre enfants. En revanche, le mis en cause prétend épouser la jeune fille.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Counseling Ø Sensibilisations sur les VBG/EAS. 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Accueil et écoute de la mère Ø Counseling avec la jeune fille, sa mère et le mis en cause. Ø Sensibilisation de la fille sur les conséquences des grossesses indésirées 	Cas clôturé le 12/01/2021	ASL04-20	Oui	Lalawai
6	Violence psychologique	De sexe féminin, âgée d'environ 25 ans et vivant à PALAR, elle est victime de violence psychologique de la part de son père et de son copain qui l'a enceinté puis abandonné juste après son accouchement. Une fois enceinte, son papa l'a expulsé avec sa mère du domicile familial et ne s'occupe plus d'elle. L'auteur de la grossesse aussi dit ne pas être prêt à assumer une grossesse. Elle est allée au commissariat et on lui a dit de revenir prendre la convocation lorsqu'elle le verra. Son papa à son tour a confisqué ses diplômes. Face à cette situation, elle ne sait quoi faire.	<ul style="list-style-type: none"> Ø Appui psychosocial Ø Appui en AGR Ø Documentation civile (acte de naissance) de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> Ø accueil et écoute active Ø Psychoéducation Ø Prise de contact avec ALVF pour le suivi du cas afin qu'elle puisse si possible obtenir un appui en Activité génératrice des revenus. Comme réponse, pour l'instant à leur niveau les Kits économiques sont indisponibles. Ø Prise de contact avec ALDEPA pour médiation avec le père de la fille sur place à Koza. Ø Counseling avec la survivante, Orientation et accompagnement de la survivante au BUNEC puis orientation au service sociale de la Commune de Maroua 2e. Ø Récupération de l'acte de l'enfant Ø counseling avec la survivante sur l'importance de l'autonomie économique de la femme 	<ul style="list-style-type: none"> Ø Continuer le suivi psychosocial Ø Suivi auprès d'ALVF pour appui en AGR Cas clôturé le 170602021 	DRP01-20	Non	PALAR
7	Violence physique	C'est une femme âgée de 31 ans. Elle a été en mariage à l'âge de 13 ans. Aujourd'hui, elle est mère de 06 enfants. Elle réside dans la localité de Frolina. Depuis près de 10 ans son conjoint n'assume plus ses responsabilités conjugales. Le 30 Novembre 2020, elle a vendu une de ses bouteilles de parfum pour acheter les vivres à ses enfants. Le même soir, elle a été battue par son conjoint lui	<ul style="list-style-type: none"> Ø Ecoute active Ø Appui Psychosocial Ø Counseling avec les deux parties 	<ul style="list-style-type: none"> Ø accueil et Ecoute active ; Ø Soutien psychosocial , Ø Counseling avec les 2 parties , Ø VAD pour une causerie éducative avec les deux parties sur 	Cas clôturé le 20/01/2021, car les deux parties ont trouvé satisfaction dans cette gestion de leur situation	MDF01-20	Non	Frolina

N°	Typologie de VBG	Résumé du cas/description de l'incident	Besoins identifiés	Actions menées	Actions à mener	Code du cas	Lien avec le projet (Oui ou Non)	Localités/lieu de l'incident
		reprochant le fait d'avoir vendu ledit parfum. Grace à l'intervention des voisins, elle a été conduite à l'hôpital de la localité pour des soins. Les frais d'hospitalisation ont été réglés par une voisine généreuse qui la considère comme sa fille. Depuis ce jour, la jeune dame vit chez cette dernière.		le bien-fondé d'une vie de famille dans l'harmonie et le respect de tout un chacun				
8	Violence psychologique	Mme FAO01-20 est une femme âgée de 58 ans. Veuve et mère de 07 enfants, elle habite à Ouro Tchédé. Le 06 Décembre 2020, son voisin avec qui elle partage un mur mitoyen a décidé de détruire la toiture de son bâtiment adossé au mur. Dans ce bâtiment vivent les locataires, dont les frais lui permettent de payer la scolarité de ses orphelins. Après avoir approché son voisin, ce dernier lui rétorque : « je ne veux pas ce genre de maison à côté de la mienne et tu es libre de faire ce que tu peux ».	Ø Appui Psychosocial Ø Médiation communautaire	Ø accueil et Ecoute active Ø Soutien psychosocial. Ø VAD chez la survivante Ø Rencontre et entretien avec le chef du quartier Ø Médiation entre le chef du quartier, l'imam, la survivante et le bourreau Ø Consensus entre les différentes parties	Cas clôturé le 03/02/2021 car les deux parties ont trouvés un accord par rapport à leur situation	FAO01- 20	Non	Ouro Tchédé
9	Mariage Forcé	Le cas est celui d'une fille âgée de 19 ans, contraint d'aller en mariage chez un homme en tenue, Selon son récit une fois chez le monsieur elle découvre que ce dernier a d'autre femmes et des grands enfants. Après trois semaines de vie conjugale, cette dernière a abandonné le foyer pour retourner chez ses parents. Malheureusement son père l'obligea d'y retourner sous la menace du bourreau.	Ø Appui Psychosocial Ø Rencontre avec les parents de la fille Insertion socio-professionnelle	Ø accueil et Ecoute active Ø Soutien psychosocial Ø Counseling avec les parents et la fille Ø Visite à domicile pour clôture du cas	Suivi continu du cas Cas clôturé le 11/032021	MBL02-21	Non	Lalawai
10	Violence psychologique	Il s'agit d'un homme âgé de 39 ans qui se plaint d'un employé de SOCOCOG (Chauffeur du véhicule LT375IV en date du 26/12/2021) qui serait à l'origine du fait que son épouse a quitté le foyer après avoir échangé de contact avec le dit employé	Ø Appui psychosocial Ø Nécessité de retrouver son épouse	Ø accueil et Ecoute active Ø Soutien psychosocial Ø Documentation du cas Ø Le bourreau a été identifié par l'entreprise et ses coordonnées ont été envoyés à l'équipe du RIDEV Suivi du cas auprès du Djaouro du village par téléphone	Le cas a été envoyé à l'équipe de conformité VBG. Le 02/02/2021 VAD et documentation du cas (signature du PV de consentement) Suivi du cas auprès du chef de village 12/03/2021 Continuer le suivi	MMB01-21	Oui	Bourdalla
11	Déni de ressource	Il s'agit d'une veuve de 51 ans à qui un employé du projet n'a pas payé trois mois de loyer : Ce dernier a déménagé il y a de cela cinq mois sans avoir réglé sa facture.	Ø Appui psychosocial Ø Entré en possession de son argent (21 000 FCFA)	Ø accueil et Ecoute active Ø Soutien psychosocial Ø Document du cas Ø Les informations complémentaires ont été envoyées à l'entreprise afin d'identifier le Bourreau	Le cas a été envoyé à l'équipe de conformité VBG Le 03 /02/2021 VAD et soutien Psychosocial puis partage de l'état d'avancement sur la recherche du bourreau Suivi continu du cas	DYG01-21	Oui	Godola
12	Déni de ressource	Il s'agit d'un homme âgé de 32 ans chauffeur d'un tricycle dans la localité de Mora qui serait sollicité par une entreprise en place qui construit le pont au niveau du marché de Mora pour transporter ses matériaux. Cette entreprise lui doit de l'argent	Ø Orientation vers les services compétents afin qu'il puisse entre en	Ø accueil et Ecoute active Ø Documentation du cas	Référencement du cas vers les services compétents (Police ou gendarmerie)	MBM01-21	NON	Mora

N°	Typologie de VBG	Résumé du cas/description de l'incident	Besoins identifiés	Actions menées	Actions à mener	Code du cas	Lien avec le projet (Oui ou Non)	Localités/lieu de l'incident
		et chaque fois qu'il se rend pour réclamer son argent il reçoit des faux RDV. Ce cas a été rapporté après une activité de sensibilisation dans la localité.	possession de son argent					
13	Déni de ressources	Le cas est celui d'une jeune fille de 21 ans victime d'une grossesse indésirée, dont l'enfant est né et elle a été abandonnée à elle-même avec l'enfant. Elle vit actuellement dans la maison familiale. Elle n'a plus des nouvelles du père de son enfant.	Ø Documentation (acte de naissance de l'enfant), Ø Appui en AGR pour son autonomisation économique	Ø Accueil et écoute active Ø Soutien psychosocial Ø Documentation du cas, Cas clôturé le 15/06/2021	Le cas a été référencé à ALVF le 15/02/2021 pour soutien psychosocial et appui en AGR Suivi continu du cas Cas clôturé	SNCO03-21	NON	Ouro-Tchédé
14	Déni de ressources	Il s'agit d'une jeune fille de 20 ans victime d'une grossesse indésirée, dont l'enfant est né et elle a été abandonnée à elle-même avec l'enfant	Ø Documentation (acte de naissance de l'enfant) Ø Appuis en AGR pour son autonomisation économique	Ø Accueil et écoute active Ø Soutien psychosocial Ø Documentation du cas, Cas Clôturé	Le cas a été référencé à ALVF le 15/02/2021 pour soutien psychosocial et appui en AGR Suivi continu du cas Cas Clôturé	FM04-21	NON	Ouro-Tchédé
15	Déni de ressource	C'est le cas d'une jeune fille âgée de 19 ans victime d'une grossesse indésirées qui est à 7 mois et ne peut assurer ses consultations prénatales faute des moyens. L'auteur de la grossesse a disparu depuis qu'il a été mis au courant de la grossesse	Ø Soutien psychosocial Ø Prise en charge médicale urgente	Ø Accueil et écoute active Ø Soutien psychosocial, Ø Documentation du cas Ø cas clôturé le 15/06/2021	Le cas a été référé à ALVF le 15/02/2021 pour une prise en charge médicale et appui psychosocial. VAD à effectuer le 10/06/2021 pour complément d'informations qui ont été transmis à ALVF pour suivi et visite du Bébé né avec une mal formation. RDV pris pour mardi le 15/06/2021 Cas clôturé	AO05-21	NON	Ouro-Tchédé
16	Violence Psychologique	Il s'agit d'une veuve âgée de 70 ans qui se plaint de l'entreprise en charge de la réhabilitation du tronçon Maroua-Mora du fait de la mort accidentel de son fils dans le trou creusé par ce dernier	Ø Soutien psychosocial Ø Prise en charge médicale urgente Ø Appui économique	Ø Accueil et écoute active Ø Soutien psychosocial, Ø Documentation du cas, Le cas a été envoyé à l'équipe de conformité VBG	Continuer le soutien psychosocial, le 18/02/2021 le cas a été référé à ALVF, Suivi continu du cas	ARPS01-21	Oui	Pont Sava
17	Déni de ressources	Il s'agit d'un homme âgé de 35 ans qui se plaint d'un chauffeur de l'entreprise qui aurait logé des employés dans une de ses chambres sans son avis. Lorsqu'il est rentré de la brousse et a constaté cela, il s'est rapproché de ce dernier pour gérer la situation. En effet, ils se sont entendus pour un loyer 3000 frs le mois. Après 1 mois et 1/2 ces employés ont quitté la chambre sans payer en emportant avec eux sa natte de 6 places qui lui avait coûté 12000F. Lorsqu'il a fait part de cette situation au chauffeur, il a pris l'engagement de payer la natte et le loyer. Chose qu'il n'a pas faite. Depuis lors, il reçoit des menaces de la part du chauffeur au point où à leur dernière rencontre, ce dernier a été menacé par une arme blanche « coupe » dans sa voiture. Il est également intimidé et frustré par des mots tels que « tu me connais, tu me poursuis pour des miettes, arrête de m'embêter pour ça »	Soutien psychosocial	Accueil et écoute active ; documentation du cas	Suivre le cas au niveau de l'entreprise afin que ce dernier rentre en possession de ses biens	DZD01-21	OUI	Doumkala

Annexes 6 : Bilan des accidents routiers sur le tronçon Maroua-Mora

N°	Date	Lieu	Nature /Type	Bilan	Actions du RIDEV	Recommandations du RIDEV
1	29/01/2020	PK16+350 (Godola)	Accident de circulation survenu à Godola. Un véhicule du BIR de type Pickup a cogné l'engin (la signaleuse) de l'entreprise Etep /Sotcocog.	01 personne gravement blessée et traumatisé	Collecte des informations sur l'accident, Sensibilisation des riverains sur la sécurité pendant les travaux	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes. Multiplier les panneaux de signalisation provisoires sur le chantier.
2	13/02/2020	PK44 (gîte d'emprunt de Doubou Palbara)	Accident de travail survenu au niveau du gîte d'emprunt de Doubou Palbara, impliquant un employé de l'entreprise Etep /Sotcocog qui à la suite des multiples manœuvres s'est blessé.	01 staff gravement blessé et traumatisé	Collecte des informations sur l'accident,	N/A
3	12/06/2020	PK18+050 (kakata tché)	Accident de circulation impliquant 02 mototaximen surchargés (transportant chacune 03 personnes) qui sont entrées en collision à Kakata Tchéré.	05 morts, 01 personne gravement blessée et traumatisée	Collecte des informations sur l'accident, Sensibilisation des motos taximen sur la sécurité routière, sensibilisation des riverains sur la sécurité pendant les travaux (le 21 Juillet 2020 touchant 46 personnes donc 13 femmes).	Multiplier les panneaux de signalisation provisoires le long des tronçons en cours d'aménagement tout en impliquant les autorités traditionnelles.
4	15/06/2020	PK09+600 (Mambang)	Accident de circulation impliquant une moto taximan transportant un militaire : Après avoir forcé le passage au niveau de la barrière de sécurité (pendant les travaux), en présence des graviers en bordure de la route, la moto a dérapé et les 02 personnes à bord se sont renversés. Le passager gravement blessé a été conduit d'urgence à l'hôpital régional de Maroua. Après avoir fait le scanner, il ressort qu'il a eu une hémorragie interne. Malheureusement, Il finira par décéder.	01 mort et 01 personne gravement blessée et traumatisée	Collecte des informations sur l'accident, Sensibilisation des riverains sur la sécurité pendant les travaux, sensibilisation des élèves de l'EP Mambang sur la sécurité routière et le respect du code de la route (Le 16 Juillet 2020 touchant 511 élèves donc 255 filles et 6 enseignants dont 3 femmes).	Multiplier les panneaux de signalisation provisoires.
5	25/06/2020	PK11+200 (Mambang)	Accident de circulation impliquant une moto taximan qui transportait 01 passager et un véhicule terrain de la mission de contrôle. Après collision le passager sortira avec des graves blessures et la langue coupée.	02 personnes gravement Blessés et traumatisées	Collecte des informations sur le cas de l'accident, visite de réconfort aux accidentés, sensibilisation des riverains sur la sécurité pendant les travaux (Le 21 Juillet 2020 touchant 46 personnes donc 08 femmes), sensibilisation des élèves de l'EP Mambang sur la sécurité routière et le respect du code de la route (Le 23 Juillet 2020 touchant 511 élèves donc 255 filles et 6 enseignants donc 3 femmes).	Multiplier les panneaux de signalisation provisoires.
6	10/11/2020	PK55 (pont sava)	Noyade d'un enfant de sexe masculin d'environ 12 ans élève au CM2 à l'Ecole Publique de Sava dans la marre d'eau aménagée par de l'entreprise Etep /Sotcocog. Malgré les balises autour de la marre il jouait et s'est malheureusement retrouvé à l'intérieur : Après l'avoir extirpé et secouru, il a rendu l'âme.	01 mort et plusieurs personnes traumatisées	Collecte des informations sur le cas, Sensibilisation des élèves de l'EP SAVA sur les dangers liés à la marre d'eau, la sécurité pendant les travaux et le respect du code de la route (Le 09 Décembre 2020 touchant 186 élèves donc 70 filles et 03 enseignants hommes). Sensibilisation des riverains sur les dangers liés à la marre d'eau, la sécurité pendant les travaux et le	L'entreprise en charge des travaux doit baliser le pourtour de la marre ; refermer la marre après les travaux et toujours informer à l'avance les équipes du RIDEV pour de telles activités. <u>NB à ce jour cette marre n'est ni balisée, ni refermée.</u>

N°	Date	Lieu	Nature /Type	Bilan	Actions du RIDEV	Recommandations du RIDEV
					respect du code de la route (Le 09 Décembre 2020 touchant 22 personnes donc 09 femmes)	
7	17/02/2021	PK 24 (Mikiri)	Accident de circulation impliquant un camion immatriculé OU 220 AU transportant les intrants et fertilisants agricoles et en partance pour Kousseri a perdu le contrôle sur la descente de Mikiri. Roulant à vive allure, il a dérapé et a fini sa course au sein d'un ménage riverain tuant ainsi 03 personnes.	03 morts (riverains)	Collecte des informations sur le cas.	Multiplier les panneaux de signalisation provisoires et construire le dos d'âne au niveau du petit marché de Mikiri.
8	24/02/2021	PK37+400 (Makalingai)	Accident de circulation dans la localité de Makalingai impliquant un camion (roulant à vive allure) et le car de transport du personnel de l'entreprise Etep /Sotcocog. Les 02 véhicules vont entrer en collision.	02 morts, 03 personnes gravement blessées et traumatisées	Collecte des informations sur le cas.	Multiplier les panneaux de signalisation provisoires et promouvoir la limitation de vitesse de circulation.
9	09/06/2021	PK50+800 (Seradoumda)	Dans la nuit du mercredi un accident de circulation impliquant une moto et un piéton au carrefour sera doumda. Roulant à vive allure la moto a percuté le piéton qui est décédé de suite de ces blessures.	01 mort	Collecte des informations sur le cas.	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes et des populations riveraines. Multiplier les panneaux de signalisation provisoires sur le chantier.
10	13/06/2021	PK55 (Pont Sava)	Accident de circulation impliquant une moto et un enfant qui partait berger. Les populations ont découvert le corps de l'enfant inerte aux environs de 9 heures et n'ont vu aucune trace du conducteur de moto. L'enfant a été enterré le même jour dans le village Pont Sava.	01 mort, le conducteur de moto est porté disparu	Collecte des informations sur le cas.	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes et des populations riveraines. Multiplier les panneaux de signalisation provisoires sur le chantier.
11	01/05/2021	pk 16+400(Godola)	Accident de circulation une moto de marque BAJAJ qui transportait 3 personnes a percute un enfant au niveau carrefour du marché	03 blessés graves	collecte des informations sur le cas	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes et des populations riveraines
12	10/05/2021	PK 16+400(Godola)	Accident de circulation survenue dans la nuit du 10 au 11 mai à 22h30 impliquant une voiture de transport et un monsieur d'environ 32 ans, ce dernier succomba de ses blessures	01 mort	collecte des informations sur le cas	Multiplier les sensibilisations sur la sécurité routière,
13	13/05/2021	PK 17+80 (Kakata tchere)	Accident de circulation survenu au carrefour TCHERE, impliquant une moto qui transportait 3 passagers, et 01 jeune homme âgé d'environ 18 ans, ce dernier rentrait du champ,	03 blessés	collecte des informations sur le cas	créer de dos-d'âne
14	18/05/2021	27+700 (Mokio)	cet accident de circulation impliquait une moto et un piéton au carrefour Mokio au niveau du comptoir de la vente de viande. Roulant à vive allure la moto a percuté 02 jeunes sur un vélo l'un a succombé de ses blessures, et l'autre grièvement blessé	01 mort et 1 blessé	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
15	05/06/2021	PK16+400 (Godola)	une collision entre deux moto-taximen transportant chacun des passagers, l'accident est survenu au marché de GODOLA du fait d'excès de vitesse et d'imprudence	02 morts	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
16	19/06/2021	12+400(Mogordom)	Accident de circulation impliquant une moto et une voiture de transport en commun qui roulait à vive allure, la voiture a déroulé le conducteur de moto au niveau du virage de Mogordom,	02 blessés graves	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
17	23/06/2021	PK+950 (Sekande)	une voiture de marque Toyota Carina 3, roulant à vive allure s'est retrouvé dans le ravin à l'entrée des logements sociaux de SEKANDE, après multiples tonneaux	01 blessé grave	Collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
18	23/06/2021	PK0+600(ouro tchede)	l'accident s'est déroulé aux environs de 11h, il impliquait une voiture berline et un moto taximan transportant deux passagers, ce dernier par imprudence s'est retrouvé sur la ligne du véhicule qui l'a heurté,	03 blessés	Collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse

N°	Date	Lieu	Nature /Type	Bilan	Actions du RIDEV	Recommandations du RIDEV
19	03/07/2021	PK0+600(ouro tchede)	Accident de circulation impliquant un mototaximan qui transportait 01 passager et un véhicule de transport de marque HIACE au niveau de rond-point de carrefour para. Après collision le conducteur et les passagers sortiront avec des graves blessures.	02 blessés graves	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
20	06/07/2021	PK0+600(ouro tchede)	Accident de circulation impliquait 02 motos qui transportaient des passagers, et un piéton au carrefour para au niveau de l'entrée du collège privée islamique. Roulant à vive allure la moto a percuté 01 jeunes q traverser la route le jeune accidenté a succombé de ses blessures, et le 2 conducteurs de moto sont grièvement blessé	04 blessées grave	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
21	13/07/2021	PK1+100 Palar	Accident de circulation impliquant une moto taximan et un tricycle qui transportait des casiers de bière roulait à vive allure, au niveau du virage après le radier de palar en allant vers Mora,	03 blessés	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
22	16/07/2021	PK 6(FROLINA)	Accident de circulation impliquant une moto de marque kinqui et un tricycle survenue dans le16 juillet vers 19h30 juste avant la barrière de la douane a froлина le conducteur de moto kinqui s'en est sorti avec 2 fractures et de blessure grave	02 blessés	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
23	20/07/2021	PK16+400 (Godola)	Accident de circulation impliquant un conducteur de moto transportant 2 passagers dans la localité de Godola, roulant à vive allure les moutons en divagation ont surgie sur la route, le conducteur et les passagers sortiront avec des graves blessures	03 blessés	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
24	20/07/2021	PK44+250(PALBARA)	Accident de circulation dans la localité de PALBARA impliquant un camion (roulant à vive allure) et un habitant du village qui rentrer du marché à vélo, le camion a écrasé le villageois,	01 mort	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
25	21/07/2021	PK1+100 Palar	Accident de circulation impliquant et un tricycle transportant du sable, et un conducteur de moto taxi qui transportait 02 passagers roulant à vive allure , au niveau du petit pont palar la moto a fait une collision	02 blessés 01 mort	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
26	23/07/2021	PK1+100 Palar	une collision entre deux motos transportant chacun des passagers, roulant à vive allure, l'accident est survenu au niveau de pont à l'entrée de l'école palar du fait d'excès de vitesse et d'imprudence	04 blessées graves	collecte des informations sur le cas	Sensibilisation sur la limitation de vitesse
27	25/07/2021	PK25+300(LALAWAI)	Accident de circulation impliquant un mototaximan roulant à vive allure qui transportait 01 passager qui a percuté une fillette d'environ 6 ans au niveau du petit marché de lalawai, la petite fille est décédé sur place.	01 mort, et 02 blessés	collecte des informations sur le cas	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes et des populations riveraines. Multiplier les panneaux de signalisation provisoires sur le chantier.
28	26/07/2021	PK16+400 (Godola)	Accident de circulation impliquant une moto de marque TVS et un piéton, accident survenue dans la journée du 26 juillet aux environs de 17 heure le conducteur de moto s'en est sorti avec une fracture au à la jambe gauche, et le piéton décédé	01mort 01 blessée	collecte des informations sur le cas	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes et des populations riveraines. Multiplier les panneaux de signalisation provisoires sur le chantier.
29	02/08/2021	PK1+100 Palar	Accident de circulation impliquant une voiture pic- up de marque Toyota transportant des casiers de boissons et une moto taximan transportant 02 passager, accident survenue dans la journée de 3 aout le conducteur de moto et ses passagers ont eu des blessures graves	03 blessés	collecte des informations sur le cas	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes et des populations riveraines. Multiplier les panneaux de signalisation provisoires sur le chantier.
30	03/08/2021	PK44+800 Doubou Meme	Accident de circulation dans la localité de DOUBOU MEME impliquant un camion (roulant à vive allure) et un conducteur de	03 morts sur 03 blessés	collecte des informations sur le cas	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes et des

N°	Date	Lieu	Nature /Type	Bilan	Actions du RIDEV	Recommandations du RIDEV
			moto qui se rendait au champs avec ses 4 enfants et sa belle-sœur dans le village voisin, le camion a écrasé le conducteur de moto et tous ses passager, 03 mort sur le carreau			populations riveraines. Multiplier les panneaux de signalisation provisoires sur le chantier.
31	11/08/2021	PK1+100 Palar	Accident de circulation impliquant deux conducteurs de moto tricycle qui transportait du sable au niveau du petit pont palar, Après collision le conducteur, et les passagers sortirent avec des graves blessures et un mort sur le carreau,	04 blessés, 01 mort sr place	collecte des informations sur le cas	Intensifier les sensibilisations sur les accidents routiers auprès des automobilistes et des populations riveraines. Multiplier les panneaux de signalisation provisoires sur le chantier.

Annexes 7 : Données socioéconomiques par localités riveraines PTM

No	Villages	Populations		Autorités traditionnelles		Nombre d'association par localités	Information de references associations par village			Nombre écoles par village		Nombre points d'eau par village		Nombre centre de santé par village	Nombre de magasin communautaire par village
		F	H	Nom	Contacts		Nom	Responsable	Contact	Primaire	Sécondaire	Forages	Puits		
1	OURO TCHEDE	2000	1000	SALI DAIROU	699 68 15 00	5	HAIYA HALLAL FALA	ZAKIATOU	693452678	2	3	18	3	1	1
							KAIKARA	WIRA GEORGES	677936286						
							CAJETOS	HINYANG JULES	697181284						
							AJESDYMA	DOBOKO	690044391						
							AJEMO	NGOMNA FIDELE	697433913						
2	PALAR	1300	1200	BELLO HAMAN	699 11 10 26	5	AJSP	ALIOUM ABATCHA	691253573	1	1	11	7	1	0
							TOMOMA	DETCHEM	697902170						
							Acefa	Ahmadou Haman	697375767						
							GIC HAÏRI	AHMADOU	697375767						
							GIC MALAM	MOÏSE	695684247						
3	MISSINGUILEO	250	150	ABDOU MANA	699 61 91 73	3	ASSOCIATION DES JEUNES	BASSIROU SALI	694 72 09 16	1	0	2	6	0	0
							ASSOCIATION DES JEUNES	AHMAD HAMMAWA	694 42 40 83						
							COMITE DE DEVELOPPEMENT	ABDOU MANA	699 61 91 73						
4	FROLINA	1400	1000	MOUSSA GARGA	693 26 73 33	3	GIC PION	AHMADOU	655781100	2	0	3	2	0	0
							PADEAC	HAMZA	695263223						
							AGROEVEUR	YAYA HAMADOU	699338377						
5	SEKANDE	480	220	YADJOU MFEDEK	656 83 36 46	2	ASSOCIATION DES JEUNES	NGOMNA	694956087	2	1	1	2	1	0
							ASSOCIATION DES FEMMES	MARIE	//						
6	MAMBANG 2	400	200	AGUILAMLE	693 51 32 29	5	COMITE DE DEVELOPPEMENT	KOUERE	699830035	1	0	2	1	1	0
							GIC GLAMDI	HAMI HAMAN	697298352						
							GIC DJOKOUMHANG	AGUIMKE GABRIEL	690514838						
							ASSOCIATION DES JEUNES DE MAMBANG 2	ARABO	696941683						
							GIC KAYAWAI	WAGAF	662726924						
7	MAMBANG 1	300	250		699 83 00 35	5	COMITE DE DEVELOPPEMENT	KOUERE	699830035	0	0	1	2	0	2

No	Villages	Populations		Autorités traditionnelles		Nombre d'association par localités	Information de references associations par village			Nombre écoles par village		Nombre points d'eau par village		Nombre centre de santé par village	Nombre de magasin communautaire par village
		F	H	Nom	Contacts		Nom	Responsable	Contact	Primaire	Sécondaire	Forages	Puits		
				KOÏRE ADOUE			GIC COTON	OUSMAN DANDI	699233059						
							MBALITEREN	OUSMAN DANDI	699233059						
							ISCAM (FEMME)	DALLA	664996603						
							GIC DJOUMAY	SAÏDOU PIERRE	665047262						
8	MOGORDOM	600	500	MASSOUMAI	655 78 45 86	4	GIC FEMME AGRI	HAMAN OBED	655784586	0	0	2	0	0	0
							GIC DJOM	NGOMNA	//						
							GIC KOUM AI	AGUIKO	658689752						
							GIC DJOMAKOUMHAN	BAKARI DJIN TADI	693365420						
9	GODOLA	3000	2000	BIBI BOBBO	697 10 97 11	8	GIC POTTAL	AMINOUE	695768269	1	2	4	4	1	0
							GIC DJOUMAKOUM AY	FADI RACHEL	698848418						
							GIC DEMRI	DJIDDA HALOUAKA	697363632						
							GIC ASSISGOD	MAIRAMOU HAMANDJODA	656690222						
							COOPERATIVE (SCOOPSPROTEBEG)	SALI BOUBA NDJIDDA	699893337						
							Sous-comité de développement	AISSATOU DJIDDA	699595784						
							KAWTAL REWBE	AISSA OUSMANOU	695519667						
							GIC COTON	MAMOUDOU	697837414						
10	KAKATA	1300	700	IBRAHIM DAIROU	696 06 93 09	5	DJENTERVE	BABA KAKARAÏ	665224749	0	0	1	1	0	0
							ASSO. DES ELEVES DE KAKA TCHERE	ABAKAR MANA	661788934						
							GIC GOKOUMDI	DJAOURO ADJOUNAVEL	665194521						
							GIC ELEVEURS	SANDA MANA	661622485						
							ASSO DES ELEVES ET ETUDIANTS DE KAKATA	GATARAMKO ETIENNE	697559313						
11	MIKIRI	900	800	BACHIROU BOUKAR	696 06 85 18	5	COMITE DE DEVELOPPEMENT	BABAYEL	665139114	1	0	3	4	0	0
							GIC ASSAMAR	ALIOUM JOEPH	661251930						
							GICC SINAGA	DJIBRIL PAUL	661067601						
							GIC MOUKOUMAYA	SANDA DANIEL	661251930						
							GIC YIDINDIREN	HAOUA HOULDOUMATA	665018315						
12	LALAWAÏ	7000	5000	GARAVA ADJOUVA	659 15 44 93	13	GIC TOKO	ABBA SAMUEL	664 83 81 11	1	0	3	2	0	0
							GIC JONKOUVA	ASSABAI	661252398						
							GIC MASKAKA	NERBAI	664 80 84 03						
							GIC KAMKAMA	ISSOC ABRAHAM	663 97 25 13						
							GIC MAGAR	SAWANDANG	661 64 26 98						

No	Villages	Populations		Autorités traditionnelles		Nombre d'association par localités	Information de references associations par village			Nombre écoles par village		Nombre points d'eau par village		Nombre centre de santé par village	Nombre de magasin communautaire par village
		F	H	Nom	Contacts		Nom	Responsable	Contact	Primaire	Sécondaire	Forages	Puits		
							ASSOCIATION NDILVA	INNA ELISABETH	661 25 23 98						
							A J LALAWAI	ANDAW	661 06 68 26						
							GIC NDOUNOVA	MIDEKEY	662 87 86 80						
							ASSOCIATION DES FEMMES	MAMMA ALADJI	661 25 16 73						
							GIC DJOKOK	ADAMOU	667 02 65 74						
							GIC DJAPOK	KANGAOU JACQUELINE	699330148						
							A. J. FOOTBALLEURS	ALADJI YIDI	669 40 31 32						
							GIC KAYA WAY	SIMON	696 95 63 27						
13	MIRIA	700	300	BAYAMAÏ	658 04 18 36	3	DJOUPOUKGUITANG	AMINA	664 45 88 59	0	0	1	0	0	0
							ASS JEUNES PARMALA	BAYAMAI	664 25 82 70						
							AIDE DU VILLAGE	APRAO	665 71 82 98						
14	DOUMKALA	1500	500	AKIDECHE	664 51 73 36	5	A J DOUMKALA	BOUBA	660 20 29 45	1	1	2	1	0	0
							GIC PRODUCTEURS ET STOCKEURS DE TOUKOJECK	HAMIDOU AMOS	667 32 43 26						
							GIC KAYA WAY	DOUBLA BIKLENE	662 73 59 06						
							ASS DES ELEVES DE DOUMKALA	WASSILI MALA	667 06 4374						
							ASS DES JEUNES DE DOUMKALA	BOUBA	660202945						
15	MOKIO	3000	2700	YAOUBA KIKAI	694 30 11 19	7	GIC MAGAR	ADAMOU	674 64 26 63	01	00	03	01	01	01
							GIC GOUKNA	HAMIDOU	661 82 56 50						
							GIC MATOUMBAI	WASSILI KIKEV	661 87 15 16						
							ASSEW	MALIKI JACQUES	694 92 38 44						
							GIC MAGAR DOULBAHAI	NJAKALA HAMATA	66670 73 48						
							ASS DES JEUNES MOLKO	HAMADOU MESSI	696 23 11 22						
							A EED	ABEL	663 29 62 96						

No	Villages	Populations		Autorités traditionnelles		Nombre d'association par localités	Information de references associations par village			Nombre écoles par village		Nombre points d'eau par village		Nombre centre de santé par village	Nombre de magasin communautaire par village
		F	H	Nom	Contacts		Nom	Responsable	Contact	Primaire	Sécondaire	Forages	Puits		
16	TAGALAI	300	100	MALAVOÏ		2	GIC MIDELVA	OUMOUL ENGEDÉO	669308288	00	00	02	00	00	00
							ASS DE FOOTBALL	KAVAYA	662403969						
17	FTAK	800	500	GATAVA	661 07 52 16	3	JEUNES MADOGOL	APOURDAOU PHILIPPE	666934805	01	00	02	02	00	00
							GIC GLOCKOUMOKOUBAY	ZAKIDALAY	661075216						
							GIC KOUDOUMALAOU	ALI GASTON	665269785						
18	OURO BARKA	600	500	BAKARY AVARMATA	665 04 73 16	4	JEUNES MADOGOL	APOURDAOU PHILIPPE	666934805	00	00	01	02	00	00
							GIC GLOCKOUMOKOUBAY	ZAKIDALAY	661075216						
							GIC KOUDOUMALAOU	ALI GASTON	665269785						
							GIC KAMKAMA	DADA KAMGAKA	695862748						
19	MAKALINGAI	1180	1000	HAMADOU MANA	693 69 63 03	5	GIC AGM	ELHAJ MANA	698777916	02	02	17	02	01	03
							Association des adventistes	Tokota malai	666 232 567						
							AJESMAK	BABA SAVA	699 62 08 85						
							ASS FEMMES DE MAKALINGAI	HADJA HAOUA	//						
							ASS FEMMES AGRICULTRICES	ADAMA	//						
20	TALA BICHER	800	600	ABBA YAYA	698 25 62 71	3	GIC ASSAGAY	AMADOU JONAS	664 84 85 38	00	00	02	01	00	01
							ADASSE	MARDADA	665047366						
							ASS FOOTBALL	AMINOUE	695167797						
21	TINDREME	3000	1500	GALWAY	690 50 47 44	12	GIC TARBAY	BAKARY	656 40 57 89	02	00	08	02	00	01
							GIC GOUSSOUMVOU(FEMMES)	AKOUAHIRA	690 47 72 35						
							GIC MOUTOURPA	SADJO DINA	665 92 58 79						
							GIC HODOKORO	FADI	695 18 53 94						
							GIC ATAMBA	ARMOUKOUA	696 24 69 30						
							GIC GOUSSOUMKAVO	ARMOUKOUA	696 24 69 30						
							GIC MARKAMA	SALI JONAS	697 97 10 98						
							GIC MOROW	WEDEKEY	698 52 56 38						
							GIC NDOUMKAVOU	FANTA	675 50 48 83						
							GIC JET	SALI MICHEL	690 76 70 37						

No	Villages	Populations		Autorités traditionnelles		Nombre d'association par localités	Information de references associations par village			Nombre écoles par village		Nombre points d'eau par village		Nombre centre de santé par village	Nombre de magasin communautaire par village
		F	H	Nom	Contacts		Nom	Responsable	Contact	Primaire	Sécondaire	Forages	Puits		
							ASS JEUNES FOOTBALLEURS DE TINDREME	SALI JONATHAN	674 12 97 96						
							GIC TABARKAY	BAKARY	656405789						
22	DOUBOU 1 (Palbara)	1200	900	GOLMA	664 98 28 04	4	GIC SODECOTTON	MASMOUD	663 50 60 69	01	00	02	01	00	01
							GIC ADBAY	HAWIYAMA	690 33 27 51						
							ASS JEUNES FOOTBALLEURS	GARAY	664 43 40 73						
							GROUPE WAMOUVOU	SUZANE	665 85 17 47						
23	DOUBOU 2 (Meme)	600	400	GATEGARVA YE	690 55 25 62	5	ASS DES JEUNES	GARAY	690 55 25 62	01	00	02	02	00	01
							ASS GIA	BARAMA	665 80 58 24						
							RACINE DE DOUBOU	BONI	656016368						
							PMI	MARIE MAÏTA	698247626						
							GIC COTON	KAMSOULOUM	656227041						
24	DJAMAKIA	160	140	BOUKAR KOURFET	697 42 87 70	4	GIC DES FEMMES DE DJAMAKIA	-	//	00	00	03	01	00	00
							KAWTAL REWBE UEEC	SANDJOU FRIDA	668 72 53 91(époux)						
							GROUPE DE LOUANGE	GONI ABRAHAM	696 80 30 01						
							ASS DES JEUNES FOOTBALLEURS	TIRKOULA THOMAS	696231020						
25	DARGALLA	2000	1500	BABA BAZAKI	699 53 11 19	3	GROUPE KATAFKE	FADI	660598623	01	00	01	01	00	00
							ASS SANS FREIN	ISSA ALHADJI ABBA	697337543						
							GIC AGRO	OUMATE DABAGE	663265733						
26	SERA DOUMDA	5300	3107	HASSAN HISSEIN	691 60 51 34	9	BARKA	HASSANA HISSEIN	666286653	01	00	05	03	01	00
							GIC LISLA	CHIBA SALI	696539353						
							GIC HAYAVA	MAHAMA BOUKAR	664709015						
							DJIMAYE	FADI AMADA HERE	666440987						
							SIHASSA	HADJA PETEL	664273919						
							SALAM	FADI AMADA	698100693						
							HOMISSORHE	HADIDJA SALI	666775961						
							AGROEVEVEUR	SALI GADJI	656890766						
							GIC HAYAVA 2	FADI BOUBAKARI	651141825						
27	PONT SAVA	250	230	ADJI GRE KILA	693 52 88 04	4	GIC NARAL YIMBE	TALLA	656606070	01	00	01	01	00	00
							GIC STOCKER	DUHA LYDIA	665064786						

No	Villages	Populations		Autorités traditionnelles		Nombre d'association par localités	Information de references associations par village			Nombre écoles par village		Nombre points d'eau par village		Nombre centre de santé par village	Nombre de magasin communautaire par village
		F	H	Nom	Contacts		Nom	Responsable	Contact	Primaire	Sécondaire	Forages	Puits		
							ASS ACEFA	DANIEL	691149335						
							ASS IMC	AISSA MADELEINE	655125900						
28	BOURDALA	900	600	BABA GUELE	691 64 10 03	1	ASS AVBO	WADOUA GARGAR	658949458	01	01	03	03	00	00
29	MORA	1200	800	ALHADJI IBRAHIM	697 57 35 23	2	ASS JEUNES MASSARE	GOUTE	695172901	05	01	03	04	01	00
							AJEFMO	HADJA DIA	693403865						

Annexes 8 : Liste des relais communautaires PTM

N°	Villages	Noms et Prénoms	Contact MPGP	Contact Personnel	Sexe
1	OURO TCHEDE	SALIHOU		697 690 486	H
2	PALAR	HAMIDOU BELLO	665 047 336	655 558 573	H
3	MISSINGUILEO	AWALOU ADAMA	665 047 354	695 100 133	H
4	FROLINA	MARANA JEAN MARC	665 047 317	693 267 333	H
5	SEKANDE	NGOMNA KHALIFA	663 048 276	666 118 508	H
6	MAMBANG 1	SADOU YOUNGOU DA	663 048 262	696 607 500	H
7	MAMBANG 2	SOUBIANE	663 048 255	695 790 731	H
8	MOGORDOM	HAMAN OBED	663 048 242	655 784 586	H
9	GODOLA	ABOUBAKARI SETENE	663 048 244	664 507 370 697 596 357	H
10	KAKATA TCHERE	BOUKAR NJIDDA	663 048 213	698 351 175	H
11	MIKIRI	MARAMA JACQUES	663 048 273	661 253 800	H
12	LALAWAI	ADAMOU PADAI	663 048 249	660 205 625	H
13	MIRIA	LIVI BAHAI	663 048 216	669 143 619	H
14	DOUMKALA	DJOU GOURVA PAUL	663 048 274	662 474 548	H
15	MOKIO	HAMIDOU	665 047 333	696 301 119	H
16	OURO TAGALAI	BAKARY SAMUEL	665 047 358	667 074 156	H
17	FTACK	AZIELE PASCAL	665 047 458	S/C AKNAVA NGATAVA 661 075 216/ 694 591 001	H
18	OURO BARKA	WADJAWAY KADI MOISE	665 047 316	665 047 316	H
19	TALA BICHER	AMINO U JEAN	665 047 366	665 047 366	H
20	MAKALINGAYE	ELHAJ MANA		698 777 916	H
21	TINDREME	SABAGA AGAZAY		690 36 70 04	H
22	DOUBOU PALBARA	DOGBA		697 58 59 84	H
23	DOUBOU MEME	AGOUL PIERRE		655 550 817	H
24	DJAMAKIA	HASSANA ISAAC		696 231 020	H
25	DARGALLA	AMADA BOUKAR		660 598 623	H
26	SERA DOUMDA	DJIBRIL		666 027 380	H
27	PONT SAVA	MALLA TIMOTHE		665 064 786 / 655 125 900	H
28	BOURDALA	GOUANE WANIE JOSEPH		694 805 273	H
29	MORA	OUMATE ATEP		697 055 981	H

Annexes 9 : Liste des points Focaux VBG PTM

N°	Localités	Noms et Prénoms	Contacts	Sexe
1	OURO TCHEDE	ZAKIATOU	693452678	F
2	PALAR	MAIMOUNA VANANGOLDA	669180039	F
3	MISSINGUELEO ET FROLINA	MAINOUNA LEA	697661529	F
4	SEKANDE	DOUKEMEI VATATA	698088678	F
5	MAMBANG 1&2	GUINKE RUTH	690397301	F
6	GODOLA ET MOGORDOM	MAIMOUNA	697753865	F
7	KAKATA TCHERE	AISSATOU JACQUELINE	651903832	F
8	MIKIRI ET LALAWAI	MARIAMOU ADELLE	668606519	F
9	MIRIA	AMINA TAKAL	655041886	F
10	DOUMKALLA	INAMA MARTHA	663048274	F
11	MOKIO	TABITA SALI	655202376	F
12	TAGALAI	ASSAKTOURWAI	695647374	F
13	FTACK	DOUVOU MALAI	691144495	F
14	OURO BARKA	ELISABETH AMDJOURWAI		F
15	MAKALINGAI	DOUDOU BOUBA	SC 698777916	F
16	TALA BICHER	AWARAY	SC 655366374	F
17	TINDREME	FADI	695185394	F
18	DOUBOU PALBARA	TIDJAROU BEATRICE	695170879	F
19	DOUBOU MEME	SALMI	S/C 690552562	F
20	DJAMAKIA	SANDJO FRIDA	695038945	F
21	DARGALLA	HAOUA SALMANE	661068887	F
22	SERA DOUMDA	AMMA SALI	691830481	F
23	PONT SAVA	AVAYANSA MADELAINE	655125900	F
24	BOURDALLA	HAWA DJABA	699973891	F
25	MORA	FADI ANGELLE	666853079	F